

MARC DE MONTIFAUD

HISTOIRE
D'HÉLOÏSE
ET
D'ABAILLARD

SUIVIE DES LETTRES LES PLUS MÉMORABLES DES DEUX
IMMORTELS AMANTS

PARIS
C. MARPON & E. FLAMMARION, ÉDITEURS
26, RUE RACINE, PRÈS L'ODÉON

Tous droits réservés.

HISTOIRE
D'HÉLOÏSE ET D'ABAILARD

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGN

HISTOIRE
D'HÉLOÏSE ET D'ABAILARD

PORTRAITS D'HÉLOÏSE ET D'ABAILARD

COMMENT ABAILARD SE FIT AIMER

Aimez et faites ce que vous voudrez.

SAINT-AUGUSTIN.

« En amour, a dit Montaigne, il faut de la piqure et de la cuisson ; ce n'est plus amour s'il est sans flèche et sans feu. » Aussi, le désir « attisé par la difficulté », a-t-il dû s'aviver surtout au fond du cloître ; d'où il serait vrai de dire que les plus actives jouissances ne sont pas où nous les croyons, mais là où il leur est plus difficile de s'exercer. L'amour emprunte donc un reflet et une saveur particulière du site où il naît, du temps où il s'éveille ; et c'est en l'endroit d'où il paraît proscrit qu'il est surtout curieux d'en rechercher les ravages et les plaisirs.

Au douzième siècle, l'une de ces figures traversées par le trait de feu de la passion fut la fameuse

nièce de Fulbert, chanoine de Paris. Cette nièce, si l'on en croit Papyre Masson, n'était autre que sa fille : il l'aurait eue d'une religieuse dont le nom est resté inconnu. Ardente, pleine de curiosités précoces, elle portait naturellement en son esprit cette soif de savoir dont M^{me} du Chatelet ne pouvait s'empêcher d'être dévorée à côté de Voltaire; et même, elle révélait déjà cette vivacité de désir qui devait la poursuivre jusqu'au fond de sa retraite, et qu'elle a rendue dans sa virulente expression, lorsqu'elle s'écriait, emportée par la violence de ses souvenirs : « Quoique la grâce de la vocation semble être ici assurée par une clôture et par des vœux, quoique les pointes de nos grilles en défendent les approches, cette sève d'Adam, qui monte insensiblement jusqu'au cœur, nous le corrompra si vous ne nous aidez à le conserver. »

Héloïse avait donc senti fort jeune « cette sève d'Adam » monter en elle. L'époque où elle allait atteindre sa dix-huitième année était aussi celle qui devait fixer ses destinées. Un très léger crayon d'Abailard suffit à faire justice de tous les portraits idéals des biographes romanesques, et celui qui devait être l'époux d'Héloïse, ayant à justifier un choix semblable, se contente de dire de son élève « qu'elle n'était pas d'une beauté vulgaire, la dernière de son sexe en beauté, mais la première en érudition : *Cùm per faciem non esset infima, per abundantiam litterarum erat suprema.* »

Plus tard, il écrivait aux religieuses du Paraclet :

« Vous avez dans votre mère un véritable maître qui peut tout vous enseigner : aussi bien vous donner l'exemple des vertus que vous instruire dans les belles-lettres. Votre mère, en effet, ne possède pas seulement la langue latine, elle est encore versée dans les langues hébraïque et grecque. En ce siècle, c'est la seule qui ait ainsi la connaissance de trois langues, connaissance que saint Jérôme regarde comme une grâce merveilleuse. »

Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, lui adressait ce portrait de sa vingtième année, dans la retraite qui dévorait ses jours :

» Je n'avais pas encore franchi les bornes de l'adolescence et n'étais pas encore un jeune homme, lorsque j'ai entendu célébrer non pas votre religion, mais vos glorieuses et louables études. J'entendais dire à la même époque qu'une femme, encore enchaînée dans les liens du monde, s'adonnait avec ardeur à l'étude des lettres et de la philosophie, étude où vous avez surpassé toutes les femmes et vaincu presque tous les hommes. »

Villon, la faisant apparaître dans le brillant cortège des dames du temps jadis, ajoutait :

Où est la très-sage Éloys,
Pour qui fut chastré et puis moyne
Pierre Esbaillart, à Saint Denis,
Pour son amour eut cette essoyne.

Abailard ne nous donne pas une peinture en pied de la personnalité physique d'Héloïse ; en revanche, il a bien soin d'avertir la postérité qu'il possédait une perfection de formes lui permettant d'adresser

indistinctement son hommage à toutes les femmes et ne révèle pas peu de fatuité en déclarant que chacune se serait crue trop honorée d'avoir fixé un instant son regard.

Si la personnalité morale d'Abailard s'accroît toute vivante dans la correspondance d'Héloïse, le moyen âge s'est chargé de transmettre le portrait de l'homme officiel.

Ainsi, la physionomie du jeune adversaire de Guillaume de Champeaux devait vivre dans la mémoire des masses en apparaissant sur quelques-uns des monuments gothiques qui suivirent le douzième siècle. L'église Notre-Dame, de Poissy possédait sur un de ses vitraux la figure de l'ancien moine de Saint-Denis. En la plaçant ainsi dans les sanctuaires de la foi, la théologie semblait admettre au rang de ses docteurs celui qu'elle avait tenté de foudroyer.

Ce vitrail, dont le dessin a été gravé dans le grand ouvrage des *Musées français*, d'Alexandre Lenoir, et dans celui de Beaunier et Rathier, représente Abailard agenouillé devant un prie-Dieu surmonté d'une croix d'or. Ses mains sont jointes ; la tête est tonsurée ; l'ovale du visage, très rétréci au menton, implique une sorte d'amaigrissement dans les traits que communique l'austérité de la vie ; l'ensemble de cette tête se découpe sur un fond bleu foncé. Le vêtement se compose d'une première tunique violetée, fendue au milieu de la cuisse, retombant devant et derrière, avec de larges manches ouvertes, et d'une seconde tunique verte. Cette seconde robe apparaît sous la première et couvre les jambes. Mais les man-

ches serrées des bras ne peuvent lui appartenir, car elles sont d'un violet sombre. Les pieds ont des chausses jaunes. Enfin sur une banderole rouge se détache le nom de *Petrus Baillart*, en lettres noires. L'A qui manque, est dérobé, selon Guénébault, sous une partie du vitrail.

Mais il n'appartient qu'à celle qui partagea sa destinée d'en offrir une esquisse gravée à l'eau-forte de l'amour. Le plus puissant témoignage là-dessus est celui de cette belle infortunée qui, longtemps après sa séparation d'avec lui, implorant la faveur de contempler son visage, s'écriait : « Pourrais-tu voir ces yeux vifs, sans te rappeler tous ces regards lascifs qui t'ont été si funestes ? Pourrais-tu contempler ce front majestueux d'Abailard, sans être jalouse de tout ce qui verrait comme toi un homme si charmant ? Cette bouche qu'on ne peut regarder sans désir, ces mains si propres à piller les trésors de l'amour, enfin toute la personne d'Abailard ne peut être envisagée par une femme sans péril. »

Les écrivains modernes ont retouché ces esquisses du moyen âge sans rien dire de plus. Pope et Colardeau font des deux amants du douzième siècle des héros fictifs, et l'on ne sait pourquoi c'est dans leurs œuvres que Chateaubriand vient rechercher la figure d'Héloïse. MM. de Rémusat et Guizot ont donné de savantes études sur ces deux curieuses individualités ; mais on ne retrouve point les types originaux dans cette noble facture académique, où se meuvent des personnages dont ils ont jugé à propos d'épurer les feux.

Lorsque Cousin a daigné nous dire qu'Héloïse «aima comme sainte Thérèse et qu'elle écrivit comme Sénèque », il paraît oublier que la personnalité physique compte bien aussi pour quelque chose. M. Lenoir a essayé de nous faire croire à une empreinte moulée en plâtre des ossements qu'il n'a jamais possédée. C'est donc à l'esprit, aidé de la tradition, de refaire ces portraits, surtout celui d'Héloïse resté inachevé.

Or, comme la chronique affirme que son précepteur aimait surtout en elle ce que les draperies du costume dérobaient à tous les yeux, il ressort de là l'idée d'une perfection plastique assez satisfaisante. On retrouve celle qui est désignée, *oper. Abailardi*, sous le nom d'*Adolescentula*.

L'historien la dépouille de ses vêtements comme le fit son maître Abailard, afin d'admirer toutes ses beautés secrètes. On revoit cette ligne du dos légèrement duveté, sculpturalement tracée entre les deux épaules, dont son amant devait suivre le trajet plus bas que la ceinture; ce vaste renflement des hanches, cette poitrine lustrée dont les ardents battements firent plus tard craquer la guimpe de la religieuse. S'il est une femme qu'on puisse se représenter sans aucun voile, c'est bien celle dont les formes les plus cachées s'offriront toujours à nous dans l'attitude où la mettait son amant pour la fustiger.

Ainsi la légende et l'histoire sont d'accord en général pour affirmer qu'Héloïse et Abailard possédaient l'un et l'autre un vif cachet de séduction,

cette beauté qui n'a rien de grêle et d'affiné dans les lignes, mais qui renferme, dans une facture harmonieuse et large, un caractère puissant et vigoureux.

C'est sur un fait semblable que l'on peut inaugurer le commencement de cette liaison fameuse entre la fille de Fulbert et le jeune et célèbre professeur qui remplit de son nom le siècle de Louis le Gros.

Abailard était né au bourg de Palais, près de Clisson, dans le diocèse de Nantes, en 1079, d'une famille noble. Son père s'appelait Bérenger, sa mère, Luce. Les biographes ont voulu qu'en pressentiment de son futur génie, ses parents l'aient nommé *Abailard*, exprimant par là qu'il naîtrait de son immense érudition une éloquence plus douce que le miel. Mais cette interprétation est purement poétique et ne s'appuie sur aucun fondement. Ayant achevé ce qu'on appelle aujourd'hui ses humanités, auxquelles se joignait la connaissance de l'hébreu, il vint à Paris terminer ses études sous Guillaume de Champeaux. Ce fut alors que surgit cette fameuse rivalité d'où Abailard devait sortir victorieux en quelques années. Seul parmi ses contemporains, il introduisit sur le terrain de la scolastique une vigueur de dialecticien que nul ne parvenait à faire reculer. Après divers incidents, parmi lesquels il faut compter deux voyages faits en Bretagne, il l'emporta par la puissance de sa parole sur ses adversaires. A trente ou trente-cinq ans, il était le plus puissant chef d'école enseignant dans Paris.

Entre le nominalisme, représenté par l'évêque

Roscelin, et qui n'accordait aux idées générales, hors de l'entendement, que le nom dont on se sert pour les exprimer, et la doctrine du réalisme soutenue par Champeaux qui tenait ces idées comme « substances réelles », il avait créé un système intermédiaire. Il fut en quelque sorte le rationaliste de son temps, en cherchant à introduire l'autorité du raisonnement philosophique dans la théologie. Abailard était donc un chercheur et un novateur, et c'est ce qui donnait à ses cours une immense vogue.

Où et comment connut-il Héloïse ? d'où partirent les premières avances ?

Héloïse se glissa-t-elle, comme les bachelettes d'aujourd'hui, dans le quartier de l'Université d'où s'élevaient les accents de cette voix vibrante, que plus d'une jeune fille chercha sans doute à entendre ? L'histoire est présomptueuse avec toutes ses affirmations, et veut toujours accrocher une date précise sur tout chef-d'œuvre d'amour qui naît à une époque indéterminée de la vie d'un homme.

Quoi qu'il en soit, et de l'aveu d'Abailard qui sortait d'expliquer Ezéchiel en quittant l'école d'Anselme, de Laon, sa réputation le mettait sur un très grand pied dans la maison de Fulbert. Il avait reçu les ordres et se trouvait pourvu d'un canonicat. Chose étrange, avec sa doublure de théologien, cet homme séduisait toutes les femmes. Ce docteur hébraïsant voyait la science diriger de son côté les cœurs les plus farouches, et volontiers chacune lui aurait dit :

Ah! pour l'amour du grec, souffrez qu'on vous embrasse.

Ce goût des équipées libertines, dorées par la politesse et l'éloquence, ces sens enfiévrés que n'éteignaient pas les espérances de la prélature, le faisaient aspirer sans doute à la possession d'une femme. Si l'on en croit Abailard, ce fut lui qui, ayant entendu parler d'une jeune et savante fille nommée Héloïse, tendit le piège où Fulbert se laissa tomber. Il lui offrit de lui payer une assez forte somme s'il consentait à le prendre en pension chez lui. Le chanoine, trouvant par ce moyen l'occasion de grossir son revenu, s'imagina aussi qu'il ferait compléter l'éducation de sa nièce par un homme d'une semblable renommée sans qu'il lui en coûtât une obole. Il accepta donc la proposition et supplia son hôte de donner quelques soins à l'instruction d'Héloïse, déjà si profonde. En même temps, il lui céda tous ses droits sur elle, même celui de la châtier et de la fustiger au besoin pour la contraindre à l'étude. Abailard ne put s'empêcher d'exprimer la surprise qu'il en ressentit : « Je ne pouvais assez m'étonner de sa grande simplicité, et je demeurais en moi-même aussi stupéfait que si j'avais vu confier une tendre brebis à un loup affamé. »

A toute époque sans doute, « la plus grande rêverie du monde est soi gouverner au son d'une cloche, et non au dicté du bon sens et entendement. » Le nouveau professeur ne s'avisa donc point de renfermer son élève dans un règlement d'études austères ; mais dans une lettre qui est une

confession, il raconte qu'il choisissait les endroits les plus écartés de la maison de la rue du Chantre, sous le prétexte d'éviter toute distraction. On devine que ce n'était point pour faire vibrer les cordes purement métaphysiques de l'amour : « Dans cette retraite, nous nous entretenions beaucoup plus de notre mutuelle ardeur que des questions de philosophie. Nous nous donnions plus de baisers que nous n'expliquions d'axiomes. Je portais plus souvent la main au sein d'Héloïse qu'à ses livres, et en badinant des diverses opinions de la morale, j'y trouvais la souveraine félicité. »

Cet aveu, enveloppé sous la forme d'une fine latinité, rappelle un passage exquis du chanoine Maucroix, un autre dialecticien à sa façon : « Vous me reprochez que bien souvent les sens ont emporté mon cœur, écrivait-il à mademoiselle Serment, à propos d'une nouvelle conquête faite par lui, pour cette fois-là, vous ne devinez pas trop mal, ma chère. Quand il y a un peu d'amour en campagne, cela arrive assez souvent ; car, quoi ! est-ce qu'on verrait une aimable chose et qu'on n'oserait s'en approcher un peu?... Voyez-vous, le corps est si près de l'esprit, on ne saurait quasi les séparer. »

Cependant il y avait des jours où quelque scrupule retenait Héloïse et l'empêchait de se rendre aux désirs de son amant. Dans ces occasions, Abailard ne se contraignait pas pour la traiter comme un enfant mutin, et, relevant ses vêtements, il se servait de ses mains comme d'une verge pour

fouetter ce beau corps qui se défendait de ses atteintes. Nul doute qu'il n'ait trouvé à cela un très voluptueux plaisir, à l'exemple de cette femme dont il est fait mention dans les contes du xvi^e siècle, qui faisait fouetter sa fille devant elle, afin d'en éprouver une sensation charnelle toute particulière.

L'on se souvient qu'il était d'usage aux jours des Innocents, pendant les xv^e et xvi^e siècles, de surprendre les jeunes personnes dans leur lit et de leur « bailler les innocents, » c'est-à-dire de leur administrer le châtiment qu'on applique à l'enfance. Les amoureux ne se faisaient pas faute d'user de ce privilège qui faisait dire à Clément Marot :

Très-chère sœur, si je savais où couche
Votre personne aux jours des Innocents,
De bon matin j'irais à votre couche
Voir ce corps gent que j'aime entre cinq sens.

Cette chère sœur, si l'on en croit les biographes, n'était autre que la belle Marguerite, sœur de François I^{er}. Il n'y a donc pas tout à fait à s'étonner si Abailard ne se contraignit pas pour se servir à l'égard d'Héloïse d'un traitement que l'usage devait permettre un jour aux hommes d'appliquer une fois chaque année à toutes les femmes. N'oublions pas que plus tard, dans les arrêts d'amour de Martial d'Auvergne, qui sont le compte rendu des jugements donnés par les *cours d'amour*, on voit que le délinquant au code de Cythère avait aussi à recevoir le fouet de la main des dames. Lucien, au

viii^e dialogue de ses courtisanes, fait dire à l'une d'elles que, lorsqu'un homme ne vous a ni battue ni injuriée, c'est qu'il ne vous chérit pas.

Le croirait-on? Abailard ne précédait que de quelques cents ans un écrivain contemporain, Michelet, qui recommande le même châtiment, en certaines occasions, à l'égard de la femme qu'on aime, et l'on peut rapprocher de ce traitement subi par Héloïse ce singulier aveu que Montesquieu plaçait dans la bouche d'une de ses héroïnes :

« Ma chère mère, je suis la plus malheureuse femme du monde ; il n'y a rien que je n'aie fait pour me faire aimer de mon mari, et je n'ai jamais pu y réussir. Hier, j'avais mille affaires dans la maison, je sortis et je demurai tout le jour dehors ; je crus à mon retour qu'il me battrait bien fort, mais il ne me dit pas un seul mot. Ma sœur est bien autrement traitée ; son mari la bat tous les jours ; elle ne peut pas regarder un homme sans qu'il ne l'assomme soudain ; ils s'aiment beaucoup ainsi, et vivent de la meilleure intelligence du monde.

« C'est ce qui la rend si fière, mais je ne lui donnerai pas longtemps sujet de me mépriser ; j'ai résolu de me faire aimer de mon mari, à quelque prix que ce soit : je le ferai si bien enrager qu'il me donne des marques d'amitié. Il ne sera pas dit que je ne serai pas battue, et que je vivrai dans la maison sans que l'on pense à moi. La moindre chiquenaude qu'il me donnera, je crierai de toute ma force, afin qu'on s'imagine qu'il y va tout de

bon, et jecrois que, si quelque voisin venait à mon secours, je l'étranglerais. Je vous supplie, ma chère mère, de vouloir bien représenter à mon mari qu'il me traite d'une manière indigne. Mon père, qui est un si honnête homme, n'agissait pas de même, et il me souvient que, lorsque j'étais petite fille, il me semblait quelquefois qu'il vous aimait trop. »

L'action d'Abailard, si censurée au XII^e siècle, se trouve donc logiquement commentée par Montesquieu et Michelet. Il n'est pas douteux qu'Héloïse n'y trouvât son compte aussi bien que lui.

LA RUE DU CHANTRE

L'AMOUR SANS LE MARIAGE

Eheu quid volui misero mihi! Floribus austrum
Perditus, et liquidis immisi fontibus apros.

VIRGILE.

Quelque temps après qu'Abailard fut descendu de la montagne Sainte-Geneviève où il avait établi son école ou son *camp*, il avoue qu'il jouissait d'Héloïse, en homme « dont les travaux avaient longtemps interdit les plaisirs qu'il aurait voulu pouvoir poursuivre avec plus de loisirs et de soin dans la société des nobles femmes ». « Dans notre ardeur, nous passions par toutes les phases et tous les degrés de l'amour. Toutes ses inventions furent mises en œuvre, aucun raffinement ne fut oublié. Ces joies si nouvelles pour nous, nous les prolongions avec délices, et nous ne nous lassions jamais. Le plaisir me dominait tellement que je ne pouvais plus me livrer à la philosophie, ni donner mes soins à mon école. C'était pour moi un ennui mortel que de me rendre à mes exercices et d'y rester. C'était aussi une fatigue, car toutes les heures de la nuit étaient réservées à l'amour, et celles de la journée à l'étude ».

« L'enfant ailé de Cythère, a dit Horace, est le plus grand ennemi de Minerve et de ses travaux. »
 « Je me bornais à répéter mes anciennes leçons, ajoute Abailard, et s'il m'arrivait de composer des vers, c'étaient des chansons d'amour et non des axiomes de philosophie. » Quelles plus riantes matinées que celles qu'offrait alors la chambre aux poutrelles noircies, dans laquelle Héloïse se penchait sur ce futur ennemi de saint Bernard ? Tandis que, sous la force irrésistible de ses caresses, sa figure décolorée trahissait une légère pâmoison, pendant que toutes les parties chaudes de son être tressaillaient, elle pouvait murmurer d'avance ces paroles du poème de Thomas Moore : « Alors je sentis courir pour la première fois sur mes lèvres des enivrements mystérieux. »

Ici surgit une question assez importante : Abailard se contenta-t-il d'aimer Héloïse uniquement ; lui, qui était aimé de toutes les femmes, n'en payait-il qu'une seule de retour ? Parmi les plaintes composées par lui, s'en trouve une entre autres : *David pleurant sur Saül et sur Jonathas*, qu'il paraît avoir appliquée à ses malheurs touchant les terribles représailles de Fulbert qui l'avaient presque retranché de la société. Dans ce morceau, écrit en vers latins, ce passage : « livrez-vous aux gémissements, fille de Sion, Saül n'est plus dont les mains libérales vous ornaient de la pourpre, » trahissait peut-être un secret souvenir pour les femmes qu'il avait connues. Enfin, Foulques, prieur de Deuil, lui rappelle qu'il les a aimées par-dessus

tout. Si l'on s'en rapporte au témoignage de sa maîtresse, quoiqu'elle vit peut-être avec des yeux un peu prévenus, il avait pour lui deux irrésistibles éléments de séduction : « Vous possédiez surtout deux talents qui devaient conquérir toutes les femmes, je veux dire ceux du poète et du musicien. Je ne crois pas que ces agréments se soient jamais rencontrés dans un autre philosophe à un degré semblable ; c'est ainsi que, pour vous délasser de vos travaux philosophiques, vous avez composé, comme en vous jouant, une foule de vers et de chansons amoureuses, dont les pensées poétiques et les grâces musicales trouvèrent partout des échos. Votre nom volait de bouche en bouche et restait gravé dans la mémoire des plus ignorants par la douceur de vos mélodies. Les femmes les plus sévères ne l'auraient pas été pour vous, si vous aviez voulu les corrompre. »

De cet aveu, il s'ensuit que celle qui le faisait avait des rivales, et que parmi elles plusieurs pouvaient être réellement aimées, quoique avec moins de rhétorique. Ce qui cause un profond étonnement, c'est que les contemporains d'Abailard aient pu lui jeter le moindre blâme, lorsqu'en tous diocèses les prélats se montraient si acharnés à entamer « la douce affaire. »

On n'avait pas encore oublié l'époque où Guillaume d'Aquitaine, l'amant de la vicomtesse de Châtellerauld, se vantait d'avoir érigé une abbaye de courtisanes, par une imitation des couvents de vierges, et d'avoir établi pour abbesses, prieures et

officières, les plus célèbres débauchées qu'il désignait par leur nom. Ce même rude seigneur, auquel on insinuait de se séparer de sa maîtresse, répondait sans sourciller à Girard, évêque d'Angoulême : « Il te serait plus aisé de peigner et de friser les cheveux que tu n'as point, qu'à moi de quitter la vicomtesse de Châtellerauld. »

Les évêques retirés au fond de leurs pavillons sous les ombrages du jardin épiscopal, aidaient les femmes de leurs diocèses à ciseler délicatement l'adultère. Le souffle de luxure ecclésiastique s'échappait de toutes les portes et gonflait toutes les jupes ; on entendait matines dans son lit où le moelleux duvet de l'eider gardait l'empreinte moulée des formes d'une jolie concubine. A midi, la convoitise d'une table servie sous les fraîches ramées rappelait du fond des forêts, où ils se livraient à la chasse, les prélats et les nonnettes. On pouvait leur appliquer d'avance le legs que Villon devait adresser un peu plus tard à la gent cléricale :

. . . . Aux frères mendiants,
Aux dévotes et aux béguines,
Tant de Paris que d'Orléans,
Tant turlupins que turlupines,
De grasses soupes jacobines,
Et flans, leur fait oblation,
Et puis après, soubz les courtines,
Parler de contemplation.

Sous les courtines ! c'est le cri général, on dirait qu'il s'échappe du tabernacle une vapeur engour-

dissante qui plonge l'Église tout entière sous les courtines.

Tout est commun entre amis, même les femmes, disaient les fameuses décrétales. A la même époque, on présenta aussi une requête au pape Sixte IV, qui réclamait l'autorisation de commettre l'amoureux larcin pendant les mois caniculaires, et selon l'abbé Velly, Sixte écrivit au bas de la demande : « Soit fait ainsi qu'il est requis. »

Il est donc très rationnel d'admettre que c'est à l'époque qu'ils traversèrent qu'Héloïse et son ardent ami, durent emprunter quelques-unes de ces violences de transports qui les enfermèrent comme dans un cercle de feu. Non, ce ne fut point une pâle héroïne que cette femme, aussi savante en jeux et inventions de lesbinage que dans son érudition tant célébrée. Il est beau d'avoir aimé, mais il est encore plus beau de l'avoir fait à une époque où la superstition ne libérait pas l'esprit de la crainte des châtiements terribles de l'autre vie, où les plus invincibles se figuraient quelquefois voir s'entr'ouvrir pour eux « les gouffres brûlants de la terre, » pour expier quelques instants de plaisir. Héloïse ne connut pas cette crainte ; elle eût descendu avec Abailard l'escalier galant de l'enfer, afin d'aller cueillir au bord du cratère funèbre les sombres fleurs du mai. Son amour brava les hommes et défia presque Dieu au fond des prisons monastiques.

Dans l'emplacement qu'occupe aujourd'hui sur le quai Napoléon une maison, d'architecture moderne, ornée des médaillons apocryphes d'Héloïse et

d'Abailard, se dessinait une rue étroite, obscure, où s'élevait, au n° 1, une humble habitation encaissée et comme étouffée entre des constructions semblables. Cette rue s'appelait la rue du Chantre et cette maison était celle du chanoine Fulbert. D'après les archivistes du vieux Paris et les gravures antiques du temps, la façade sombre, rétrécie, était percée de petites baies en guise de fenêtres, ne laissant pénétrer qu'un jour rare et triste. A gauche se présentait une aile de bâtiment à la base duquel était percée une sorte de voûte rampante, laissant distinguer les premières marches d'un escalier taillé dans le bois. Presque sur le même alignement se montrait une construction irrégulière dont la partie supérieure avançait en saillie. C'était là qu'en quittant les écoles du Cloître ou de Saint-Victor, l'âme encore agitée par d'orageux débats, accourait Abailard; c'était là que, fier de posséder un tel hôte, Fulbert pouvait s'écrier comme Artaxerce donnant l'hospitalité à l'un des plus grands citoyens de la Grèce : « J'ai Thémistocle l'Athénien. »

Mais en vain, retranchés dans une humble retraite de la vieille Lutèce, loin des foules orageuses, une jeune fille et un rhétoricien croyaient pouvoir à jamais endormir les soupçons. Une dernière fois on se les représente en cette chambre sévèrement meublée. Au fond de la pièce, comme en toute maison bourgeoise ou monacale, s'étalait le lit aux coussins couverts d'une étoffe bleue rayée, précédant les fameux lits à pavillon de soie; ce lit, qui avait peut-être abrité les amours du chanoine Ful-

bert, avant de servir de retrait à ceux d'Abailard et d'Héloïse. Ça et là les escabeaux, les sièges ornés de colonnes formant un triple étage de dossiers à plein cintre. Entre les lourds bahuts en chêne brut, les pupitres surchargés de livres, à reliure orfèvrée, d'où pendait l'anneau dans lequel roulait la chaîne fixée au pupitre. Les tables portant les cylindres mobiles autour desquels s'enroulaient les parchemins où l'on écrivait avec des plumes de grue. Enfin l'horloge ou clepsydre exprimant le rôle des heures sur ces matinées joyeuses.

Dans la pénombre d'une étroite fenêtre, est assise une jeune femme vêtue d'une robe de *siglaton* — étoffe de soie — agrémentée de *noyaux* d'ivoire ou boutons. Le costume est garni de doubles manches dont l'une s'élargit en descendant, et se termine en haut de l'avant-bras. La gorge est couverte d'une guimpe en toile fine ; la taille est serrée dans une ceinture d'où s'échappe l'aumônière ou le bourselot cloqueté d'argent. Quelques années plus tard cette même ceinture, incrustée de *béryl* et d'or, se placera sous la robe qu'on fendra de chaque côté des hanches, et ce sont ces ouvertures, appelées aussi *fenêtres d'enfer*, par lesquelles on verra briller les feux des pierreries.

Sous ce costume d'une gentille demoiselle, Héloïse apparaît, ses longs cheveux retenus par le *tresson* ou bandeau. A son cou s'enroule un collier à grains ; ses pieds sont chaussés de souliers à bec recourbé.

Près d'elle, un homme dans la force de l'âge laisse entrevoir sous la longue robe du clerc des

membres vigoureux, une stature majestueuse. Il tient en ses mains la *rote* sur laquelle il promène un archet à fil de métal et dont il tire des sons qui accompagnent sa voix.

Hélas ! ce furent précisément ces chansons dont les mètres harmonieux enchâssaient le nom d'Héloïse qui, redites par la foule avide, arrivèrent jusqu'à Fulbert. Dans sa fureur, il se plaignit si bruyamment, que chacun connut bientôt ce qui avait fait pour Abailard les charmes de sa retraite rue du Chantre. Il dut laisser sa maîtresse seule, en proie aux véhémentes colères de l'homme d'église. Quelques biographes anonymes prétendent que Fulbert fit immédiatement partir sa fille pour Corbeil ; mais ce fait n'est pas mentionné dans ces fameux mémoires d'Abailard, *historia calamitatum*. Les deux amants continuèrent à se voir en secret ; les dangers de leur situation ne les rendirent guère plus modérés. « Une fois le voile levé, le scandale ne nous retenait plus, dit Abailard, et nous ne rencontrions guère les flagellations de la honte devant le charme irrésistible de la possession. Il nous arriva donc ce que l'antiquité raconte de Mars et de Vénus lorsqu'ils furent surpris. »

Un événement inattendu allait les rapprocher. Héloïse était mère, et, dans cet état, exposée à de nouvelles marques d'outrage d'un imbécile vieillard. Aussitôt qu'elle lui en eut communiqué l'important avis, Abailard revint précipitamment auprès d'elle, et guetta l'instant favorable pour l'enlever et la mettre en sûreté. Une nuit, en l'absence de

Fulbert, Héloïse quitta furtivement la maison du chanoine sous la garde de son amant. Par un de ces singuliers rapprochements du hasard avec la situation qu'elle devait occuper un jour, elle était déguisée en religieuse. Malgré les périls d'une telle expédition, la prétendue nonne parvint à gagner la Bretagne, chez une sœur de son amant appelée Denyse, où elle mit au monde un fils qu'elle appela Astrolabe.

Rien ne prouve, comme quelques historiens l'ont prétendu, Moréri entre autres, qu'Abailard l'ait accompagnée dans ce voyage. L'amant ravisseur assure au contraire s'être mis en garde contre toute tentative de vengeance que pouvait attirer sur lui le retour de Fulbert. Aurait-il été nécessaire pour lui de prendre toutes ces mesures, s'il ne fût pas resté à Paris? Cependant, voulant apaiser le père de sa maîtresse, Abailard se rendit auprès de lui et lui offrit d'épouser celle qu'il venait d'enlever à son affection, s'il voulait tenir cette union secrète. Le chanoine y consentit, et ce fut alors qu'Abailard partit pour la Bretagne, afin d'en ramener Héloïse et d'en faire sa femme. Mais elle amassa contre ce projet d'hymen toutes les objections qu'elle put imaginer.

« Non, disait-elle, ne vous rappelez-vous point Socrate qui sortait joyeux de la vie parce qu'il y laissait Xantippe? Ne m'est-il pas plus doux de me voir votre maîtresse que votre épouse? L'amour n'aurait-il pas plus de force pour conserver nos cœurs dans l'intelligence que les nœuds de l'hymen? » Sachant

bien que l'obstacle irrite la passion, que celui qui ne le rencontre plus sur son chemin trouve parfois la satiété, à l'exemple d'Ovide elle s'écriait enfin :
« De trop faciles amours paraissent insipides. »

Jean de Meung, un des auteurs du *Roman de la Rose*, ouvrage qu'on attribuait faussement à Abailard, puisqu'il fut écrit un siècle après lui, s'exprime ainsi, à l'occasion de cet événement :

Pierre Abailard reconfesse
Que suer Eloys l'abesse
Du Paraquet, qui fut s'amie,
Accorder ne se voloit mie.
Por riens qu'il la preist à farne
Ainsi le faisoit la genne dame
Bien entendant et bien lectrée,
Et bien amant et bien amée,
Arguments à li chastier
Qu'il se gardast de marier.

Mais à son tour Abailard repoussa toutes ces raisons, il contraignit Héloïse à laisser leur fils Astrolabe aux soins de sa sœur Denyse, et, de retour à Paris avec sa maîtresse, il fit consacrer leur union.

Ainsi le mariage fut leur premier pas vers le cloître où tous deux devaient se débattre si longtemps comme sous les aiguillons d'un lit de flammes.

LA VENGEANCE D'UN HOMME D'ÉGLISE

LE MONASTÈRE D'ARGENTEUIL

Tous pour toutes, toutes pour tous.

LA FÊTE DES FOUS.

Jamais silence ne pouvait être plus impérieusement exigé par Abailard, que celui qu'il désirait garder sur un hymen dont la réalisation dévoilée devait briser sa carrière. Le mariage, considéré par Cicéron et Sénèque comme un joug infamant pour le philosophe, apparaissait encore ainsi qu'une déchéance. Ce scandale, en atteignant le chef de la première de ces grandes écoles qui agitaient si puissamment la France du XII^e siècle, aurait plongé chacun dans la stupeur. L'Eglise eût éclaté en perdant l'espérance d'acquérir un docteur, et les adversaires d'Abailard pouvaient fort bien considérer le fait comme une désertion.

Héloïse niait avec serment qu'elle fût sa femme à ceux qui, connaissant l'outrage, soupçonnaient déjà la réparation. Fulbert, après avoir promis le secret, finit par se persuader qu'une union qui se dérobaît à tous les yeux laissait son honneur entaché, et, ne

parvenant pas à vaincre les dénégations de sa fille sur ce mariage, il recommença ses persécutions. Abailard vint encore une fois la soustraire à une telle existence, et la fit entrer au couvent d'Argenteuil, où, sous l'habit monastique, elle devait passer pour avoir formulé des vœux. Mais son ardeur l'y poursuivait et lui faisait tout obtenir d'elle. Certes ce ne fut pas par l'extase qu'il se serait contenté de concevoir le plaisir.

Nul ne peut savoir quelle puissante rébellion des sens, quel doux violentement de chasteté s'exercèrent entre les deux époux dans cette sauvage retraite. « Vous savez comment après notre union, lui rappelait-il, lorsque vous étiez au monastère d'Argenteuil avec les religieuses, j'allai vous visiter un jour en secret et ce que ma passion effrénée me fit exiger de vous dans le réfectoire même, faute d'un autre endroit pour le satisfaire. » Il ne s'adressait point à une mémoire stérile. « Que de ménagements et de stratagèmes pour vous voir ! » lui répondait-elle..., et plus loin, parlant de son désespoir de ne pouvoir recommencer : « Si c'est un crime de vivre ainsi, j'aime le crime. »

Les parents d'Héloïse crurent qu'ils étaient joués en voyant sa retraite à Argenteuil, et pensèrent qu'Abailard l'avait contrainte à prendre le voile pour se débarrasser d'un mariage qu'il regrettait. Un complot fut promptement organisé afin de tirer vengeance de lui.

Une nuit, pendant que le mari d'Héloïse reposait dans un endroit écarté de sa maison, un serviteur

soudoyé par Fulbert laissa pénétrer auprès de lui cinq hommes, armés de certains instruments, qui le garrottèrent et ne lui laissèrent pas plus le caractère d'homme que n'en possède un muet du sérail. Après cet attentat, ils prirent la fuite. Les prompts secours qu'il fallut donner à celui qui fut l'objet d'une pareille cruauté répandirent la nouvelle en un instant, et c'est cette publicité qui lui fut insupportable. De tous côtés retentissaient les gémissements de ses disciples. Les femmes, affirme-t-il, se montraient inconsolables, comme si on leur eût ravi quelque chose qui leur appartenait en toute légitimité. Peut-être s'en trouve-t-il quelques-unes qui, n'ayant pas encore subi ses atteintes, auraient voulu « cognoître de quelle lance il pourroit joster contre leur écu. »

Deux des affidés du chanoine ayant été pris eurent les yeux crevés et subirent le même traitement dont ils s'étaient faits les exécuteurs. Fulbert, convoqué par la haute cour ecclésiastique, grâce à ses protections, en fut quitte pour voir ses biens confisqués. La douceur de la sentence exaspéra Abailard. Cet homme si fort eut un rugissement de douleur, et prit la détermination d'ensevelir sa honte au fond du cloître. C'est la situation du prêtre de Cybèle qui voyait passer dans ses nuits arides les belles Apuliennes « au front brûlé par le soleil », ces blanches Chloris « dont la beauté est un reflet de la lune d'avril sur l'océan du soir ». Toutes les Laïs allaient pour Abailard se transformer en Lucrece. Cyrano de Bergerac a exprimé cette situation d'un homme

auprès duquel les plus coquettes se montreront subitement devenues sages :

O souverain expéditif
 Pour guérir tout sexe lascif
 D'amour naissant ou effectif,
 Genre neutre, genre métif,
 Qui n'êtes homme qu'abstractif.

Quelques années après, Abailard gravissait en poète cette montagne des servitudes terrestres, et les fragments de ses plaintes lyriques retentissaient « en un rôle harmonieux. »

« Pourquoi ai-je voulu voir les fêtes étrangères ? C'est pour mon malheur que j'ai été connu en voulant les connaître.

« Malheur à moi, infortuné ! je me suis perdu moi-même. »

Plus loin, s'excusant sur l'attraction irrésistible qu'il avait ressentie :

« L'amour avait entraîné... La faute avait été sanctifiée... Le jugement ne devait-il pas tenir compte de la diminution de la faute ?

« La jeunesse est légère ; elle a peu de discernement. La sévérité des hommes prudents a été trop grande envers elle. »

En d'autres endroits, il montre son dépit de s'être ainsi laissé prendre :

« O femme, tu es l'éternel fléau des plus grands hommes ; tu as été créée pour leur perte. La première a terrassé le père du genre humain, et présente la coupe de mort à toute sa race. »

Et, renchérissant encore sur l'œuvre de destruction exercée par elle :

« Ouvre ton sein à l'aspic, ta poitrine au feu, si tu es sage, plutôt que de te confier aux attraits de la femme. »

Devant le désir absolu d'Abailard d'embrasser l'état monastique, Héloïse n'eut qu'à se soumettre à son tour ; elle résolut de poser le bandeau glacé de la nonne sur son front. Abailard eut soin cependant de ne s'engager à l'abbaye de Saint-Denis que lorsqu'il eut la certitude qu'Héloïse entre rait aussi dans un cloître, aussi on ne le voit prononcer des vœux qu'après elle. « Ma faiblesse me rendit jaloux, lui avoua-t-il plus tard. Je crus que, ne trouvant en moi que des désirs, vous chercheriez ailleurs un amant plus solide. L'amour croit ce qu'il craint ; je voulus me rassurer en vous pressant de faire des vœux, j'aimais mieux vous perdre que de hasarder de vous partager, et je renonçai à faire profession jusqu'à ce que vous eussiez fait la vôtre, pour avoir la liberté, si vous eussiez résisté à faire ces vœux, de vous suivre partout pour faire le bonheur de votre vie si vous m'aviez toujours aimé, ou pour être votre bourreau si vous aviez été infidèle. »

Ce ne fut cependant point sans ressentir une lugubre angoisse qu'Héloïse vit couper sa longue chevelure de Bérénice. Au moment de prononcer au couvent d'Argenteuil le serment irrévocable, elle répéta ces vers que Lucain, dans *la Pharsale*, place sur les lèvres de Cornélie : « O noble époux, ma couche fatale ne devait point te recevoir ! Ma for-

tune avait-elle donc ce droit sur une tête si haute
 Quelle fureur impie m'a poussée dans tes bras, si je
 devais causer ton malheur ? Maintenant tu vas être
 vengé, mais mon cœur va au-devant du sacrifice. »

En prononçant ces paroles, elle marcha vers
 l'autel, reçut des mains de l'évêque le voile béni,
 et fit publiquement profession.

Si quelque chose devait cependant adoucir une
 pareille destinée, c'était bien le choix qu'avait fait
 Héloïse du couvent d'Argenteuil. Ce qui se passait
 derrière ces hautes murailles, qui ne devaient lais-
 ser pénétrer que les parfums de l'amour mystique,
 rappelle le souhait formulé par le moine de Mon-
 taudon : « De gros saumons à l'heure de nonne, sa
 maîtresse auprès d'un clair ruisseau, le plaisir de
 sa mie, le baiser et encore plus s'il était possible ». Point de couvent de femmes qui ne fût accompagné
 d'un monastère de moines, en sorte que la méthode
 d'oraison était le lit d'une jeune religieuse. Toutes
 les nuits, quelque pieux ravisseur de conscience
 laissait en chaque cellule ses petits bouquets de dé-
 votion.

Il n'est rien d'outré là-dessus. Un curieux docu-
 ment du seizième siècle suffit à donner un joli
 chiffre du nombre de moines que pouvait abriter la
 cellule d'une religieuse. Henri II, à court d'argent,
 cherche avec quelque conseiller intime un expédient
 pour en trouver sans recourir à la fausse monnaie.

« Sire, dit l'abbé de Brantôme, j'en sais deux à
 votre convenance.

— Et lesquels ? demanda le roi.

— Le premier, sire, serait de vous défaire de toutes les charges de votre maison et de les vendre au plus offrant.

— Autant vaudrait créer un deuxième roi de France.

— Le second moyen aussi me semble plus raisonnable, et produira, comme l'autre, deux millions d'or.

— Serait-ce pas de découvrir une autre terre d'Amérique?...

— Je n'y avais pas songé; mais non, il suffirait de commander qu'on vendit à votre profit les lits des moines.

— Et où donc, s'il vous plait, coucheraient ces pauvres diables de moines, quand ils n'auraient plus de lits? ils ne se contenteraient d'être couchés sur l'état de ma maison royale.

— Oui-da, les révérends seraient moins embarrassés que vous n'êtes, ils s'en iraient comme d'habitude coucher avec les nonnains.

— Je le veux bien et suis en cela de bon accommodement. Mais il s'en faut de beaucoup qu'il y ait autant de nonnains que de moines.

— C'est comme je l'entends, sire.

— Alors, comment l'entendez-vous, à moins d'une multiplication de nonnains comme des pains au désert?

— Laissez faire, aucun moine certainement ne se plaindra d'être mal couché; chaque nonnain en logera pour le moins demi-douzaine.

— Ainsi soit-il! Excusez du peu ».

Eh bien, ce que les tablettes du seizième siècle ont consacré dans leurs notes mordantes peut révéler en même temps l'état des abbayes du douzième siècle. Suger, abbé de Saint-Denis, a laissé sur Argenteuil un passage très absolu et très formel :

« *Papa Honorius, vir gravis et severus, justiciam nostram de monasterio Argentoilensi puellarum miserrimâ conversatione infamato.* — Honorius, esprit ferme et sage, nous a rendu nos droits sur le monastère d'Argenteuil, monastère mal famé à cause des relations criminelles qu'on y avait avec les filles. »

Héloïse n'est point exceptée de ce jugement. De plus, on l'avait faite prieure, comment n'aurait-elle point partagé l'existence de celles qu'elle gouvernait? et s'il est vrai que les filles d'Argenteuil ne se soient contraintes en aucune façon, ne serait-ce point parce qu'Héloïse se souciait peu de mettre un frein à leurs plaisirs? Ayant été jetée dans un monastère à vingt-deux ans, sans qu'aucun penchant l'y ait jamais conduite, comment aurait-elle pu se défendre d'appartenir quelquefois à ceux d'entre ces gais prélats qu'elle laissait volontairement dans l'enceinte de l'abbaye?

Ce qu'on cherche dans une passion nouvelle, c'est moins l'attachement de tel ou tel que l'occasion « du trouble ou du rêve ». C'est moins une nouvelle liaison qui nous occupe que le besoin d'amour. On change, on trahit son amant, tout en restant fidèle à l'amour. Objectera-t-on que le sou-

venir d'Abailard était encore assez vif dans le cœur d'Héloïse pour la soustraire à la tentation d'autres embrassements ? mais elle savait bien qu'il lui était interdit de retrouver jamais certaines jouissances avec lui. Enfin cette femme qui, du Paraclét, écrivait à son ancien époux le lendemain d'une insomnie amoureuse : « Viens avec tes regards séducteurs effacer à mes yeux l'image des félicités célestes... Viens m'écarter de la route des cieux et me disputer à Dieu même », cette femme était-elle plus froide dans les fièvres de sa vingtième année, lorsque les désirs, que ne pouvait manquer d'exciter sa jeunesse, l'environnaient de toutes parts ? Ces fameuses lettres parties du Paraclét ne sont-elles pas une preuve de plus qu'elle n'avait guère le temps de songer à lui au prieuré d'Argenteuil ? Aucune plainte ne lui échappe pendant le séjour qu'elle y fait, ce qui prouverait, par conséquent, que toutes ses nuits n'étaient point consacrées à pleurer Abailard.

Ces charmantes épicuriennes d'Argenteuil étaient sœurs des religieuses de Longchamps qui, à l'époque de la Ligue, désertèrent le moutier pour s'abandonner aux soldats du Béarnais. Le journal de Pierre de l'Estoile fait mention de ces héroïnes du cloître qui, leurs cheveux ayant repoussé, avaient délaissé la noire étamine et décolleté leurs guimpes pour se montrer en public « en vrais habits de courtizannes, estant fardées, musquées et pouldrées » ; elles ont aussi, au dix-septième siècle, « des rubans couleur pourpre, des gants parfumés,

des montres d'or, des bijoux ciselés, qui font le désespoir de M. Vincent de Paul ».

Au couvent d'Argenteuil, les nonnes dans la pleine extension de leur « verte jeunesse » inauguraient déjà cette belle vie, cette existence étoffée d'un riche monastère. Aussi se représente-t-on les aimables compagnes d'Héloïse introduisant dans les confessionnaux des jeunes hommes déguisés en prêtres, avec lesquels elles allaient s'entretenir.

L'heure du souper réunissait toute cette bande autour des tables où circulaient dans des jarres de terre, jaunes ou rouges, enduites d'un vernis brillant, les potages au gruau et aux volailles. Sur des plats orfèvrés, les chevreaux rôtis « tendres comme des agneaux de Galère », les quartiers de porc, les chapons, la chair des cygnes, les truites de Genève, le brochet et le saumon, les mets assaisonnés avec la menthe et la sauge, les salades et les pois chiches d'Italie. Les pains de chanoine et les pains de chevalier, le beurre savoureux des métairies, les fromages persillés, venaient renforcer encore cette cuisine épiscopale. De grandes vasques en argent ou en cuivre repoussé offraient des pyramides de pommes, de prunes violettes, de raisins de Corinthe, des figues de Mélille et d'Algarve. Le vin de Gaza ou de Palestine jaillissait des hanaps, des vases et des coupes, avec les boissons de diverses sortes où l'on avait introduit des fusions d'absinthe, de myrthe, de romarin, d'aloès, d'aniset d'hysope, mélangées de miel. Les lampes, posées sur des fûts ou suspendues par des chaînettes, faisaient étinceler

les tapisseries de *soutil ouvraige*, ou les nappes jonchées de feuilles de roses qui couvraient la table. Après le repas, on jouait aux dés, ou bien il arrivait ce que Froumenteau raconte d'une promenade faite chez un de ces lurons d'Église : « Chascuns, tenant sa nymphe sous le bras, se fourrèrent si avant dans le bois, qu'il estait plus de deux nuits quand ils commencèrent d'en sortir. » D'autres fois l'on inaugurait un immense chœur balladoire, ou un branle, qui devait être modelé sur le *cycinnis* des Grecs, au son des *syrix* ou flûtes à sept tuyaux, des *chorus* et des sistres. Le prélat ou le chef de l'assemblée confessait libéralement, comme au sixième siècle, les brandons qu'ils avaient dansé en « cette danse macabrée. » Après cela, évêques, chanoines et moniales s'en allaient achever leurs épousailles sous les tentures de *celand*.

Ainsi les ordonnances des prélats sont très précises pour tout ce qui touche les fêtes données dans les abbayes soumises à leur juridiction :

L'abbé prétend que ses nonnains
A découvert montrent leurs seins.

Telle est la règle pendant tout le moyen âge et au delà.

Héloïse, pendant l'espace de temps qu'elle passa à l'abbaye d'Argenteuil, fut donc épiscopée et cardinalisée avec grande délection. Les épicuriens de l'autel ne tenaient pas à ce proverbe :

Près d'un corset un sein n'est ou'un lourdaud,

et chaque moniale, pratiquant la loi d'obédience envers le sire abbé, confirmait la prescription qu'on devait placer à un certain moment dans la bouche d'une directrice de communauté :

Songez toujours que, couchée ou debout,
Le ciel nous fit pour consentir à tout.

Et encore on aurait pu appliquer aux religieuses d'Argenteuil, comme plus tard à quelques congrégations du dix-septième siècle, cette phrase des anciens sur les Lesbiennes : « Ce ne sont pas seulement les hommes qu'aiment les moniales. » Un directeur du couvent écrivait à ses religieuses : « Maintenant il n'y a aucune maison réformée où toutes les dames de la cour n'aient permission d'entrer. N'avoir pas ce privilège est une marque de peu d'autorité... Or, non seulement elles y entrent, mais encore elles y demeurent des huit ou quinze jours, y mangent et y couchent, et mènent avec elles cinq ou six jeunes filles; *chaque religieuse en prend une*; c'est ma cousine, ma confidente, ou ma dévote; jugez pendant ce temps comme tout va ».

Ce que ce prêtre raconte des bénédictines de son temps autorise en quelque sorte à supposer que ce genre de plaisir, légué sans doute par le xvi^e siècle, subsistait dans les cloîtres bien antérieurement, puisque le xvi^e siècle n'est que l'accumulation de toutes les voluptueuses inventions précédentes. Le xvi^e siècle est l'expression de tout ce que les époques antérieures ont imaginé pour rompre la monotonie

claustrale des couvents. Or aucun plaisir d'amour n'a trouvé les religieuses du moyen âge ignorantes. Pendant les XI^e, XII^e et XIV^e siècles, les abbayes, comme de vastes chaudières magiques, rassemblent les éléments les plus hétérogènes, qui deviendront un jour les matériaux avec lesquels on pourrait élever une statue à sainte Impudique.

L'histoire n'avancerait peut-être rien de trop en disant que la prieure d'Argenteuil aurait pu transmettre à l'un des abbés dont elle relevait cette invitation modelée sur le message grec : « Venez; et nous vous donnerons sept vestales... sept jeunes vestales habiles en toutes sortes d'ouvrages. »

Aux plaisirs de l'abbaye d'Argenteuil se mêlaient des occupations d'un autre genre, offrant un singulier contraste et qui consistaient à faire ce qu'on appelait alors des *rouleaux de morts*; ces rouleaux étaient des sortes de nécrologes des trépassés illustres, dans lesquels les beaux esprits du temps trouvaient le moyen d'exercer leur plume et leur latinité.

Du IX^e au XII^e siècle et au delà nous trouvons cet usage établi entre couvents, de s'envoyer mutuellement les noms des prélats, des princes, des nobles dames, qui étaient allés de vie à trépas, et qu'on recommandait ainsi aux prières de chaque communauté. On inscrivait les noms des défunts sur des feuilles de parchemin cousues les unes au bout des autres. Cette inscription n'était pas une sèche nomenclature; on y trouvait mentionnés, au contraire, avec le nom du personnage, les traits

principaux de son existence qui pouvaient le recommander à l'admiration de ses contemporains. S'il s'agissait d'un moine, on détaillait ses bonnes œuvres; s'il était question d'un laïque ou d'une femme, par exemple, il n'était pas indifférent d'apprendre à tous qu'elle avait été douée de beauté, de générosité, qu'elle brillait au premier rang des sociétés où elle vivait.

En général, l'inscription funéraire étant confiée au plus savant religieux d'un monastère, l'écrivain ne craignait pas alors d'appeler à son aide toutes les ressources d'une imagination féconde, d'accorder au héros couché dans la poussière des louanges qu'il n'eût jamais peut-être méritées de son vivant. C'est ainsi que certaines épigrammes de l'anthologie ont donné à ceux qu'elles célébraient des titres à la postérité que le feu de l'enthousiasme a seul dictés. De tout temps les poètes ont écrit l'histoire de cette façon.

Parmi ces rouleaux, il s'en trouvait qui ne sortaient pas de la communauté; et d'autres, qu'on appelait les rouleaux annuels, sortes de lettres courantes, faites pour circuler au dehors.

On confiait le rouleau annuel à un messager appelé, pour cette raison, porte-rouleau, qui s'en allait d'église en église, de monastère en monastère. La bande de parchemin, roulée autour d'un cylindre, était suspendue à son cou.

Ce messager funèbre fut presque toujours accueilli avec empressement au moyen âge. Dès que la cloche annonçait son arrivée, on s'empressait de l'aborder :

« Quelles nouvelles apportés-tu ? quels frères ont fait le terrible voyage ? quel puissant seigneur est allé rendre ses comptes là-haut ? » Le voyageur déroulait son funèbre pli, et dès que l'on en avait achevé la lecture, le *tabula*, maillet, ou le *tintinnabulum* appelait toute la congrégation dans le sanctuaire, et l'on entonnait l'office des morts. Le porte-rouleau était après cela choyé par tous les religieux ; on lui servait à boire et à manger ; on lui donnait de l'argent afin qu'encouragé par un bon accueil il n'abandonnât point la cause des trépassés.

On inscrivait aussi, comme réponse, la date de l'arrivée du courrier et les prières accordées aux défunts avec le nom de l'église.

Bientôt la multiplicité des messagers devint si grande, que la verve des poètes satiriques s'exerça sur eux. « Que le courrier, dit Baudri de Bourgueil, ne vienne pas si souvent. Trop répétées, ses paroles sont redoutables. Restez en vie, prélats, à la mort desquels il se promène ; le vorace vautour, le noir corbeau, le courrier empressé, la chouette au cri lugubre, annoncent la mort et donnent l'idée du cadavre. C'est ainsi que toujours le rouleau nous apprend un nouveau trépas. Qu'il se tienne donc loin de nos couvents où il apporte toujours la mort, toujours la tristesse. S'il revient si souvent, nous ne lui donnerons plus son denier. »

Quelquefois on ajoutait sur ce memento des phrases de condoléance au bas des inscriptions primitives. L'usage vint bientôt de composer des vers sur les personnages morts. Le rouleau, passant

de mains en mains, se couvrait de la sorte d'une masse de pièces signées ou anonymes.

Or un rouleau de ce genre circula en France à la mort d'un certain Vital, fondateur de l'abbaye de Savigny au diocèse d'Avranches. C'était en 1123; Hugues d'Avranches — *Versus Hugonis Abrincarum* — lui consacra vingt-cinq distiques. Un autre poète, Raoul de Caen, fils de Foulcroi, qui avait peut-être été l'auteur des *Gestes de Tancrede*, écrit en prose et en vers, en 1115, y mit son nom. Les clercs de Longueville donnèrent de la prose ;... les moniales de Fontevrault prirent aussi la plume. Enfin, lorsque le messenger vint frapper à la porte du couvent d'Argenteuil, l'une des religieuses inscrivit sur l'album funéraire une pièce de vers écrite avec une élégance de forme dépassant toutes celles qu'on y rencontrait.

Cette femme n'était autre qu'Héloïse qui étalait avec tant de complaisance, à la cérémonie de sa prise d'habit, une mémoire poétique si riche et si ingénieuse.

M. Delisle, dans une de ses études sur les monuments paléographiques, insérée dans la bibliothèque de l'École des Chartes, de septembre 1846 à août 1847, démontre absolument toute la validité de cette hypothèse.

Le nom d'Argenteuil gravé au titre de la pièce en question, et la date, ne laissent aucun doute sur le couvent où cette pièce fut composée. De plus, il est certain qu'Héloïse s'y trouvait en 1123; enfin la perfection du morceau révèle une main exercée.

Entre les nonnes présentes au couvent, une seule devait être capable de l'écrire, et quelle autre que celle qui surpassa toutes les femmes du XII^e siècle élevée par Abailard?

Un jour, un de ces courriers, qui semblait envoyé d'outre-tombe, se serait présenté dans cette autre abbaye de Thélème où, d'avance, on pratiquait la devise de Rabelais : « Fais ce que voudras. » Un jour, le sombre envoyé de la mort se serait assis à la table des joyeuses libertines. De même que l'abbesse de Chelles, en quittant la fête orgiaesque, descendait, avec toute sa suite, en de froids caveaux, faisait soulever le couvercle d'un cercueil, et se couchait au milieu des ossements afin de cueillir une sensation nouvelle pour son cœur blasé ; de même Héloïse aurait interrompu un instant les plaisirs qu'elle goûtait avec ses compagnes : l'idée des poussières du néant se serait offerte à son imagination, au milieu d'une nuit de plaisir, et, penchée sur le rouleau mortuaire, elle aurait cru aspirer aussi l'odeur des cadavres dont l'image se présentait à son esprit.

Voici ces vers, écrits à plume volante, qu'on peut considérer comme inédits et qui se trouvent insérés dans le rouleau de mort qui circula au sujet de Vital. Ce monument, composé de quinze feuilles de parchemin, est opistographe, c'est-à-dire qu'il a reçu de l'écriture sur les deux côtés. Conservé parmi les chartes de l'abbaye de Savigny, au diocèse d'Avranches, il a été transféré avec ces chartes, de Mortain, aux Archives de l'empire.

« Titulus ecclesie Sancte Marie Argentoilensis cenobii.

» Anima Domni Vitalis et anime omnium fidelium defunctorum in pace vera, qui Xristus est, requiescant. Oravimus pro vestris, orate pro nobis et pro nostris, Balduino comite, Basilia abbatissa, Adela abbatissa, Judit abbatissa, Helvide m., Adela m., Erimburge decana, Adelaidis, Havide, Dodone laïco, et omnibus quorum nomina Deus in libro vite scribat. Amen. »

Flet pastore pio grex desolatus adempto ;
 Soletur miseras turba fidelis oves.
 Proh dolor ! hunc morsu sublato mortis edaci
 Non dolor aut gemitus vivificare queunt.
 Ergo quid lacrimæ ? quid tot tantique dolores
 Prosunt ? nil prodest hic dolor, imo nocet.
 Sed licet utilitas ex fletu nulla sequatur,
 Est tamen humanum morte dolere patris
 Est etiam gaudere pium si vis rationis
 Tristitie vires adnichilare queat.
 Mors etenim talis, non mors, sed vita putatur.
 Nam moritur mundo, vivit et ipse Deo.
 Ores pro nobis, omnes oramus ut ipse
 Xristum
 Et nos ad vitam perveniamus. Amen.

« Inscription de l'église Sainte-Marie du monastère d'Argenteuil.

« Que l'âme de Dom Vital, que les âmes de tous les fidèles morts reposent dans la paix véritable qui est le Christ. Nous avons prié pour les vôtres, priez pour nous et pour les nôtres, pour le comte Baudoin, pour les abbesses Basile, Adèle, Judith, pour Helvide et pour Adèle, pour la supérieure Eremburge

pour Adelaïde, pour Havid, pour le laïque Dodon, et pour tous ceux dont le Seigneur a écrit les noms au livre de vie. Ainsi soit-il. »

Le troupeau désolé pleure la mort de son pieux pasteur.
 Que la foule des fidèles console les malheureuses brebis.
 O douleur ! Cette vie fauchée par l'avidité de la mort,
 Ni les gémissements ni les larmes ne pourront nous la rendre.
 Alors pourquoi pleurer ? A quoi bon toutes nos lamentations ?
 Cette douleur est bien plus nuisible qu'utile.
 Mais, bien qu'il n'y ait aucun avantage à pleurer,
 Il est humain cependant de pleurer la mort d'un père.
 Mais l'homme saint peut aussi en prendre joie,
 Si la force de sa raison peut comprimer sa tristesse.
 Car s'il est mort au monde, il vit en Dieu.
 Priez pour nous ; nous prions tous pour que vous
 Et nous nous arrivions au Christ qui est la vie. Ainsi soit-il.

Que faisait Abailard pendant ce temps ? Il avait inauguré les premières années de son existence monastique par une de ces innovations pleines de témérité qui lui étaient familières. Il avait osé déclarer que le corps de saint Denis, premier évêque de Paris, en 240, n'était pas celui de l'aréopagite, qui mourut en 95, et qui, en effet, n'est jamais venu en France. Cette déclaration, qui sentait le fagot, l'avait fait emprisonner par son supérieur, Adam. De plus, son livre sur la Trinité avait été condamné par le concile de Soissons. Etant parvenu à s'évader, avec quelques moines touchés de son sort, il s'était réfugié sur les terres du comte de Champagne. Suger, nouvel abbé de Saint-Denis, qui venait de succéder à Adam, avait consenti à le laisser dans cet asile ; et là, aidé d'un clerc, il

éleva, en 1123, un ermitage dédié au Saint-Esprit qu'il nomma le Paraclét. En même temps, il créait une nouvelle chaire d'enseignement pour les disciples qui l'avaient rejoint. Mais de nouvelles craintes pour sa sûreté l'engagèrent d'accepter l'abbaye de Saint-Gildas, au bourg de Ruys, en Bretagne.

Les moines avec lesquels Abailard avait vécu à Saint-Denis, et ceux qu'il dirigeait à Saint-Gildas, étaient les dignes frères des religieuses d'Argenteuil.

En vain quelques réformateurs zélés parvenaient à resserrer d'un cran la discipline des communautés, en vain ils exorcisaient la femme ainsi qu'une bête sabbatique, sa vision arrivait toujours heurter le cerveau des reclus ; ils la voyaient rôder comme un blanc fantôme sous les voûtes des cloîtres.

Combien de jeunes moines chez lesquels la violence du désir suffisait presque à donner aux objets inertes des apparences charnelles ! La coupe du sanctuaire devait s'arrondir à leurs yeux comme une gorge de femme, la draperie de l'autel se gonfler comme une jupe. Dans les peintures bizarres, les corps émaciés des martyrs revêtaient sans doute pour eux des attitudes provocantes, les vierges leur tendaient les bras ainsi que des maîtresses, et les seins de la Rose mystique semblaient frémir dans leur étroite robe de pierre.

Et quand il ne se serait trouvé que cette seule statue de Marie debout sur l'autel, cela n'aurait-il pas suffi à troubler les efforts de chasteté des plus austères ? Aujourd'hui même, dans les solitudes

monastiques, ne réveille-t-elle pas l'idée séduisante de l'éternel féminin ? O béotiens de l'Église, vous interdisez l'amour aux descendants des Antoine et des Jérôme, et vous découpez dans le carrare le frêle corsage de la jeune fille de Nazareth. Vous dites : Fuyez la forme splendide de la chair, et vous sculpez cette chuted'épaules d'où jaillit le manteau royal de la belle emperière du firmament. Vous interdisez aux lèvres le baiser palpitant, et sur leur passage, les ardents néophytes rencontrent le sourire mystérieux de la Joconde céleste. C'est donc en vain que vous-mêmes avez fait le serment d'être invincibles à la tentation, cette mère de Jésus, qu'en vous interdisant l'amour vous placez dans le temple, n'y remplit pas un rôle passif ; avant que le coq ait chanté la défaillance de votre sagesse, cette femme vous aura vaincus en faisant naître dans vos sens la vision des « Eves brillantes » que vous repoussez de vos bras.

S'il est donc un préjugé étrange, c'est celui qui consiste à faire le procès de la moinerie pour les causes déjà énoncées. Ce sont petits cerveaux, petits roitelets en l'ordre social, qui se mêlent de s'arroger en censeurs des fils de saint Benoît. Ces hommes qui réclamaient si énergiquement l'empire des âmes ne devaient-ils pas aspirer à la possession de la matière ? On ne conquiert pas une telle autorité sans arriver de soi-même à reculer le plus possible les limites de son empire. Tout moine au moyen âge porte plus ou moins en lui le rêve de la monarchie universelle de Charles-Quint.

En vérité, en vérité, je vous le dis du haut de cette montagne sacerdotale d'où pareil évangile doit jaillir sur le monde, il est heureux pour vous que ces prêtres se soient montrés si pourfendeurs ; sans leur intervention, l'humanité aurait couru grand risque de s'éteindre. Henri Estienne prétend que le clocher d'une abbaye suffisait à rendre fécond tout un diocèse. Tandis que les trois quarts de la nation s'entre-tuaient sur les champs de bataille, que les derniers gentilshommes s'y battaient ainsi que toute leur postérité, ces hardis compères du froc sacré se chargeaient, à l'ombre de chaque donjon, de leur créer un nouveau lignage dont ils n'avaient qu'à signer la paternité, et le pays épuisé retrouvait d'autres membres. Combien de maisons princières, sans les moines, n'auraient brandi que des quenouilles ! Oui, cela est heureux pour vous, car sans eux vous seriez peut-être à l'état de germe flottant au fond de quelque bouteille dont la liqueur, en allumant certains principes actifs, a contribué à vous faire sortir du néant. Sans eux, vous ne seriez pas descendu, à travers une filière d'ancêtres, jusqu'à cette génération actuelle chez laquelle plusieurs, très solidement assis dans leur morgue héraldique, ont peut-être pour origine, à travers le temps, un jour de solitude ou d'ennui en quelque monastère.

Parmi les fragments des poèmes anonymes empruntés aux *Martial des couvents*, il en est un cité par Henri Estienne dont la rime, assez bien frappée,

vient à sa place après une excursion à l'abbaye
d'Argenteuil et de Saint-Gildas.

Mes frères ie vous pri' de suyure
Quelqu'honneste façon de viure
En simplesse et sobriété,
Et laisser votre ébriété,
Eguillon de toute malice.
Monsieur nous faisons le seruice.

Voire, mais viuans sobrement,
Vous seruiriez Dieu purement
Et puis chascun aurait enuie
De suyure votre bonne vie,
Mieux vaut suyure vertu que vice.
Monsieur nous faisons le seruice.

Mais c'est chose à Dieu détestable,
D'estre assis trois heures à table,
A yurongner et gourmender.
Voulez-vous point vous amender.
De peur que Dieu ne vous punisse ?
Monsieur nous faisons le seruice.

Mais ayant beu vingt fois d'autant
Nul de vous n'est jamais content,
Sentant uider son gobelet.
Car il demande à son valet
Qu'incontinent il le remplisse.
Monsieur nous faisons le seruice.

.
Mais pensez-vous que soit assez
De prier pour les trespasés
Qui ont faict du bien au couuent
Si vous ne priez Dieu souuent
Que sa grâce vous soit propice ?
Monsieur nous faisons le seruice.

.
 Mais que sert d'aller au moustier,
 Et psalmodier le psautier,
 Et rechanter en cent façons
 Versets, antiennes, leçons,
 Ayant le cueur à la saucisse ?
 Monsieur nous faisons le seruice.

.
 Mais vous n'avez ni soin ni cure
 De lire la sainte Escriture,
 De l'estudier ni entendre,
 De la retenir, et l'apprendre
 Au sot et ignorant nouice.
 Monsieur nous faisons le seruice.

.
 Mais quand ie di frère Simon
 Pourquoi n'allez vous au sermon ?
 Frère Gringoire et frère Gilles
 Que ne preschez vous l'Euanzile ?
 Chacun dit ie fay mon office,
 Pater, en disant le seruice.

Telle était l'imperturbable réponse que les moines bretons pouvaient faire aux reproches de leur supérieur Abailard: « Nous faisons le service; de quoi vous plaignez-vous? »

Cependant la destinée, si rigoureuse pour l'amant d'Héloïse, allait les remettre en présence après une assez longue séparation.

HÉLOÏSE AU PARACLET

Je boirai de l'amour.

Anthologie, liv. VII,
épig. 209. Édition de
Grotius.

« O murs, dont la sombre enceinte renferme des tourments volontaires et retentit de soupirs poussés par la pénitence; rochers que de pieux genoux ont usés; cavernes hérissées d'épines; autels où les vierges au teint pâle veillent sans cesse; statues des saints qui ont appris à se vaincre eux-mêmes: votre vue et mon long silence ne m'ont point rendue insensible comme vous! » Tel est l'aveu qui s'échappe de la bouche d'Héloïse enfermée au Paraclet. Chassée, ainsi que les autres religieuses d'Argenteuil, par Suger, abbé de Saint-Denis, qui avait prétexté les saturnales des bacchantes chrétiennes pour y installer des moines à la place, elle avait dû se réfugier, sur l'invitation d'Abailard, dans cette étroite vallée de l'Ardusson où il avait établi ses tabernacles. L'abbé de Saint-Gildas y revint installer son ancienne maîtresse qui avait alors vingt-huit ans.

« Ici doivent mourir les plus nobles passions, l'amour et la gloire, » s'écriait Héloïse dans un élan de regret farouche. Si l'on scrute avec soin l'existence de quelques-unes de ces belles ténébreuses que recélait le cloître, un fait constant frappe le regard, c'est le caractère de leurs veilles. Sainte Thérèse, sainte Catherine, Héloïse, dans leurs rêves étranges, semblent avoir transformé la nuit en un long escalier en spirale, descendant d'un bout dans les entrailles de la terre, de l'autre atteignant le faite d'une tour antique, en haut de laquelle elles errent, l'âme oppressée de désirs. La nuit, pour sainte Thérèse, ne retentit que des appels de démons. Ce sont ces fameuses saintes qui, les premières, ont, en esprit, traversé les airs sur un *ramon* ou manche à balai pour se rendre au sabbat.

Je ne crois pas qu'on puisse donner une description plus saisissante du cauchemar que celle qu'en offre la recluse d'Avila dans une de ces visions qu'elle nomme *l'enfer*. Jamais l'âme ne s'est créé pour elle-même une plus haute mise en scène des tourments d'outre-tombe :

« L'entrée de l'enfer, écrit-elle, me parut comme une de ces petites rues longues et très étroites qui sont fermées par un bout, et telle que serait celle d'un four très bas, fort serré et fort obscur.

« Le terrain me semblait être comme de la boue très-sale et pleine d'un grand nombre de reptiles venimeux. Au bout de cette rue était un très grand trou fait dans la muraille en forme de niche, où je me vis logée très à l'étroit, et, bien que tout ce que

je viens de dire soit encore de beaucoup plus affreux que je ne le présente, il pouvait passer pour agréable en comparaison de ce que je souffris lorsque j'étais dans cette espèce de niche.

« Ce tourment était si terrible, que tout ce qu'on peut dire n'en saurait représenter la moindre partie. Je sentis mon âme brûler dans un si horrible feu, qu'à grand'peine pourrais-je le décrire tel qu'il était. . . . »

« Dans un lieu si épouvantable, il ne reste pas la moindre espérance de recevoir quelque consolation, et il n'y a pas seulement assez de place pour s'asseoir et pour se coucher. J'y étais comme dans un trou fait dans la muraille, et ces horribles murailles, contre l'ordre de la nature, serrent et pressent tout ce qu'elles enferment. »

Aujourd'hui, quiconque écrirait le *Château de l'âme* pourrait fort bien risquer d'être soupçonné d'aliénation. Le seizième siècle orthodoxe ne s'y trompait pas, et le président Jambeville ne se gênait guère pour dire au président Segulier : « Nous avons, vous et moi, fait fouetter cinquante femmes à Paris qui le méritaient moins que cette mère Thérèse dont on parle tant. »

Héloïse n'a pas donné à la nuit un caractère aussi lugubre que la grande ascétique. Elevée à l'école d'Aristote, de Platon, d'Ovide, son imagination toute païenne n'a pu se jouer entre ces formes abjectes ; le sommeil était plutôt, pour elle, un hôte bienfaisant qui ramenait Abailard. « Quand, à la fin de chaque triste journée, mon imagination te retrace tel

que je t'ai connu... laissant parler la nature, mon cœur tout entier revole vers toi... Je t'entends, je te vois ; mes mains empressées embrassent ton fantôme pour le retenir.

« Soudain tu montes sur une tour à demi détruite par le temps, ou sur des rochers dont la cime sourcilleuse est suspendue au-dessus de la mer. Là, tu sembles me parler du haut des cieux ; mais les nuages nous séparent, les vagues mugissent, et les vents furieux grondent ; je frissonne d'horreur, le sommeil me quitte brusquement. »

De pareils incidents sont fort explicables chez certaines organisations passionnées. Il est des instants où, sous le baiser de feu du souvenir, l'imagination soulève le couvercle des tombes et réveille les morts de leur sommeil. Qu'est-ce donc lorsqu'il ne s'agit que de rappeler d'un pôle à l'autre par l'attraction du désir et de la mémoire la vision enchantée d'un être encore vivant ?

C'était toujours aux heures nocturnes qu'Héloïse confiait le soin d'édifier ce chef-d'œuvre de l'amour qui lui rendait quelques instants le simulacre du vaillant compagnon d'autrefois. « Pendant le calme de la nuit où mon âme devrait être tranquille, au milieu du sommeil qui suspend les plus grandes inquiétudes, je ne saurais éviter les illusions que mon cœur fait naître. » Et ailleurs : « Il faut que je vous avoue, Abailard, ce qui fait mon plus sensible plaisir dans ma retraite. Après avoir passé tout le jour à songer à vous, pleine d'une si chère idée, je me livre la nuit au sommeil qui vient me surprendre.

C'est alors qu'Héloïse, qui n'ose qu'en tremblant penser le jour à vous, s'abandonne au plaisir de vous parler et de vous entendre. Je vous vois, Abailard, et je repais mes yeux d'une si belle vue. Quelquefois vous m'entretenez de vos chagrins secrets et vous m'affligez. Quelquefois aussi, oubliant l'éternel obstacle qu'on a mis à nos désirs, vous me pressez de vous rendre heureux, et je cède sans résistance à vos transports. Le sommeil, pour nous servir, vous prête ce que vos barbares ennemis vous ont ôté, et nos âmes animées de la même ardeur ressentent le même plaisir... »

Jamais on ne dut rendre un culte plus expressif qu'à ce cortège d'ombres qui entraînaient avec elles le retour de l'acte fameux qu'Abailard ne pouvait plus réaliser. L'on est étonné de ne point trouver dans les œuvres d'Héloïse une invocation à la nuit.

Ici, l'on peut constater un fait assez étrange. La moitié des croyances du catholicisme, en ce qui constitue la partie de son dogme qu'on pourrait appeler souterraine, infernale, a été enfantée la nuit. C'est la nuit qui a créé le sabbat avec ses réunions éclairées par des chandelles de poix, avec son essaim de sorcières qui volent à travers l'espace vers le sommet de la *Rhune*, ou qui vont exciter la tempête sur la mer de Terre-Neuve. Les femmes, dit Delancre, s'y montrent nues, échevelées, arrivent ou sortent, perchées sur un bouc ou sur un animal, portant un enfant ou deux en croupe et ayant le diable « ores au-devant pour guide, ores en arrière et en queue,

comme un rude fouetteur. Lorsque Ashavan les veut transporter en l'air, il les essore ou élance comme fusées bruyantes. »

Par des temps orageux où les vents et les nuages poussaient loin et impétueusement les *pouldres* mortifères, les initiés, le corps frotté de graisse ou d'un onguent magique, se rendaient au sabbat. « C'est une grande foire où les sorciers transportés par des diables arrivent de tous côtés. Les uns sont réels, les autres illusoires et prestigieux ; les hommes, abrutis ou transformés en bêtes, y perdent l'usage de la parole. Les bêtes au contraire y parlent et semblent avoir plus de raison que les personnes. Cent mille sujets s'y trouvent quelquefois réunis. L'on y entend des sons d'instruments consistant plus en bruit qui étourdit et qui étonne qu'en harmonies qui plaisent et réjouissent. »

Au milieu se tient Ashavan ou Satan sous la forme d'un oiseau noir ou d'un grand bœuf d'airain couché à terre. Quelquefois il adopte d'autres configurations ; c'est tantôt un tronc d'arbre obscur sans bras et sans pieds, « ayant quelque forme de visage d'homme grand et affreux. » Tantôt il est assis dans une chaire noire avec une couronne noire, deux cornes au cou, une autre au front avec laquelle il éclaire l'assemblée, des cheveux hérissés, le visage pasle et trouble, les yeux grands, ronds, forts, ouverts, enflammés et hideux. » A son menton pend une barbe de chèvre. Le corps tient à la fois de l'homme et du bouc. Les mains recourbées comme une patte d'oie présentent des doigts égaux et aigus, appointis, aux ongles durs ; il porte

une longue queue comme celle d'un âne. Enfin, ajoute Delancre, « il a la voix effroyable et sans ton, tient une grande gravité et superbe, avec une contenance d'une personne mélancolique et ennuyée. »

Voilà donc l'hôte redoutable autour duquel la troupe convoquée commence à s'ébattre, et tout initié vient lui appliquer un baiser sur chaque partie du corps. Ce baiser est l'expression figurée par laquelle celui qui acceptait Satan pour maître « s'in-féodait » à lui par un acte charnel. Après le baiser commence le cérémonial de l'offrande ; les invités apportent un œuf de serpent, une dent de loup, des tronçons de vipères, une branche de buis, et reçoivent après cela les stigmates infernaux avec la pointe brûlante de la corne et du sceptre de Baal-zébud. Ces stigmates affectent la forme d'un lièvre, d'une patte de crapaud, de chien ou de chat. Les hommes portent ces marques tour à tour sur les lèvres, sur une de leurs épaules ou sur les paupières. Les femmes les reçoivent sous les aisselles ou d'autres endroits du corps destinés à être voilés.

Le festin ne présente pas une chair aussi succulente que celle des assemblées synodales. Ce ne sont que des cadavres exhumés des cimetières et charognes dont les vers se sont gorgés.

Dans ces fastes infernaux, l'on n'a garde d'oublier de bénir la table, autour de laquelle s'exécutait une marche processionnelle.

Enfin s'ouvrent les danses où chaque saltatrice, ayant à l'épaule un crapaud volant, invente une

gestion particulière. Aux sauts prodigieux des démons se mêlent les culbutes des nymphes, et c'est tantôt une ronde, tantôt un branle accompli par soixante sorcières, les unes nues et dos à dos ; les autres trainant un chat noir attaché à la queue de leur chemise. La mort, sous la figure d'un squelette, tient l'orchestre, et l'on mêle aux accords de la sinistre violoneuse les cris de har ! har ! sabbat ! sabbat !

Pendant que les danses s'exécutent, les initiées s'abandonnent aux embrassements des incubes ; hommes et femmes reçoivent à leur tour les caresses du souverain hermaphrodite. Mais bientôt les premières lueurs du jour dispersent les hideuses cohortes. Les chaudières cessent de faire bouillir des mets canidiques, et la sorcière regagne son antre.

Lorsqu'on réfléchit à tout ce que le travail des imaginations populaires avait entassé dans ce long et pénible rêve du sabbat, l'on est effrayé du rôle immense joué par la nuit dans le dogme chrétien, et l'on a raison d'appeler cette forme de catholicisme l'œuvre ténébreuse.

Cependant le vrai poème lugubre de l'enfer, ce poème composé en commun, où chaque génération apporta quelque chose, pourrait bien revendiquer une conception primitive qui ne manquait pas d'originalité et de grandeur. Cette farouche création a dû naître à la suite d'une crise de désespérance, où l'homme éprouvait le besoin de demander à quelque protecteur inconnu ce que la terre et le ciel lui refusaient.

L'enfer, cette rouge incandescence souterraine, avec ses grandioses paysages de feu, ses sept convives mornes, « vêtus de flamme bleue, » que ne peut-on le peindre tel que l'avait créé la fougue de l'esprit méridional, que ne peut-on le rendre dans sa beauté incendiaire, ce splendide rêve de pourpre ?

Les dantesques ont peint ces voûtes rampantes, ces chairs visqueuses et violâtres ; ils ont oublié de dire que là était le refuge de ceux que la terre repoussait, auxquels Satan offrait libéralement l'hospitalité. Ce maudit vous prenait en pitié, quand le ciel était sourd. Assez riche pour satisfaire chaque vœu de ses étranges clients, l'enfer assouvissait toutes les faims, pendant que le paradis préludait à son introduction par un appareil de pénitence et de supplices destinés à vous rompre les os.

Mais il est une autre face de l'individualité méphistophélique.

A toutes les époques, il y eut dans l'histoire deux camps nettement tranchés, ceux qui acceptaient aveuglément la loi morale ou humaine, scientifique ou religieuse, et ceux qui la discutaient. Satan n'est autre chose que la forme, l'expression symbolique de cette partie de l'humanité vouée à la recherche, à l'insubordination, au malheur, à l'exil. C'est l'incarnation du doute dans la société. C'est le censeur, le mécontent des choses établies, l'initiateur qui trouble l'ordre et qui nie hardiment.

Et si l'imagination cherche à transformer cette grande idée méconnue en un type, une personnalité, ne semble-t-il pas que Satan aurait le droit de nous dire : « Moi, le soutien, le frère aîné de l'homme, m'avez-vous affublé de vêtements assez grotesques ; avez-vous assez fait jouer autour de moi toutes les ficelles d'un monde ténébreux ; m'avez-vous laissé assez longtemps l'épouvantail des consciences, lorsque j'étais au contraire le novateur qui les libérait du joug de l'Eglise ? Vous m'avez crié : Anathème ! au lieu de reconnaître dans Satan le patron de toutes les révoltes légitimes de l'esprit. Mon verbe s'est fait chair, car c'est moi qui me suis appelé Jésus, lorsqu'il a fallu briser les chaînes du judaïsme officiel, et proclamer l'affranchissement du monde. Je me suis livré pour vous sur tous les Golgotha de l'histoire, traînant sur mes pas les chaînes brisées de la servitude. J'ai été Jean Huss, Christophe Colomb, Spinoza et Voltaire. »

Mais assurément on eût fort effrayé ces premiers rationalistes du moyen âge dont Abailard est une des plus hautes personnifications, si on leur eût dit qu'ils portaient en eux un reflet de l'esprit satanique, c'est-à-dire de l'esprit d'insubordination à la lettre du dogme. Abailard, comme le plus humble des bourgeois de son siècle, a cru fermement à la Gehenne. « Vous, dit-il tendrement à Héloïse, vous qui consentiriez à descendre avec moi dans les entrailles de la terre, » et quoique Héloïse n'accepte

point l'idée terrifiante de la damnation, il est certain qu'elle l'admet.

La sombre cité, pour cette femme si indépendante, c'est aussi le cloître où elle brûle de feux illicites : « O flamme toujours durable et toujours désespérée, écrit-elle, semblable aux lampes sépulcrales qui communiquent à des urnes une chaleur inutile, et qui ne brûle que pour éclairer les morts ! »

Ceux qui ont raillé ces fréquentes visites qu'Abailard fit au Paraclet n'ont point connu la force des appels qui lui étaient adressés. Cette parole de Sapho : « Je retourne mes membres sur ma tendre couche, » pourrait seule rendre les tortures de l'effet d'abandon pendant ces heures solitaires où la nature, dit un historien, se débattait sous les embrassements du ciel. « Viens donc, s'écriait-elle, soulager mes douleurs par tes regards et par tes discours, on t'en a laissé l'usage. Que ma tête se repose encore sur ton sein. Que je boive à longs traits le délicieux poison que je pris dans tes yeux. Que je retrouve ce poison sur tes lèvres. Couvre-moi de baisers, je rêverai le reste. » Mais Abailard résistera ; elle le sait. Il lui faudra longtemps supplier avant d'obtenir qu'il sorte de sa retraite. « Va, lui dit Héloïse avec emportement, le flambeau de l'amour ne brûle point pour les morts. Le danger d'aimer ne subsiste plus pour toi. La nature garde le silence, la nature seule t'anime, et la froide indifférence règne dans ton cœur. »

La situation d'Héloïse rappelle l'histoire d'une

femme qui, conservant en don une chemise portée par son amant, s'en revêtait pendant la nuit, et se figurait éprouver son contact. Il lui semblait que ce morceau d'étoffe adhérent à ses reins leur communiquait d'irrésistibles frémissements. Était-ce parce que la fille du chanoine Fulbert avait eu pour père un homme d'église qu'elle ressentait aussi ces violentes commotions du désir, dont les feux, paraît-il, sont beaucoup plus vifs chez les membres de la gent monacale ? En lisant la description des fameuses nuits du Paraclet, on dirait que ses draps se collèrent à ses flancs comme une tunique de feu, comme une robe de Déjanire qui l'enfiévrerait.

L'esprit a donc par instants des touches brûlantes sur la chair qui peuvent lui communiquer les mêmes tressaillements qu'elle ressentirait près de l'objet de sa convoitise ; un souvenir, une aspiration vers ce qu'on aime, suffisent pour cela.

L'imagination d'une femme amoureuse est comme un creuset où sont préparés tous les philtres aphrodisiaques. C'est assez pour elle d'en émettre le vœu pour boire à l'instant le breuvage enchanté qui lui communique l'enivrement des sens. Sous la force du désir la femme saura concevoir le simulacre de tous les actes charnels de l'amour, sa couche ne sera plus solitaire, ses membres palpitants trouveront qui étreindre, et la nuit l'enveloppera d'un réseau voluptueux.

Quelquefois l'abbesse du Paraclet se sert de la ruse pour engager Abailard à quitter sa solitude ;

elle lui peint l'obligation de sa présence dans ce monastère qu'il a édifié.

« Héloïse, Héloïse ! répondit-il, la pensée seule de cette réunion rallume dans mon cœur cette flamme dont j'ai brûlé autrefois pour toi... Si, dans le temple, je fais ma prière à la Vierge dont j'implore le secours en contemplant la mère de mon Dieu, je crois voir en ses traits divins ceux de ma chère Héloïse, je lui jure un amour éternel. »

Comment donc aurait-il pu résister longtemps à ces prières passionnées, à cette Circé chrétienne cachée au fond du désert, dont la voix empruntait tour à tour les gémissements mélancoliques de la tourterelle, ou l'élan dramatique de Didon ou d'Ariane ? « Fortune impitoyable, m'as-tu assez persécutée ! Tu as épuisé contre moi tous les traits, tu n'en as plus qui te fassent craindre du reste des hommes. Tu t'es lassée à me tourmenter ; les autres n'ont plus lieu d'appréhender ton courroux. Mais que te servirait-il d'avoir contre moi des armes ? Le grand nombre des blessures dont tu m'as couverte ne te permet pas de m'en faire de nouvelles. »

Abailard ne se contraignit plus davantage, il vint au Paraclet, et ses visites se renouvelèrent. Le père Théophile Reynaud n'a pas craint de faire soupçonner ce qui pouvait s'accomplir dans ces entretiens secrets. De même que les gardiens du sérail ne se privaient pas entièrement de certains embrassements avec les femmes commises à leurs soins, de même Héloïse retrouva peut-être dans Abailard quelque chose de l'homme.

« Nous voyons d'après cela, dit Théophile Reynaud, combien faible fut la défense de Pierre Abailard qui, accusé de trop grande familiarité avec son amie Héloïse et avec les autres novices, soutint que les eunuques comme lui pouvaient sans danger et en toute sécurité vivre avec les femmes. »

Le supérieur de Saint-Gildas contredisait donc cette défense lorsqu'il écrivait à son abbesse : « Il est de ma prudence de ne pas vous revoir. » S'il reconnaît que la tentation peut l'atteindre auprès d'elle, c'est que tout n'était pas anéanti chez lui. Ses efforts, ses luttes pour repousser des entrevues qu'il finit par accepter à la fin, révèlent suffisamment qu'il se sentait incapable d'opposer aucune résistance à ce que tenterait Héloïse. Il est donc aussi supposable que, lorsqu'ils se rencontrèrent, un reste de volupté charnelle les fit s'étreindre encore.

On a fait d'Abailard un infortuné qui ne possédait plus rien pour aimer ; mais quoi, se trouvait-il paralytique, sourd, aveugle ou muet ? Lui était-il impossible de jouir d'Héloïse avec les autres sens qui lui restaient ? Il pouvait du moins caresser ces formes charmantes ; blanche charnure des membres, gorge ferme « comme des pommes de coings », cette jambe adorablement lustrée, qui faisait d'autant mieux pressentir toute la beauté du second étage. « Or, quant à l'attouchement, dit Brantôme, il faut avouer qu'il est très délectable, d'autant que la perfection de l'amour c'est de jouir, et que jouir ne se peut faire sans l'attouchement ; car, ainsi que la faim et la soif ne se peuvent soulager et apaiser sinon par le

manger et le boire, aussi l'amour ne se passe ni par l'ouïe, ni par la veuë, mais par le toucher et l'embrasser. »

Etait-ce tout? et ne leur restait-il pas ce baiser brûlant des lèvres qui se conjoignent et qui suffit à plonger l'être entier dans « un doux bain de délices et d'aise », quand les pointes des seins se redressent et que, sous l'action du plaisir, la bouche laisse échapper un râle voluptueux.

Et, lorsqu'Abailard n'aurait encore goûté que le spectacle de la vue, cela n'aurait-il pas aidé à le faire sortir de sa torpeur. Les yeux ne sont-ils pas appelés des mains incorporelles? « Certainement, puisque les yeux sont les premiers qui attaquent le combat de l'amour, il faut avouer qu'ils donnent un très grand contentement, quand ils nous font voir quelque chose de rare en beauté,... hé! quelle est la chose au monde que l'on puisse voir plus belle qu'une belle femme, soit habillée ou bien parée, ou nue entre deux draps? »

Enfin, si rien ne peut dépasser « la vertu amoureuse que porte en soy une belle jambe », la parole, en amour, ne joue-t-elle pas un rôle absolu? Les courtisanes de Rome se moquaient des gentilles dames patriciennes qui se livraient à leurs amants « muettes comme pierres ». Aussi, dans cette énumération des privilèges qu'Abailard conservait encore, ce don du langage éloquent ne peut être passé sous silence, puisque Héloïse s'en servait comme d'un tout-puissant levier pour l'attirer à elle, pour vaincre tous les scrupules de ce fragile pénitent :

c'est-à-dire la parole frémissante et débordée, dont ils ne se firent pas faute d'user dans leurs relations. Qui peut nombrer le charme de ces entretiens qui contiennent « propos lascifs et mots folastrement prononcés que, quand Vénus seroit la plus endormie du monde, soudain, elle est esveillée ; mesme que plusieurs dames, entretenant leurs amants devant le monde, fust aux chambres des reines et princesses et ailleurs, les pipoient, car elles leur disoient des paroles si lascives et si friandes qu'elles et eux se corrompoient comme dedans un lit. »

Ainsi, avec ce bouquet de jouissances qui restait à Abailard, et ce qu'il pouvait retrouver de l'homme sous les caresses d'Héloïse, on pourrait encore composer un mets assez savoureux auquel ils goûtèrent l'un et l'autre, et peut-être rencontrèrent-ils dans leurs nouvelles tentatives amoureuses une apparence de réalité qui leur offrit quelque compensation.

Il est un fait que l'on doit se rappeler, c'est qu'Abailard avait été très fertile en inventions amoureuses, et par conséquent ne devait pas manquer d'expédients pour réveiller des jouissances auxquelles Héloïse renonçait si difficilement.

« Il se lit d'une grande courtisane insigne du temps de l'ancienne Rome qui s'appelait Elefantina.... laquelle estoit surnommée : aux douze inventions, parce qu'elle avoit trouvé douze manières pour rendre le plaisir plus voluptueux... »

Ce trait caractéristique était l'un de ceux qui avaient distingué Abailard. Il aurait pu prétendre la-dessus au même genre de renommée que celle de

Guillaume d'Aquitaine, et c'est ce qui explique pourquoi ses contemporains l'ont cru difficilement enfermé sous sa tente, alors qu'il lui était facile encore de créer d'autres sensations pour remplacer ce qu'il ne possédait plus.

Héloïse fut donc quelquefois consolée, et ces vers qu'on peut placer en sa bouche ne conviennent pas à certains instants de sa vie d'abbesse :

J'ai été une belle vigne et le suis encore.
J'ai été d'autrefois très bien cultivée ;
Ast heure, je ne suis point, et si ne sçay
Pourquoi mon patron ne me cultive plus.

De quelle façon parvenaient-ils à détourner l'attention dont on ne pouvait manquer de les entourer ; quelle cellule, quelle tourelle éloignée les abrita secrètement ?

En 1787, on aurait pu retrouver un petit bâtiment assez laid, en pierres de taille, qui n'avait pas été compris dans la clôture du monastère. Un voyageur, dont parle Crauford, dit que cette construction avait été faite sur le bord d'un ruisseau, et se trouvait, paraît-il, assez isolée du couvent. Abailard y avait, dit-on, habité. Il n'y aurait rien d'étrange à ce que cet endroit écarté ait été choisi de préférence par les deux époux, lorsqu'ils se trouvaient réunis, pour goûter certains entretiens, souvent difficiles à faire naître au milieu de toute une communauté.

Ainsi ce que le Paraclet eût possédé de plus émouvant dans ses ruines serait précisément ce qu'on en aurait élagué. Ce corps de bâtiment gros-

sier qu'on avait transformé en moulin et ensuite en lavoir, auquel nul ne songeait, aurait offert à lui seul plus d'importance historique que tout l'ensemble de l'abbaye.

Tandis que le visiteur parcourait curieusement toutes les salles du monastère, il passait indifférent à côté de cet étroit édifice sans apparence, alors qu'il eût été d'un intérêt palpitant de rechercher par quelle secrète issue Héloïse aurait pu s'y rendre, de refaire ce trajet qu'une femme amoureuse accomplissait, insouciante du péril qui pouvait l'atteindre dans ses courses nocturnes.

Chose étrange ! les chroniques du temps, comme Abailard l'avoue dans une relation de ses malheurs faite à un de ses amis, nommaient encore d'autres personnes que l'ancienne prieure d'Argenteuil dans les causes de son rapprochement du Paraclèt. Un certain passage très caractéristique d'une lettre d'Héloïse prouve d'une façon péremptoire que les religieuses ressentaient un assez vif attachement pour le moine de Ruys. « On nous appelle vos sœurs, nous nous disons vos filles, et s'il y avait dans la nature des termes plus tendres, nous nous en servirions pour vous marquer ce que nous sommes. »

On voit que, n'osant écrire le nom d'amante, l'auteur de cette lettre se plaît à lui laisser supposer qu'il en trouvera pour lui-même les sentiments chez les filles de la communauté qu'il dirige. Abailard, se décidant à venir au Paraclèt, savait fort bien ce qui l'attendait. Ce fut sans doute un assez joli re-

gain de plaisir, et qui peut se comparer à l'attrait de certains jours d'automne, où la nature garde encore quelques sourires pour les âmes désenchantées.

L'abbé de Saint-Gildas de Ruys pouvait se consoler encore des rigueurs de sa destinée, muguer et attoucher les jeunes novices qu'Éloys avait formées par ses soins. Périclès, dans la maison d'Aspasie, possédait ainsi quelques-unes des élèves de celle qu'il ne cessait pourtant point d'aimer. Abailard se disait bien, il est vrai, le père des religieuses du Saint-Esprit, mais il couchait peut-être avec ses filles, comme Loth aux premiers siècles de la création.

Qu'était devenu ce fils d'Abailard et d'Eloys, élevé secrètement ? Les chroniques reviennent rarement sur lui et cependant il n'est pas douteux qu'Astrolabe ait occupé la pensée de ses étranges parents. Abailard surveillait son éducation du fond de sa retraite. Nous en avons la preuve incontestable dans une pièce manuscrite, où l'on trouve des vers adressés à son fils.

En 1838, M. Cousin publia, dans le second volume de ses *Fragments philosophiques*, une composition d'Abailard, tirée d'un manuscrit de la bibliothèque cottonienne. M. Régnier, professeur d'histoire au collège royal de Saint-Omer, découvrit dans la bibliothèque de cette ville un manuscrit plus complet encore de ces vers. Enfin, à ces deux textes, il faut ajouter celui d'un manuscrit burneyen, copié à la fin du treizième siècle ou au commencement du

quatorzième et qui se trouvait en 1846, ainsi que le manuscrit cottonien, au British Museum. M. Wright, garde du British Museum, a tiré de ces deux manuscrits un texte qu'il a publié dans les *Reliquæ antiquæ* — 1^{er} juillet 1839. — A la fin de ce morceau sont trente-neuf vers qui ne se trouvent pas dans le texte de M. Cousin, et dont six seulement sont dans le manuscrit de Saint-Omer. En voici un fragment :

« Il y a deux choses difficiles à garder : un beau chat et une belle femme dont on admire communément les charmes. Qu'on pare une jeune fille pour la marier, rien de plus naturel ; mais le premier soin d'un mari sage est de lui ôter ses atours.

» S'appliquer à garder une femme ou chaste ou libertine, vains efforts ! Pour la première c'est inutile ; c'est impossible pour la seconde.

» Que de fois par de justes reproches on acquiert le droit de se plaindre justement ! Croyez qu'elle est en garde contre sa propre beauté ; il n'est rien qu'elle ne fasse pour déjouer les calculs des hommes par sa conduite irréprochable.

» La femme est en général un être fragile ; c'est ce qui rehausse d'autant plus sa vertu singulière. Celle qui se montra si douce pour des gens qui ne le méritent pas, qui, plus tard, épousa l'homme qu'elle aimait, doit par cela même avoir plus de mérite aux yeux de son mari.

» L'acte même de repousser un homme donne ensuite à la femme un attrait de plus, et le mari

se rappelle avec plaisir les craintes de la jeune fille.

» Ce serait pour moi un grand étonnement qu'une femme aimât un enfant d'un autre lit, comme on dit que Phèdre aima son beau-fils.

» Le serviteur chéri du maître court grand risque de déplaire à la femme toujours prête à voir en lui un espion. »

La seconde partie de ce morceau offre moins de finesse, le style en est lourd, diffus, illogique.

« Il faut qu'une femme aime bien les plaisirs de la volupté pour préférer un homme à son frère. Si vous connaissez quelqu'un qui aime mieux sa femme que sa mère, tenez pour certain qu'il est l'esclave des passions.

» Ceux que la nature n'a pu contraindre à aimer leurs parents, ceux-là deviendront difficilement vos amis malgré toutes vos avances ! Le mauvais fils ne peut faire un honnête homme, et gardez-vous de prier pour qui n'a point les prières de sa mère.

» Ne faite pas l'affliction de vos parents en leur préférant une femme. Attendez leur mort si vous pouvez leur survivre. Prompte est la vengeance du Très-Haut sur celui qu'ont maudit ses frères. Insensé qui ose l'affronter. »

On ne saurait vraiment aller plus loin sans faire naître la fatigue. Cette froide et quinteuse pédagogie détonne au milieu de ces lettres d'amour. C'est le vieillard posant une lèvre glacée sur la bouche rose de l'enfant. C'est le saint dont le cœur a fini de battre en des ossements desséchés.

Il est cependant curieux d'entendre Abailard parler ainsi de ce qu'il aime le plus au monde : la femme. On croirait y voir le dépit du moine qui ne peut se débarrasser d'un célibat qui l'obsède, ou le langage d'un homme qui voudrait cacher son jeu tout en essayant de se distraire de temps à autre.

Lorsque Abailard confessait que la statue de la Vierge lui semblait emprunter quelquefois les traits de son ancienne maîtresse, Éloys aurait pu lui répondre à son tour que ce pâle crucifié qui s'offrait tout nu à ses lèvres lui rappelait aussi la figure du prêtre qu'elle aimait.

En cela elle n'aurait que devancé et confirmé les sensations qu'éprouvaient (auprès de ce muet supplicé, hôte de chaque cellule, les religieuses des quinzième, seizième et dix-septième siècles. Cet homme, aux plaies saignantes, dont les bras étendus semblaient devoir se refermer sur elles, les attirait, les fascinait. Plus d'une recluse dans son délire le vit descendre de la croix, entrer dans sa couche, et ne la quitter qu'après lui avoir imprimé les marques de sa présence.

Sainte Gertrude, une de ses amantes effrénées, raconte qu'elle retirait à Jésus les clous qu'on lui avait mis à chacun de ses membres, et qu'en récompense il la baisait et lui passait la main sur le cou.

Quelquefois, elle se plaint avec une certaine coquetterie qu'il l'abandonne, et lui témoigne sa joie lorsqu'il revient : Étant, dit-elle, au milieu du dortoir, je lève la tête, et je vous vis, mon très doux amour, beau par-dessus tous les enfants des hom-

mes, en forme d'un chaste et aimable adolescent, les yeux de mon âme et de mon corps en furent fort satisfaits.

» Aussitôt que vous eûtes appliqué votre beau et très aimable visage au mien, vos yeux divins à mes yeux, je ressentis une lumière douce et savoureuse qui pénétra dans les parties les plus intimes de mon corps ; ma chair sembla anéantie, et je me sentis vider moi-même jusqu'à la moelle des os...

« Récitant mes prières, il m'est arrivé que, pendant un seul psaume, vous avez baisé mon âme très amoureusement jusqu'à dix fois, baiser qui surpasse en douceur tous les parfums et le nectar le plus délicieux... Vous avez aussi jeté sur moi vos divins regards et vos amoureuses œillades, et j'ai senti en mon âme vos chastes et étroits embrasements. »

On le voit, même à travers le mysticisme religieux dont elle s'enveloppe, la femme au moyen âge réapparaît toujours avec ses sens déchainés, altiers, indomptables. A l'ombre du crucifix, on a le spectacle de la passion qui se dévore elle-même.

S'il prenait fantaisie à l'abbesse du Paraclet de chercher dans les textes sacrés quelque apaisement à ses maux, elle y retrouvait les mêmes scènes voluptueuses, elle pouvait dire avec plus de vérité que jamais : « Partout où je tourne les yeux, partout où je porte mes pas, ces images chères et dangereuses me poursuivent. »

Le Cantique des cantiques, ce code des sérails chrétiens, feuilleté chaque jour par quarante ou cinquante religieuses pour les exercer aux nuits

solitaires, ce pieux fragment qui met en scène les secrets de l'oreiller biblique, n'est-il pas le plus docte enseignement en matière amoureuse que l'on ait jamais recueilli?

L'Écriture, en peignant ces nuits délicieuses, n'a sûrement pas l'intention de prétendre que la chasteté est plus délicieuse encore et qu'on la préfère à quelqu'un « qui passera la nuit entre vos mamelles comme un sachet de myrrhe. »

Les récits kaldaïques sont remplis de ces précieux exemples, et toute héroïne d'Israël a son livre à part. Rappelons-nous ces pages si colorées d'orientalisme : Judith, Dalila, et jusqu'à cette belle jeune femme du charpentier Joseph, recevant sous son toit un étranger mystérieux, auquel les lois de l'hospitalité hébraïque voulaient qu'elle appartînt toute une nuit, et dont la légende a fait le galant Gabriel. Ce divin émissaire ne sera pas étranger à la naissance de celui qu'on nomma plus tard le Nazaréen; mais qu'importe, en sera-t-il moins grand pour n'avoir pas été conçu par le rêve ou l'extase?

Ainsi la femme embrasée d'amour, qui prend les textes divins, y retrouve encore le cygne de Léda qui revient sous la figure du Saint-Esprit coucher avec les vierges de Nazareth.

Il est une légende, une belle et amoureuse légende, qui a traversé le moyen âge sous différents noms, qu'on a fait revivre au seizième siècle, que Goëthe a interprétée pour son compte, c'est l'histoire de la fiancée de Korinthe. Nous la racontons ici, non pas comme les fabliaux l'ont embellie et surchargée,

mais telle que l'antiquité permet de la reprendre avec les vestiges qu'elle en a laissés et d'après notre forme personnelle. Phlégon, un affranchi de l'empereur Adrien, paraît en être le premier chroniqueur.

Il y avait un jeune homme que ses parents avaient fiancé de bonne heure à une jeune fille de Korinthe. Quelque temps avant l'époque fixée pour le mariage, il s'en va retrouver celle qui devait être sa compagne. On lui a laissé ignorer que les parents de sa future épouse et elle aussi ont embrassé le christianisme. A son arrivée, il est près de la douzième heure aux étoiles; accablé de lassitude, il entre dans la chambre qui lui a été préparée, se couche et tombe dans un profond sommeil.

Tout à coup la porte glisse doucement, et voilà qu'une belle étrangère, vêtue de blanc, entre à pas furtifs, et s'en vient baiser le dormeur. Il s'assied sur son lit, et veut attirer à lui la pâle créature. — Qui es-tu, ô jeune femme, et pourquoi ta figure est-elle entourée de bandelettes, comme celle d'une morte? Il me semble que je t'ai connue avant ce jour.

— Ami, je suis celle que tu viens pour épouser. Voici l'anneau des fiançailles que tu mis à mon doigt aux fêtes de Dionysios. Voici la formule du serment que tu écrivis sur mes tablettes, jurant d'être à moi pour jamais.

— Eh quoi! c'est de la sorte que je te retrouve? Pourquoi ces membres décharnés, cette face livide; est-ce ainsi que tu te prépares pour les noces?

— Plus de noces, hélas ! j'appartiens au tombeau ; un monde nous sépare ; un vœu de ma mère malade m'a vouée au cloître. Pendant ton absence, des prêtres d'un nouveau culte m'ont couchée toute froide au fond de la terre, sans autre compagne que ce muet crucifié, qui ne me fait aucune caresse. Mais l'amour a été assez fort pour soulever le couvercle de ma bière, car ma virginité me pèse et mon être attend toujours la première nuit nuptiale.

— Viens près de moi, ô ma funèbre épouse ! il y a assez de flamme dans mon corps pour réchauffer le tien, assez de désirs au fond de mes sens pour te faire revivre ; viens, et tu connaîtras ce que les ministres de l'Eglise veulent tuer chez les amants.

Sous l'ardeur de ses baisers, elle se ranime. A son front renaît une vague rougeur : à sa lèvre pâle, la bouche du jeune homme fait courir un frémissement ; leurs membres se rejoignent et leurs corps se fondent dans un mutuel embrassement : A l'heure où l'Erèbe livre passage au cortège des esprits, ils s'attablent ensemble pour le repas savoureux.

La nuit s'achève, nuit de délire, entrecoupée de cris confus d'ivresse. La jeune morte, pâmée de plaisir, oublie de regagner son étroite demeure, lorsque le chant du coq annonce le retour de l'aube qui disperse les fantômes. — Adieu, dit-elle, adieu ! toi qui m'as fait oublier les longues tortures du caveau glacé ! Il faut m'échapper de cette couche si chaude ; demain, demain, à minuit je reviendrai !

— Quoi ! sitôt partir ? Non, non, ma chère mai-

trousse, ma femme ! Maintenant nous sommes unis l'un à l'autre. Si tu pars, je te suivrai.

— Il fait bien froid où je retourne...

Mais quelqu'un entend ce débat... C'est la mère de la jeune fiancée. Elle entre, et voit sa fille, enveloppée d'un suaire, entre les bras de son amant éperdu. — O terreur ! est-ce mon enfant revenu de l'autre monde?... Vite, vite, un exorciste, qu'il chasse cette apparition...

— O ma mère, vous êtes bien pressée de me renvoyer à mon cercueil ! Pensez-vous donc que vos prêtres l'aient cloué assez solidement avec leurs paroles ? Pensez-vous que je ne revienne malgré eux réclamer mes droits sur celui que j'aime ? L'Eglise se figure dompter les désirs de l'ardente nature, empêcher que la vierge qu'elle ensevelit ne puisse s'échapper de la prison des ombres pour se donner encore aux mortels. Vaines croyances, mère, sachez-le ; plus d'une qu'on a descendue avec l'amour et la jeunesse s'est retournée dans la terre, et son linceul a bougé...

— Las, ami, tu m'appartiens ; il faut que tu me suives et que tu meures. Elevez un bûcher pour nos funérailles, nous y monterons, et nous irons à nos anciens dieux.

Eh bien, cette jeune fille qui revient trouver furtivement son fiancé, c'est la nature qu'on ne peut vaincre et qui, un moment domptée, finit par renaître plus impérieuse et plus redoutable.

Goëthe fait dire à l'apparition, en parlant de celui qu'elle aime : « Lui mort, j'en aurai d'autres,

et toute la jeune race slave succombera à ma fureur. » Qu'est-ce que cette parole, sinon l'expression de ce fait absolu, que la nature mordra de ses dents furieuses depuis la courtisane assaillie par la fougue des désirs, jusqu'à la vestale qui croira lui échapper?

La nature est comme les dieux païens au moyen âge; l'Eglise ne cesse de leur crier tout le temps : « Mourez ! » Or, c'est une preuve incontestable qu'ils sont toujours debout.

ABAILARD ET L'ABBÉ DE RANCÉ

La solitude où j'ai cru trouver un asile contre vous, désoccupé de tout le reste du monde, vous laissez seule remplir mon cœur et mon esprit, et je suis convaincu que c'est un soin inutile que de travailler à ne plus vous aimer.

Abailard à Eloys.

Est-ce par un soin prémédité qu'Eloys a voulu prévenir Abailard contre les bruits d'une vocation qu'elle se flatte de ne posséder jamais ? On ne voit point de résistance plus affirmée à l'idée de servir l'Eglise que celle qu'elle témoigne en certains endroits.

« Je n'ai de souci que celui de vous plaire, » écrit-elle à son abbé, comme si elle eût craint qu'il ne se méprît sur son compte. « Oui, c'est votre commandement, et non pas, comme on le pense, une vocation sincère qui m'a enfermée dans les demeures de la pénitence. » Ainsi elle n'eût pas demandé mieux que d'en sortir. « Je ne cherche point cette couronne que fait mériter la victoire... » ajoute-t-elle encore, et si, dans une autre lettre, elle prétend

n'appartenir qu'à Dieu, on voit bien qu'elle n'a en vue que de rassurer Abailard qui, par un scrupule subit, hésite à continuer leur correspondance.

« Pour moi, qui ai trouvé tant d'enivrement à vous aimer, je sens bien, malgré moi, que je ne pourrai jamais me repentir de l'avoir goûté, ni cesser d'en gémir autant qu'il est possible en rappelant ce voluptueux instant à ma mémoire. » Voilà le cri qui s'échappera sans cesse de sa bouche, et jamais le cœur ne resta plus embrasé sous le suaire. Jamais le sel et l'eau que l'Eglise jette sur le corps de la religieuse qu'elle prend dans son sein ne furent plus impuissants à chasser l'amour. « Ne me fuyez donc plus, écoutez mes soupirs, » s'écrie Eloys; « soyez-en le témoin, puisque vous en êtes la cause. »

Abailard n'essaie pas non plus de se faire illusion: « Je combats en vain des sentiments trop tendres, » dit-il de son côté. Et ailleurs, cette phrase: « Votre vocation n'étant pas plus accomplie que la mienne, ne révèle-t-elle pas une lassitude et un dégoût absolu de l'existence monastique?

On pourrait presque avancer qu'Eloys eut toute sa vie présente à la mémoire l'heure funèbre qui enchaîna pour toujours sa liberté. Après même que les riantes années d'Argenteuil sont passées, à l'ombre des grands bois qui environnent son monastère, elle apparaît comme poursuivie par l'obsession de ses souvenirs:

« Pourrais-tu avoir oublié ce jour imposant et

sombre où, comme des victimes qui attendent la mort, nous étions au pied des autels? Que de larmes coulèrent de nos yeux dans ces cruels moments! A la fleur de la jeunesse, je disais un adieu éternel au monde, je baisais le voile sacré avec des lèvres glacées. Les autels tremblèrent, les lampes pâlirent, le ciel crut à peine à la conquête qu'il faisait, et les anges entendirent avec étonnement les vœux prononcés par ma bouche. Je m'avançais cependant vers ce sanctuaire redoutable; ce n'était pas sur la croix que mes yeux étaient fixés, mais sur toi seul. Le zèle de la religion ni la grâce ne faisaient point ma vocation: c'était un amour malheureux, et je ne me perdais ainsi tout entière que parce que je perdais mon amant, »

Je ne crois pas qu'on retrouve dans toutes les lettres d'Eloys un mouvement dramatique plus fortement accusé, malgré la pompe un peu déclamatoire du récit. De quel invincible effroi l'âme y semble pénétrée; en même temps avec quelle brièveté saisissante Eloys fait ressortir l'incident du *oui* fatal: « Le ciel crut à peine à la conquête qu'il faisait! » C'est bien la femme si fortement possédée qu'elle se figure voir le ciel et la terre intéressés aux combats qu'elle soutient.

Abailard, en qui M. Guizot n'a pas voulu voir « un moine rigide, qui, d'une main de fer, pétrit impitoyablement pour le ciel cette argile toute palpitante des passions de la terre », a-t-il laissé échapper une parole trop sombre, le zèle de l'apôtre a-t-il communiqué à son style une sévérité inaccoutumée?

L'emportement succède vite à la soumission apparente d'Eloys :

« D'où viennent vos froideurs ? Ne serait-ce point que l'excès de ma tendresse, qui ne vous laisse plus rien à désirer, aurait ralenti vos feux ? Une triste expérience me fait connaître que l'on fuit ceux à qui l'on a trop d'obligation, et que le comble des faveurs attire le mépris d'un homme au lieu de sa reconnaissance. J'ai trop mal défendu mon cœur : vous l'avez pris sans peine, ingrat ! vous le rendez de même, mais je n'y consens pas ; et quoique je ne doive point avoir ici de volonté, j'y ai pourtant conservé, malgré moi, celle d'être aimée de vous et de mourir en vous aimant... Souffrez au moins ma passion comme une chose dont vous ne pouvez plus vous défaire. Hélas ! quelle lâcheté à moi de parler ainsi !... Vous m'y forcez, cruel ! pourquoi ne m'aimez-vous plus ? pourquoi au moins ne me trompez-vous pas ? Vous ne daignez point seulement me laisser aucun moyen de vous excuser. Quoi ! pouvez-vous bien vous résoudre à ne me voir jamais ?... Ne vous y trompez pas, vos serments vous ont donné à moi, et je n'ai fait d'autre profession que d'être à vous. Rien ne doit séparer nos cœurs. Je me suis enfermée parce que vous l'avez voulu. Voilà le secret de ma vocation, vous le savez, et cependant votre froide indifférence est tout le fruit de ma prison. »

C'en est fait, les digues sont rompues ; la passion vient hulluler terrible et sans merci au fond de l'âme. « Ah ! malheureuse ! on te croit l'épouse d'un

Dieu, et tu n'es encore que l'esclave de l'amour et d'un homme! O ciel! daigne me secourir. »

Ouvrez Popé ou Colardeau après la peinture de cette crise suprême, et voyez s'ils ont heurté autre chose que des mots. Eloys, en s'adressant aux religieuses du Paraclet, leur dira avec beaucoup de grâce :

Chères sœurs, de mes fers compagnes innocentes
 Sous ces portiques saints *colombes gémissantes* ;
 Vous qui ne connaissez que ces faibles vertus
 Que la religion donne... et que je n'ai plus ;
 Vous qui, dans les *langueurs d'un esprit monastique*
 Ignorez de l'amour l'empire tyrannique ;
 Vous enfin qui, n'ayant que Dieu seul pour amant,
 Aimez par habitude et non par sentiment...

C'est ainsi qu'une abbesse qui se respecte parle avec dignité des amants qu'elle a eus autrefois.

O poète, ô rhétoricien ! il s'agit bien de *langueurs monastiques* ! Est-ce que tu ne vois pas que cette femme est ivre de passion jusqu'à la mort, qu'elle est « frénétique et amoureusement enragée ? » Est-ce là cette soi-disant nature domptée par la grâce qu'on a prétendu qu'Abailard emportait aux cieux dans ses bras d'apôtre ?

Sans vouloir chercher aucun rapprochement systématique, on ne peut s'empêcher de trouver certains rapports entre la situation d'Abailard, enfermé dans sa sauvage retraite de Saint-Gildas de Ruys, et celle de ce fameux abbé de Rancé qui, frappé d'un désespoir subit, fuyait vers l'abbaye de la Trappe, versant à la fois des larmes de repen-

tir et d'amour pour la maîtresse qu'il n'avait plus. Si l'on en croit les traditions, il possédait même un débris de ses restes mortels.

Le savant s'était révélé en lui dès le berceau ; à douze ans, il offrait son Anacréon avec commentaires. Plus tard, pourvu d'un canonicat, il n'était pas donné à Rancé de voir comme Abailard le théologien du x^eii siècle, la France manquer d'hôtelleries pour loger le nombre toujours croissant de ses auditeurs, mais sa parole, dit Chateaubriand, avait du torrent ainsi que celle de Bourdaloue.

Les hallucinations romanesques qui le poursuivaient en plein cloître ne sont point sans analogie avec les visions séductrices qui assaillaient le moine de Ruys.

Il est curieux de revenir sur le fameux incident vrai ou faux qu'on disait avoir plongé sous le froc un abbé de cour.

« L'abbé de la Trappe, » disaient les entretiens de Timocrate et de Philante, « connu autrefois sous le nom d'abbé de Rancey, est un homme nay avec beaucoup d'esprit et d'inclination pour le monde. S'étant donné à l'Eglise, selon la coutume du siècle, afin de jouir des bénéfices dont la piété des princes l'a enrichie, il en obtint de considérables. Il vécut fort longtemps en véritable abbé, c'est-à-dire en libertin et en homme à bonnes fortunes ; aussi n'en pouvoit-il manquer, fait comme je vous le dépeins ; un grain ou deux d'impiété, assaisonnée d'esprit, estant pour les femmes gaïantes d'un ragoût merveilleux. Il y a apparence que s'il eut esté

aussi fin politique que parfait amant, la cour l'au-
roit possédé plus longtemps .

» Je vous ai déjà dit que l'abbé de la Trappe es-
toit un homme galant et qui avoit eu plusieurs
commerces tendres : le dernier, j'entends qui ait
éclaté, fut avec une duchesse, fameuse par sa beauté,
et qu'après avoir heureusement évité la mort au
passage d'une rivière où on l'a cru quelque temps
noyée, la rencontra peu de mois après dans la petite
vérole dont elle fut attaquée l'an 1657. »

Cette duchesse était M^{me} de Montbazon. Un jour
en se promenant, un pont qu'elle traversait s'écroula
tout à coup, et l'on avait cru sa perte certaine ;
comme il n'en avait rien été, cependant, cela ins-
pira plus tard cette épitaphe à une femme d'esprit :

Cy gît Olympe, à ce qu'on dit.
S'il n'est pas vray comme on souhaite,
Son épitaphe est toujours faite.
On ne sait qui meurt ni qui vit.

En effet, celle qui écrivait ces vers ne se trompait
que d'une heure, car la duchesse de Montbazon
mourait quelque temps après, emportée par une
maladie épidémique.

« L'abbé, qui alloit de temps en temps à la cam-
pagne, y étoit lorsque cette mort imprévue arriva.
Ses domestiques, qui n'ignoraient pas sa passion,
prirent soin de lui cacher ce triste événement, qu'il
apprit à son retour d'une manière fort cruelle ; car,
montant tout droit à l'appartement de la duchesse

où il lui estoit permis d'entrer à toute heure, au lieu des douceurs dont il croyait aller jouir, il y vit pour premier objet un cercueil qu'il jugea estre celui de sa maîtresse, en remarquant sa teste toute sanglante qui estoit par hasard tombée de dessous le drap dont on l'avoit couverte avec beaucoup de négligence, et qu'on avoit détachée du reste du corps, et éviter ainsi de faire un nouveau cercueil qui fût plus long que celui dont on se servoit, et dont on avoit si mal pris la mesure qu'il se trouvait trop court d'un demy pied... »

Sans apporter aucune affirmation aux faits précédents, on doit rechercher leur cause de possibilité.

En quittant la chambre funèbre, Rancé a-t-il pris cette tête, comme on a bien voulu le dire, pour l'emporter avec lui au couvent de la Trappe ? Si l'on réfléchit, comme le fait remarquer l'auteur de la vie de Rancé, que ceux qui nient l'anecdote de Larroque, Maupou, Le Nain de Tillemont, n'apportent aucune preuve de leur négation, les incrédules n'ont plus pour eux, dit Chateaubriand, que l'in vraisemblance du cercueil trop court. De plus, l'abbé de Rancé, qui seul aurait pu confondre les auteurs d'un semblable récit, n'a jamais voulu s'expliquer là-dessus, si ce n'est cependant avec Saint-Simon, son ami, qui nie l'anecdote en question ; mais on dirait qu'il cherche à débarrasser la mémoire de Rancé d'une chose dont la publicité l'avait sans doute embarrassé de son vivant, car aucune preuve solide n'est donnée à l'appui de ce qu'il avance.

Continuons à étudier cet incident si discuté, au point de vue de l'hypothèse.

Il est naturel qu'une absence de l'abbé ait donné le temps à la mort de surprendre la femme qu'il aimait, d'autant mieux que cette mort fut prompte. Quoi de plus vraisemblable qu'à son retour, pressé d'embrasser sa maîtresse, il monte chez elle sans prévenir ses gens, par des endroits dérobés connus de lui, et soit témoin d'un aussi terrifiant spectacle? La crainte a dispersé ceux qui devaient rester auprès du corps. Rancé accomplira donc à lui seul la veille funèbre, et peut-être, dans un moment de délire, poussera-t-il l'égarement jusqu'à s'emparer de cette belle tête qui a si longtemps reposé sur son sein.

Tout est possible à un amant au désespoir, et les religieux de la Trappe qui ont repoussé le fait, uniquement parce qu'il blessait « la susceptibilité de leur vertu, » retirèrent ainsi à Rancé l'un de ces plus hauts titres à l'intérêt passionné de l'histoire.

Saint-Simon, tout en démentant que madame de Montbazou soit morte pendant un voyage de son amant à la campagne, insinue que la décollation pourrait bien n'avoir été [que l'œuvre d'une étude anatomique. Rancé aurait donc obtenu de la famille la tête de celle qu'il avait adorée, et c'est ce que Chateaubriand veut faire admettre. Mais cette assertion est douteuse, car la famille aurait hésité, craignant peut-être de s'exposer aux commérages de la cour.

Quoi qu'il en soit, et toujours sans rien conclure,

si l'on admet que cette tête ait partagé la cellule de l'abbé de la Trappe, elle y avait toujours été apportée par lui secrètement, du consentement des héritiers, ou par suite d'un rapt pour lequel on n'aura pas osé le poursuivre. Le journal de Henri III raconte que Marguerite de Valois et la duchesse de Nevers firent embaumer les têtes de La Mole et de Coconnas, leurs amants décapités, et « qu'elles les gardèrent parmi les marques de leur amour ».

Bossuet, envoyant à son ancien condisciple les oraisons funèbres de la reine d'Angleterre et de M^{me} Henriette, lui écrivait : « J'ai laissé l'ordre de vous faire passer deux oraisons funèbres qui, parce qu'elles font voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et qu'en tous cas il peut regarder comme *deux têtes de mort* assez touchantes ». N'y a-t-il pas là dans ces paroles une allusion très directe à l'événement dont chacun s'entretenait ?

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a montré à la Trappe une tête de mort qu'on disait être celle de madame de Montbazon, ainsi que le témoigne ce curieux passage inséré dans les œuvres du chevalier de Bertin : « Nous voici maintenant à Anet. La statue de Diane de Poitiers en pied n'est point sans doute aussi intéressante que la tête même de madame de Montbazon apportée à la Trappe par l'abbé de Rancé, et conservée dans la chambre de ses successeurs. »

Les poètes devaient s'emparer de l'incident en question, de même que les amours d'Abailard et

d'Héloïse furent chantés par Colardeau et Pope, et j'avoue qu'on les reconnaît trop chez eux sur un pareil terrain pour être tenté de les en chasser. C'est Nicolas Barthe qui s'est chargé de peindre cette fameuse nuit sur laquelle on ne cessera jamais de revenir ; il suppose que Rancé enfermé à la Trappe en transmet le récit à l'un de ses anciens compagnons et qu'il lui fait encore une fois le portrait de madame de Montbazon.

.... Mon cœur charmé brûloit de la revoir,
 Je devançois une heure au plaisir consacrée,
 Je volois dans les bras d'une femme adorée,
 Même elle avoit fixé l'heure, le lieu, le jour ;
 Hélas ! je me croyais attendu par l'amour,
 J'arrive, il étoit nuit, tout palpitant de joie,
 Je retrouve dans l'ombre une secrète voie.
 J'entre, tout se taisoit ; je la cherche de l'œil.
 Soudain près de son lit j'aperçois un cercueil.
 Je m'arrête, j'y cours et d'un regard avide...
 Dieux ! je vois un corps pâle, inanimé, livide.
 Ce corps étoit sans tête, et mon œil égaré
 Ne trouve en la cherchant qu'un tronc défiguré.
 Tout à coup sur un marbre, une toile étendue,
 Nouvel objet d'horreur, se présente à ma vue.
 Je quitte le cercueil ; j'approche épouvanté ;
 Je soulève en tremblant ce voile ensanglanté.
 Ah ! puis-je retracer cette image effrayante ?
 C'étoit sa tête, ami, la tête d'une amante !

.....
 Me vois-tu tout à coup enflammé, sans couleur,
 Frémissant d'épouvante et muet de douleur ?
 Je la reconnoissois, cette beauté flétrie,
 J'ignorois si le fer avoit tranché sa vie ;
 J'allois, j'errois, tantôt sur sa tête penché,
 Tantôt près du cercueil en silence attaché.
 Que de fois j'embrassai ce déplorable reste,
 Je voulus me plonger dans ce cercueil funeste,
 Et près d'elle, vivant, descendre chez les morts !

J'entends du bruit, ce bruit arrête mes efforts.
 Je crus qu'on s'avançoit vers ce toit solitaire ;
 A des yeux indiscrets je songe à me soustraire,
 Et la crainte et l'horreur précipitent mes pas.
 Je conservois sa gloire en pleurant son trépas.
 Tremblant je m'échappai d'un lieu plein de son ombre.
 Les étoiles encor brilloient dans la nuit sombre ;
 Je fuis vers ma demeure, éperdu, tourmenté,
 La tête et le cercueil erroient à mon côté.

.....

Un dernier trait de ressemblance d'Abailard et de Rancé, ce sont les visions qu'ils eurent, l'un sur les grèves de Bretagne, et l'autre dans l'avenue de Verez. Rancé s'y promenant un jour, en songeant sans doute à celle qui n'était plus, remarqua subitement un embrasement lointain : il accourt, l'embrasement fait place à un lac de flammes au milieu duquel s'élève le corps d'une personne qu'il connaît bien, à demi consumé par le feu. La frayeur le prend et il s'enfuit.

L'abbé de Saint-Gildas n'était pas hanté par un spectre aussi formidable, mais, à toute heure et partout, il retrouvait cette forme vivante marchant vers lui, et l'appelant. « Lorsque je suis rentré dans le cloître, tous ces rochers escarpés, ces montagnes inaccessibles, cette vaste étendue de mer dont la vue est pour ainsi dire accablée, ces déserts, ces rivages battus par les flots, enfin tout ce qui dans ces lieux n'est capable que d'inspirer de l'horreur, disparaît à ma vue et je retrouve mon ancienne Héloïse. »

Ainsi ces deux hommes à la fleur de l'âge fuient vers le cloître, blessés à mort par celles qu'ils ont

aimées ; mais le moine emmenait avec lui une femme jeune et ardente à laquelle il revint plusieurs fois, et l'abbé n'emportait qu'un peu de poussière dans son manteau, à moins que ce ne fût un portrait, ou seulement quelque souvenir redoutable en son esprit. Ils croyaient donc trouver l'oubli au fond d'une nature ravagée comme eux ?

Si Rancé passait des jours à creuser une tombe et à la remplir de terre, c'est qu'il se figurait en même temps y entasser les souvenirs qui l'obsédaient ; mais, comme Abailard, ce fossoyeur de l'amour a pu s'écrier : « Non, les déserts n'éteignent pas les feux qu'on y porte. »

LA VALLÉE DE L'ARDUSSON

LES IMPÉNITENTS DE L'AMOUR

Embrasse-moi pour la dernière fois; embrasse-moi tant que ton baiser vit encore plein de flammes. Ainsi ton esprit et ton âme passeront doucement de ma bouche en mon cœur.

BION, *Idylle*.

Si l'on en croit le témoignage des prélats et des évêques contemporains, Héloïse avait fait de l'abbaye du Saint-Esprit une autre montagne Sainte-Geneviève, et la chaire d'enseignement comprenait la rhétorique, la philosophie, le latin, le grec et l'hébreu.

Un des monuments de cet enseignement se retrouve dans l'usage qui s'était perpétué jusqu'au quinzième siècle de célébrer en grec la messe de la Pentecôte.

Une autre abbaye, le monastère de Gandersheim en Saxe, avait brillé déjà au x^e siècle avec la religieuse Hroswitha, auteur de drames religieux qu'elle

faisait jouer aux nonnes devant le grave auditoire des Othons.

Héloïse se contentait d'avoir fondé une école, mais elle n'empêchait pas l'ennui et la débauche de se glisser parmi les religieuses, et s'en expliquait devant Abailard avec un certain embarras.

« On vous a dit, » lui écrit-elle, « que quelques-unes de nos sœurs donnaient de mauvais exemples et qu'il y avait du relâchement parmi elles. » A ce premier fait, signalé à Abailard, l'abbesse ajoutera un peu plus loin le récit d'un petit événement qui venait de troubler le Paraclet. « Une jeune religieuse, par une adresse qui m'est inconnue, a trouvé le moyen de se sauver, et l'on dit qu'avec un jeune homme dont elle était aimée, elle est allée en Angleterre. »

On voit que celle qui le raconte n'en est nullement surprise et qu'une semblable violence, faite sur sa personne par Abailard, l'eût trouvée dans les mêmes dispositions que la recluse dont elle parle. Aussi a-t-on le droit de s'étonner en l'entendant décrire la surveillance qu'elle exerce. « Je fais la ronde toutes les nuits, et je fais brusquement rentrer dans leurs cellules les sœurs que je trouve qui prennent le frais. » Dans sa bouche un pareil aveu confond, et la difficulté est grande pour se représenter Héloïse armée de la règle disciplinaire et pourchassant devant elle un troupeau mutiné. Elle, qui ne cessait de répéter : « la nature, toujours rebelle, occupe la moitié de mon cœur, et rien ne peut affaiblir le feu qui me dévore, » opposait donc

des menaces à celles de ces religieuses qui brûlaient des mêmes feux ?

Les sentiments humains, madame, que voilà !

Héloïse s'est chargée de donner la description du fameux cloître d'où devaient s'échapper en brûlantes scories, couvées par le volcan monastique, ces lettres qui rendaient toujours à Abailard quelque chose de son ancienne ardeur. L'action acquiert une nouvelle intensité, lorsque l'on connaît d'où sont parties ces imprécations terribles qui venaient mourir comme les rafales de l'hiver au pied de la cellule d'un religieux :

« La noire mélancolie habite ces bois, ces cavernes et ces voûtes qui ne couvrent que des tombeaux ; elle répand autour d'elle un silence pareil à celui de la mort ; sa présence ténébreuse attriste cette décoration jadis si riante, ternit l'éclat des fleurs, obscurcit la verdure et rend terrible le bruit des ondes qui se précipitent en murmurant. On ne ressent plus partout qu'une secrète horreur. »

Ce crayon n'est qu'une bouffée de tristesse ; mais il est facile de retrouver la scène dans toute sa sévérité, si l'on étudie le mouvement des terrains dans l'Aube et le sol géologique.

En redescendant au fond de cette vallée de l'Ardusson, où s'élevait la Thébaïde du douzième siècle, on avait au nord-ouest de Troyes une vaste plaine crayeuse et ondulée, traversée par des vallons creusés en pentes douces ; des grottes, qu'emplissait alors le bruit des eaux, se voilaient sous un

rideau de sauvages broussailles. Sur ce plan septentrional, on devait retrouver dans toute son exactitude le paysage qu'Héloïse décrivait ainsi : « Ces pins plantés sur la pente des rochers, et dont un vent sourd agite les feuillages sombres. »

C'est dans cette austère région que se dressaient les forêts antiques, hautaines et farouches, les solitudes ou quelque autel druidique se montrait peut-être encore debout.

Au sud-est de l'Aube, où se découpent encore aujourd'hui des plateaux calcaires et d'argiles jurassiques, naissent les sources nombreuses. « On rencontrait aussi ces lacs, » dit la nonne du Paraclet, « dont le souffle de la bise ride la surface. » Avec ces roches grises tachetées de noir, ou marbrées de feu, ces chênes altiers, gigantesques, on avait là une nature presque sculptée.

Ces fameux bois qui environnaient le couvent, dont les sombres ramures obscurcissaient l'édifice, étaient coupés avant 1787. Le terrain marécageux fut desséché plus tard, au moyen de plusieurs canaux creusés sous la vingt-huitième abbesse, et de travaux exécutés par les ordres de M^{me} de Roucy.

La scène change en descendant vers les vallées de l'Aube, de la Seine et de l'Armanche. Le ciel faisait sa palette. Le paysage prenait des teintes plus adoucies, et de coquettes et sinueuses prairies découpaient leur traîne d'un vert fluide aux déclivités des horizons :

L'oratoire primitif, d'après le fragment qui en

est resté gravé dans l'œuvre de Seroux d'Agincourt, appartenait encore au style de transition.

Les galeries latérales de l'église devaient conserver un peu la longueur de la basilique latine, et, des lourds piliers, s'élançaient des arcs déjà plus allongés que dans les constructions précédentes, et dont les courbes mariaient leurs cintres majestueux à la gravité austère des colonnes. Il est probable que plusieurs chapelles, ainsi que dans l'origine des constructions romanes, étaient percées autour du sanctuaire. La chapelle de la Trinité, élevée sur l'emplacement de l'oratoire, présentait le fameux bloc de pierre dans lequel Abailard avait fait sculpter grossièrement les trois personnes du symbole divin.

Une sorte de nudité glaciale devait jaillir de ce plein cintre générateur. Ces larges chapiteaux laissaient ruisseler l'ombre mystérieuse. Le jour ne pénétrait dans l'intérieur que par l'*oculus*, ouverture ronde percée dans la façade, et quelques étroites fenêtres.

Le témoignage d'Éloys est formel là-dessus : « Ces dômes couronnés de pyramides, » écrit-elle en parlant du Paraçlet, « dont les voûtes seraient environnées d'une nuit éternelle sans les vitres obscures qui laissent passer quelques faibles rayons de lumière. »

L'on est loin du vitrail d'où jaillit la clarté, en effusion de chrysolithe ou de sardoine, et dont les tons de jaspe sanguins chauffaient déjà la robe de pierre des cathédrales. La peinture n'a pas embelli

cette nudité massive. « Ici, » raconte fièrement Eloys, « aucun orphelin en pleurs ne voit les richesses de son père orner les autels ni enrichir le pavé de ce temple. On n'y remarque point de tableaux magnifiques, ni de statues d'un métal précieux données par des pécheurs mourants. »

Sous l'édifice se creusait une crypte à voûte surbaissée, dont il reste encore aujourd'hui quelques vestiges à Saint-Aubin. Enfin, le cloître déroulait ses avenues de colonnes avec le même système d'arcs en voûtes qui n'avaient pas laissé, quoique l'ait supposé M. Lenoir, l'ogive envahissante s'asseoir victorieuse sur ses chapiteaux.

Tel devait être l'ensemble de ce monastère, avec son haut clocher assis sur une basse octogonale et sa façade construite en pignon.

«... Là, » écrivait celle qu'Abailard y conduisit à vingt-huit ans, « je dois rester pour jamais. Monument triste et fatal de l'obéissance d'une amante. La mort, la seule mort peut rompre la chaîne qui m'y attache ! J'y laisserai toutes mes faiblesses, et j'y sentirai éteindre mon ardeur : mes froides cendres y seront déposées et j'y attendrai qu'il me soit permis de les mêler avec les tiennes. »

C'était donc en cette vallée que, revêtue de la sombre livrée des bénédictines, une femme remplissait tout de sa présence. Habillée d'une tunique noire, elle devait porter sous ce premier vêtement une chemise de sergette blanche. Le front était couvert par un épais bandeau de toile de gros lin ;

la gorge cachée par une guimpe de pareille étoffe. Un voile noir flottait sur sa tête.

A ce premier costume fut ajouté plus tard un autre grand habit de serge noire, nommé froc ou cuculle, avec lequel chaque religieuse se rendait au sanctuaire.

Dans ce trajet qu'Eloys accomplit si souvent, des pensées l'occupaient, bien différentes de celles que font naître les méditations des trappistes ; même au pied des autels, elle ne parvenait pas à dérober la violence des mouvements spasmodiques qui l'agitaient à la pensée d'Abailard pendant le cérémonial divin.

« Ton image est toujours dans mon cœur entre le ciel et moi : si j'entends chanter un hymne, je crois reconnaître ta voix ; chaque mot dans mes prières est accompagné d'une larme ; tandis que les nuées d'encens s'élèvent dans l'air, que l'orgue remplit l'oreille de ses sons harmonieux, une seule pensée qui te retrace à mon esprit me ramène à toi et détruit toute cette pompe. Prêtres, cierges, temples, tout s'évanouit pour moi : je me retrouve noyée dans une mer de passions ardentes. »

L'âme du Paraclet, c'est l'accent d'Eloys qu'on y entend retentir à toute heure. Qui le croirait ? elle aussi a été une voyante dans sa retraite.

Comme la fille de Domremy, elle avait ses voix, elle conversait avec les âmes des morts.

« Qu'entends-je ? Est-ce le souffle des vents qui murmure autour de moi, ou une voix qui retentit aux environs de ces murs et qui m'appelle ? » La so-

litude créait pour la jeune abbesse les hallucinations de l'ouïe.

Il est prouvé que les hommes du jugement le plus ferme se sont crus quelquefois interpellés par des esprits, à certaines heures décisives de leur existence.

Brutus, la veille d'une bataille, vit près de lui une forme de spectre qui lui dit : « Je suis ton mauvais génie ; Brutus, tu me retrouveras à Philippes. »

Mercati entendit retentir un soir sous sa fenêtre le galop d'un cheval, vit le fantôme de son ami Ficini qui venait de mourir, et perçut distinctement ces paroles : « Michel, Michel ! ce que tu soutenais comme vrai se trouve confirmé. »

« Une nuit, » raconte Héloïse, que je gardais les lampes qui brûlaient dans notre temple autour des sépulcres, il me sembla, au moment qu'elles étaient prêtes à s'éteindre, qu'une voix creuse sortait du fond d'un tombeau : « Viens, triste sœur, me disait-elle viens ; ta place est ici, viens-y demeurer pour toujours. Je fus autrefois, comme toi, victime de l'amour ; je tremblais, je versais des larmes, et je priais comme toi. Je n'ai trouvé de calme que dans ce long sommeil. Ici les malheureux cessent de se plaindre, et les amants n'y répandent plus de pleurs. Le superstition même y perd toutes ses craintes, car Dieu, plus indulgent que les hommes, nous y pardonne nos faiblesses... »

Elles, à l'exemple de toutes les femmes enfermées dans un endroit d'où elles ne sortaient pas, créait

sans le savoir le panthéisme chrétien. Sans les femmes, le dogme catholique aurait enfanté inutilement le purgatoire et l'enfer ; si leurs imaginations matérialistes ne s'en étaient mêlées, cette poésie du monde invisible ne serait pas arrivée jusqu'à nous. Elles ont découvert la sombre planète de l'autre monde, elles en ont été en quelque sorte les géographes. Entre elles et ceux qui reposaient à six pieds sous terre, elles jetaient par la pensée un pont souterrain. Les éléments furent, sous leur interprétation, le langage des esprits errants à travers l'espace. Le subtil frisson du vent était regardé comme l'appel d'une âme en détresse ; les tortures de l'isolement leur aidaient à imaginer de pareilles angoisses chez les habitants du Schéol ; elles devinrent ainsi les premières légendaires des sociétés nouvelles.

Le temps allait venir cependant où la voix d'Abailard devait cesser de répondre à celle d'Héloïse.

On pourrait marquer les diverses phases de sa vieillesse en suivant le cours des lettres qu'il envoyait au Paraclet. Il en est plusieurs où l'on peut vraiment dire de lui : c'est le style fait moine, car la passion y meurt sur le lit de cendre du pénitent. Le feu de l'amour, sans ruisseler sous ses doigts comme sous la plume d'Héloïse, avait montré cependant chez cette organisation d'assez puissants éclairs pour qu'il soit facile de reconnaître le jour où elle s'éteint. « Vieillesse est une hostellerie de langueurs ; il y pleut par tous costés. »

En général, c'est dans cette hôtellerie qu'on trouve les saints. Aussi l'on voit poindre le futur canonisé de l'Église dans Abailard ; l'on devine le corps qui se façonne pour le sépulcre. La pensée se couche dans le style, froide, décolorée, comme entre les quatre planches d'une bière.

L'on n'a plus qu'un froid eunuque qui a fait de son corps une sorte de viande céleste, digne d'être servie à Jéhovah.

C'est en ces dernières années que de nouveaux écrits l'avaient brouillé avec Rome, « cette *patria diabolorum* », comme devaient l'appeler plus tard les flagellateurs de la papolâtrie.

Et, soit dit en passant, les querelles des docteurs ont toujours dépassé en étendue et âpreté celles des plus enragés partis. Les saints ne se sont guère ménagé les invectives, et c'est chez eux qu'on trouve les irréconciliables. Chacun à leur tour, ils se foudroient du haut de la chaire ; l'anathème vole sur leurs lèvres.

L'évêque Bérenger de Poitiers ne se gênait pas pour écrire à l'évêque de Mende : « Chez les religieux, le psaume est une marmite, et l'alleluia un menu succulent. »

Ce même Bérenger se donne beau jeu en décrivant le concile de Sens où furent condamnés les écrits d'Abailard. Jamais le prurit de la colère n'a si bien gratté les ongles d'un homme d'Église pour lui faire déchirer ses adversaires.

Le concile commence par un dîner : « Après le repas on apporta le livre de Pierre et l'on ordonna

à un des assistants de le lire à haute voix. Celui-ci, plein de haine pour Pierre, et tout inondé du suc de la vigne, non pas du suc de celui qui a dit : « Je suis le vrai cep », mais du suc de cette vigne qui étendit le patriarche nu dans son aire, se prit à lire plus bruyamment qu'on ne le lui avait demandé. Voilà que bientôt les pontifes sautent, frappent du pied, rient, plaisantent ; en sorte qu'il était aisé de voir qu'ils rendaient hommage non pas à Christ, mais à Bacchus ; et puis ils se saluent le verre en main, vantent leurs rasades, célèbrent les vins, s'en arrosent le gosier...

« La chaleur du vin monta si bien au cerveau des prélats, que la léthargie du sommeil se répandit sur leurs yeux. Pendant que le lecteur crie, l'auditeur ronfle. L'un s'appuie sur le coude pour fermer les yeux en liberté, l'autre s'étend mollement sur un coussin pour reposer ses paupières appesanties. Et, lorsque le lecteur rencontrait dans les œuvres de Pierre quelque chose d'épineux, il criait aux sourdes oreilles des pontifes : « *Damnatis? — condamnez-vous?* » — et quelques-uns, s'éveillant à la dernière syllabe, répondaient la tête branlante et d'une voix endormie : « *Damnamus, — nous condamnons ;* » — et d'autres, éveillés en sursaut à la voix de ceux qui condamnaient ainsi, balbutiaient à leur tour en retranchant la dernière syllabe : « *Namus, — nous nageons.* » — Oui, vraiment, vous nagez ; mais nager, pour vous, c'est exciter une tempête, c'est vous noyer. »

Toute la meute des chiens de Scylla est lancée

dans cette diatribe juvénalesque. L'adversaire de saint Bernard se trouve vengé par son disciple de ceux qui le persécutaient parce qu'il n'avait point pour devise : « Taille ta barbe à la manière de ton voisin. »

Désirant en finir avec des dissensions qui l'inquiétaient pour sa sûreté, Abailard, sentant la fatigue l'atteindre, voulut se rendre à Rome pour se justifier. En passant par Cluny, il vit Pierre le Vénérable, qui le détermina à prendre l'habit de son ordre, et l'engagea à ne rien tenter près du pape. En même temps il le réconcilie avec Bernard, son plus implacable ennemi, et quelques années après, à la sollicitation de l'abbé de Cluny, le pape lui rendait toutes ses prérogatives. Les autres le laissèrent tranquille, en raison du silence qu'il garda.

Il était dans la destinée de ce Lamennais du XII^e siècle de ne pouvoir lancer une parole sans soulever de nouveaux orages. C'est ainsi qu'on pourrait expliquer aujourd'hui certaines transactions d'évêques qui ont passé pour des soumissions, lorsqu'il y a quelques années on présentait au clergé européen la question de l'infailibilité du pape.

Une maladie de langueur s'empara de l'ancien amant d'Héloïse. Il se rendit au prieuré de Saint-Marcel, à Châlon-sur-Saône, pour y rétablir sa santé, mais la vivacité de l'air redoubla l'intensité du mal; il expira entre les bras de l'un de ses défenseurs, Pierre le Vénérable.

M. Lenoir a prétendu que le tombeau dans lequel

les moines de Saint-Marcel avaient enseveli Abailard était un sarcophage en pierre — gypseuse alabastrite, — sur lequel ils avaient fait sculpter d'une manière informe une figure couchée, en habits monastiques, représentant l'amant d'Héloïse.

Nous ne discuterons pas la possibilité du fait; ce que nous repoussons absolument, c'est que ce tombeau ait été en la possession de M. Lenoir, au musée des Petits-Augustins, et qu'il en ait fait le fameux sarcophage du Père-Lachaise, dont nous étudierons plus loin les origines historiques.

Ce fut l'abbé de Cluny qui, aidé de quelques compagnons, déroba furtivement son corps aux moines de Saint-Marcel, et, au mois de novembre de la même année, le conduisit au Paraclet. Héloïse le fit déposer dans le petit moutier, à l'endroit où Abailard avait édifié un premier oratoire de chaume et de roseaux.

Mais quelles étranges pensées devaient la saisir en face de ces restes sacrés! Un jour, une masse grouillante se sera appelée Abailard, et; par l'effet d'une poignée d'ossements rendus à la terre et faits argile, rien n'empêche que ce qui a été Alexandre ou César n'en vienne, après diverses transformations, à former le trou bourbeux où s'abreuvèrent les mulets.

Combien de temps les ossements d'Abailard reposèrent-ils au Paraclet? On pourrait supposer que ce fut jusqu'en 1792. A partir de cette époque, transportés ainsi que ceux d'Héloïse, qui auraient été réunis aux siens, dans l'église de Nogent-sur-

Seine, on les perd réellement de vue, car ce ne furent pas les restes d'Héloïse et d'Abailard que M. Lenoir ramena comme il le supposa, ou comme il lui plut de le dire, au musée des Petits-Augustins.

Depuis plus d'un demi-siècle on a cru, ou l'on a paru admettre qu'une partie de la dépouille mortelle des deux amants avait été déposée au Père-Lachaise par M. Lenoir qui l'aurait obtenue de la municipalité de Nogent. Nous sommes loin de contester le voyage de M. Lenoir dans le département de l'Aube, mais il nous est difficile d'admettre qu'il ait pu y retrouver les cendres des deux plus fameux personnages du XII^e siècle qui, sans doute, avaient dû être violées.

Six fois déjà l'on avait touché aux cendres d'Abailard et d'Héloïse pour les placer en des endroits différents. En 1497, sous Catherine de Courcelles, on enlève leurs restes pour les inhumer dans le chœur de la nouvelle église. On place ceux du fondateur à droite, ceux de la première abbesse à gauche.

En 1621, sous le gouvernement de la supérieure Marie de Larochefoucauld.

En 1701, sous Catherine de Larochefoucauld.

En 1768, après la mort de M^{me} de Roye, la vérification des restes fut faite par la grande prieure, Geneviève du Passage.

En 1780, sous M^{me} de Roucy.

En 1792, à l'époque de la vente des biens du Paraclet, l'église de Nogent-sur-Seine recueillit ce

qu'on assurait être le reste de la dépouille mortelle des fondateurs du monastère. Il ne s'y trouvait plus en effet que fort peu de chose, selon le témoignage formel d'un visiteur admis par M^{me} de Roucy dans l'intérieur du couvent, en 1787.

« Cette abbesse m'a dit, ajoutait-il, que les ossements d'Abailard sont presque totalement réduits en poussière, à l'exception du crâne qui est d'une épaisseur extraordinaire, et que ceux d'Héloïse sont beaucoup mieux conservés. »

De plus, le mausolée construit par les soins de M. Lenoir avec des soi-disant débris d'architecture du XII^e siècle, dont quelques fragments étaient encore empruntés, selon lui, au cloître du Paraclét, n'est qu'un mensonge archéologique qu'il est temps de démasquer, et dans lequel il s'est complu, on ne sait pourquoi. Sans vouloir entacher d'aucune façon la mémoire du directeur du musée des Petits-Augustins, nous croyons cependant devoir porter le premier coup de marteau dans cet absurde et intolérable monument, qui n'eut jamais rien, — M. Lenoir ne l'ignorait certainement pas, puisqu'il en est l'auteur, — du siècle d'Héloïse et d'Abailard.

Un écrivain dont le nom est une des plus hautes personnifications de ce moyen âge artistique envers lequel M. Lenoir a commis un si étonnant escamotage de date, une jonglerie architecturale de la pire espèce, M. Viollet-le-Duc, a bien voulu répandre quelque lumière pour nous sur la provenance du tombeau en question. Voici la lettre qu'il nous a

écrite à l'occasion de cet édifice, qui n'eut peut-être jamais de funéraire que le nom :

Paris, 29 novembre 1872.

Monsieur,

« Vous me demandez si le monument érigé aujourd'hui au cimetière du Père-Lachaise, et qu'on donne comme étant le tombeau d'Héloïse et d'Abailard, est authentique.

« Voici comment M. A. Lenoir a composé ce monument au musée des Petits-Augustins : l'arcature qui forme l'enveloppe est faite avec des fragments de l'arcature des collatéraux de l'église de Saint-Denis, — chapiteaux, colonnes et trèfles. — Deux bas-reliefs (l'un du sarcophage, l'autre de l'un des pignons) proviennent du tombeau de Louis, fils de saint Louis. Des mascarons et fleurons proviennent de l'abbaye Saint-Germain-des Prés (chapelle de la Vierge, XIII^e siècle). Les deux statues appartiennent à la fin du XIII^e siècle et sont de provenance inconnue. Quant aux pilastres d'angle et aux gâbles, ils sont de l'invention de M. Lenoir.

« Voici ce que A. Lenoir dit naïvement de cet édifice, dans le tome II du *Musée des monuments français*, page 223 : « Cette chambre (c'est ainsi « qu'il désigne cette façon de baldaquin), que j'ai « fait construire avec les débris d'une chapelle de « l'abbaye de Saint-Denis, montre le style d'architecture pratiqué dans le XII^e siècle ; les colonnes « portent des ogives percées à jour, en forme de

« trèfles.... La statue d'Héloïse que l'on voit sur le
« tombeau est une figure de femme sculptée de ce
« temps-là, à laquelle j'ai fait mettre le masque
« d'Héloïse... »

« Ainsi, voici un monument du XII^e siècle, fait
avec une arcature du XIII^e siècle, contenant des sta-
tues du XIV^e siècle, à l'une desquelles on a fait *mettre*
le masque d'Héloïse!

« Où a-t-on trouvé ce masque ?

« Il est certain que l'auteur naïf de ce faux en
archéologie n'avait pas la conscience de son méfait ;
ce qui l'excuse un peu.

« Pour les deux bas-reliefs si curieux, provenant
du tombeau de Louis, fils de saint Louis, Millin les
décrit et les grave dans ses *Antiquités nationales*.
Voici ce qu'il en dit : « On y voyait le cercueil de
« Louis porté par les barons de France et par le
« roi d'Angleterre. Une figure couronnée porte sur
« l'épaule un des bâtons ; c'est le roi anglais. » Ainsi
l'enterrement du fils de saint Louis se trouve
aujourd'hui être celui d'Abailard ! Voyez à ce sujet
ce que dit M. le baron de Guilhermy dans sa *Mono-*
graphie de Saint-Denis :

« Ces deux bas-reliefs ont été réclamés par moi
auprès de la préfecture de la Seine quand j'ai ré-
tabli à Saint-Denis le tombeau du fils de saint
Louis (Louis), tel qu'il était à Royaumont. Naturel-
lement, les sculptures m'ont été refusées ; on m'a
autorisé à les faire estamper et je les ai fait repro-
duire sur les deux bouts du tombeau du jeune

prince, tombeau dont je ne possédais plus que les deux faces oblongues.

« Ceci prouve une chose : c'est qu'en France, s'il est facile de propager l'erreur et si chacun se rend complice d'un faux, il est très difficile de rétablir la vérité. Beaucoup d'amants ont fait et font un pèlerinage au tombeau prétendu d'Héloïse et d'Abailard, si grossièrement contrefait.

« Les cendres de ces deux illustres personnages reposent-elles sous ces fragments ridiculement assemblés ? Après ce qui vient d'être dit, il faut une foi robuste pour le croire. Quand on est si peu scrupuleux sur l'enveloppe que chacun peut contrôler, il est douteux qu'on l'ait été pour le contenu que personne ne peut vérifier.

« Agréez, monsieur, tous mes meilleurs sentiments.

« VIOLLET-LE-DUC. »

M. de Guilhermy, cité par M. Viollet-le-Duc à l'appui de ses preuves, décrit ainsi les bas-reliefs du sarcophage de Louis, transportés de l'abbaye de Royaumont à Saint-Denis, que le directeur du musée des Petis-Augustins devait employer à une si étrange restauration :

« Les statuettes debout sous les arcs figurent la marche du convoi de Louis. Deux évêques s'avancent les premiers avec leurs insignes ; une femme vient ensuite, la tête voilée ; mais, comme cette statuette a été fortement restaurée, nous n'en pouvons rien dire ; cinq autres personnages, en

costumes civils, paraissent être des gens de la maison du prince. Le bas-relief qui correspondait à celui-ci de l'autre côté du monument se trouve encore dans les magasins de l'église. Il était destiné à devenir devant d'autel, mais nous espérons qu'il pourra être rendu à sa destination primitive. Millin signale encore les bas-reliefs des deux petits côtés du tombeau. Sur l'un étaient représentées deux femmes en pleurs ; j'ignore ce qu'il sera devenu. L'autre était d'une haute importance historique ; les auteurs le citent comme un monument précieux de la suzeraineté du roi de France sur le roi d'Angleterre. On y voyait, dit Millin, le cercueil de Louis porté par les barons de France et par le roi d'Angleterre. Une figure couronnée porte sur l'épaule un des bâtons : c'est le roi anglais.

« Cette sculpture si intéressante a été employée à la décoration d'un des pignons de la chapelle funéraire d'Héloïse et d'Abailard, passé du musée des Petits-Augustins au cimetière du Père-Lachaise ; l'enterrement du fils de saint Louis est maintenant celui de l'amant d'Héloïse. Vous pouvez aussi retrouver au même monument un morceau du sarcophage du prince Philippe (frère de saint Louis), et un ange qui porte dans ses bras l'âme du jeune Louis à laquelle il présente la palme des élus.

« Les inscriptions écrites en lettres d'or sur les deux tombeaux ne reproduisent pas les anciennes, qui étaient fort belles. »

Ainsi, depuis cinquante ans et plus, s'accomplit le pèlerinage des bourgeois provinciaux au tombeau

du Père-Lachaise. Avant de se mettre en route maintenant, l'on fera bien de se rappeler la déception de cet Anglais, Tristram Shandy. Il avait lu qu'un mausolée avait été construit à l'une des portes de Lyon en commémoration de deux amants morts à cette même place, et, depuis ce temps, son imagination d'outre-Manche l'emportait dans cette direction. Il s'était promis de ne point terminer sa vie sans avoir vu le monument en question. Un jour il se mit en route. « Je connaissais, dit-il, le tombeau des amants, comme si j'eusse demeuré vingt ans à Lyon. Je savais qu'il fallait tourner à main droite, en sortant de la porte qui conduit au faubourg de Vaise. J'étais transporté de joie pendant tout le chemin. Quand j'aperçus la porte qui me déroba la vue du tombeau, je sentis mon cœur embrasé.

» Tendres et fidèles esprits, m'écriai-je, longtemps, trop longtemps, j'ai tardé à verser cette larme sur votre tombeau. Je viens !... je viens !...

« Quand je fus venu, je ne trouvai pas de tombeau sur lequel je pusse verser de larmes. »

Que ceux qui ont tardé à venir répandre des pleurs sur le mausolée d'Héloïse et d'Abailard s'abstiennent du voyage. Il en est de ces précieux restes comme de beaucoup de ceux que l'Église offre à la vénération des fidèles. La jambe, le pied, la main du même saint se trouvent à la fois en sept ou huit endroits, au point qu'on serait forcé d'admettre, pour n'accuser de fourberie aucun diocèse, que le même personnage possède à la fois

trois ou quatre pieds, autant de jambes, de mains et d'oreilles, pour se trouver en toutes les villes où on le réclame.

M. Lenoir se trouve placé dans la même catégorie que ces vendeurs de reliques et d'eaux miraculeuses. Il faut renvoyer sa fameuse chapelle dans le même réceptacle que les couronnes d'épines, les morceaux de vraie croix, qui se multiplient suivant les désirs de tous depuis dix-huit cents ans, les globules du sang de saint Janvier, les suaires, en toile toujours neuve, les voiles de toutes ces Véroniques où l'on a la prétention d'offrir à la foi populaire l'empreinte des sueurs qui ont coulé du front des martyrs aux premiers siècles.

Ce n'est donc qu'au Paraclet que nous retrouvons réellement la dépouille mortelle d'Abailard. C'est après l'avoir reçue qu'Héloïse, en écrivant à Pierre le Vénérable pour le remercier de l'assistance qu'il avait prêtée à son ancien amant, sollicitait au même instant sa protection pour leur fils, et Pierre, lui envoyant la formule d'absolution qu'il avait donnée à son époux, ajoutait en même temps la promesse d'une prébende « en quelque noble église » pour son Astrolabe.

On pourrait presque dater la mort d'Héloïse de celle du pénitent de Saint-Marcel. Elle cesse d'exister le jour où le parchemin ne reçoit plus l'empreinte des caractères qui faisaient dire à celui qui les inspirait : « Je n'ai pu lire une seule de vos pensées sans y porter mes lèvres encore brûlantes de ces mêmes désirs, de ces mêmes feux qui consumaient

mon âme dans nos secrètes entrevues. » Renonçant à régner sur tout autre cœur, ainsi qu'Aphrodite pleurant celui qu'elle aime, elle aurait pu dire : « Ma ceinture a péri avec toi. »

C'est dans ses lettres qu'il faut voir et connaître Héloïse, c'est là qu'elle passe, le front couronné de myrthe, ainsi que les amoureuses qui assistèrent aux banquets philosophiques de la Grèce. La passion ondule dans chaque période comme le vent dans les flots. Sa parole a un sexe, dit M. Guizot. On voit qu'elle enchaîne les mots, non pas à la façon des rhéteurs, mais qu'elle trouve un secret enivrement à leur donner une solide armure, à renfermer en eux un sentiment aussi voluptueux qu'elle en éprouverait à faire ce qu'ils expriment. Comme Jeanne d'Arc, comme sainte Thérèse, Héloïse écrit sous l'influence de son démon. Elle se sert de sa rhétorique comme Sapho se servait de sa lyre, pour enchaîner par le rythme la violence de ses emportements.

Vingt et un ans après que le corps de l'abbé de Saint-Gildas avait été placé au petit moutier, le vieux nécrologe du Paraclet inscrivait cette date : « Le 16 mai 1164 mourut Eloys, notre première abbesse, de doctrine et de religion très resplendissante. » On rouvrit le cercueil d'Abailard pour y placer le corps de sa maîtresse, et la légende, perçant la crypte où ils étaient ensevelis, raconta que les vieux os d'Abailard avaient fait le simulacre d'un embrassement pour celle qui descendait vers lui.

Héloïse ne connut jamais ce repentir que les faiseurs

de documents veulent appliquer aux femmes que le péril d'une situation compromise entraîne dans le cloître. « Pourrais-je t'oublier et haïr ma faiblesse? s'écriait-elle pendant cette longue séquestration ; la cause en est toujours en moi. Dès que je veux la détruire, je sens que j'en aime l'auteur. Comment séparer du crime l'objet que l'on chérit? »

« Hé ! combien d'honnêtes dames qui ayant été surprises sur ce fait, tancées, battues, persuadées et remontrées, tant par force que par douceur de n'y retourner jamais plus, elles promettent, jurent et protestent de se faire chastes, que puis après pratiquent ce proverbe, *Passato il pericolo, gabato il santo* : Le péril passé, l'on se moque du saint, et retournent plus que jamais en l'amoureuse guerre. Voire qu'il s'en est veu plusieurs d'elles, se sentant dans l'âme quelque ver rongeur, qui d'elles-mêmes faisoient des vœux bien saints et fort solennels, mais ne les gardaient guères... et, comme dit M. du Bellay :

Mère d'amour, suivant mes premiers vœux
Dessous tes lois remettre je me veux
Dont je voudrais n'estre jamais sortie;
Et me repens de m'estre repentie.

Ainsi que presque toutes les communautés du moyen âge, le Paralet fut très probablement une sorte d'hétairie religieuse, comme autrefois les premiers collèges de courtisanes, où l'on élevait les nonnes à l'école d'Ovide, de Tibulle et d'Horace.

Il eût été presque impossible à des religieuses

lettrées comme celles qu'Héloïse dirigeait de ne pas avoir emprunté à leurs études toutes païennes un plus vif sentiment de l'amour. De plus, la présence de la maîtresse d'Abailard, de cette femme à laquelle était attaché un si puissant intérêt de curiosité, ne pouvait que leur donner la secrète tentation de parcourir la même destinée. Il est des personnages qu'on n'approche point sans ressentir quelque chose de la véhémence qui a inspiré leurs transports. On n'était pas en contact avec Sapho et d'autres courtisanes sans qu'un feu caché se dégageât de leurs paroles ou de leurs actions.

Certains portraits de femmes qui ont aimé ne causent-ils pas une vive émotion quand on s'en approche? Qu'est-ce donc lorsque les héroïnes sont vivantes, et qu'auprès d'elles on peut apprendre quelque chose de nouveau?

Héloïse devait avoir légué aux religieuses du Paraclet, par une conséquence toute logique, un peu de cette ardeur si profonde qu'on respire dans ses lettres; et, lorsqu'à plusieurs siècles de distance le lecteur ne saurait s'empêcher de la partager pour son compte, on a raison de croire qu'il devait en être ainsi chez celles qui l'entouraient.

Héloïse aurait donc inventé l'hétaïrisme religieux s'il n'eût déjà existé avant elle.

Un ancien titre du diocèse fait mention de Notre-Dame-aux-Nonnains, dont l'abbesse était considérée comme ayant perçu, dans le principe, les droits d'un collège de vestales élevé à l'endroit où siégeait le monastère au paganisme. Or l'on sait que la vir-

ginité des vestales ne descendait point plus bas que la ceinture, mais qu'au contraire elle s'arrêtait là; Rien d'étrange à ce que les couvents aient continué d'entretenir les traditions.

En général, les congrégations de femmes étaient placées près d'un monastère d'hommes et servaient d'hôtelleries aux prélats. Le personnel d'un cardinal du xvr^e siècle ne se composait pas de moins de cent personnes, qu'il traînait à sa suite en voyage. Celui d'un évêque était de cinquante à soixante à peu près, et chaque maison religieuse soumise à leur juridiction était pour eux un véritable parc aux cerfs. Rien n'était plus ordinaire.

Les abbesses devenues vieilles étaient assez durement persiflées. Voici quel portrait en trace Guillaume Coquillart, poète et official de Reims :

Dame de bonté singulière
Valentine irrégulière
Religieuse de Frevaulx
Abbesse de haulte culière
Prieure de longue barrière
Du diocèse de Bourdeaulx
Aulmousnière du vieux Naveaulx
Gardianne de vieux drapeaulx
Son dos esgu comme une hotte
Chevalchant à quatre chevaux
Sans estrivières ne houseaulx
Et ridée comme une marmotte.

Ainsi lorsqu'on vient à chercher quelle place pouvait tenir le Paraclét au milieu de toutes ces maisons où s'aiguillait la débauche, l'on constate que les religieuses qui avaient succédé à Héloïse ne se

sont pas montrées très sévères, puisqu'en 1499, sous Catherine de Courcelles, l'évêque Raguier voulut proscrire dans un couvent un divertissement qu'il jugeait dangereux, et n'en put venir à bout.

Ce divertissement consistait à s'en aller processionnellement jusqu'à la croix du maître, c'est-à-dire l'endroit de la plaine où Abailard avait enseigné; là, on entonnait plusieurs chants en langue vulgaire, auxquels se joignaient des danses, ayant le don d'enflammer assez fortement les nonnains et les laïques qui prenaient part à la réunion.

En 1509, ce même Raguier réforma le couvent pour la clôture des murs et des grilles, ce qui prouverait que la claustration n'y était guère observée. Ce fait se passait sous Catherine de Courcelles qui mourut en 1519, après avoir reconstruit cloître, dortoir, réfectoire et autres : mais on avait eu le temps de profiter du relâchement des règles, qui n'avaient jamais été bien sévères.

Il reste bien prouvé déjà qu'en mémoire d'Héloïse et d'Abailard, les nonnains pratiquaient la fête des fondateurs du Paraclet par des actes d'une réminiscence tout à fait significative.

Il est probable que les habitantes de ce monastère, parmi lesquelles se maintenait la tradition des hautes études, restèrent cependant un peu précieuses. On se les représente volontiers quittant leurs livres pour s'ébattre, mais conservant un dictionnaire latin à leur chevet, dès qu'elles veulent écrire sur l'amour; ayant peut-être aussi l'art d'envelopper

une déclaration passionnée dans les fils d'une rhétorique abondante :

Et jusqu'à je vous hais, tout s'y dit savamment.

Il n'est pas étonnant que celles qui entraient dans un endroit tout imprégné des souvenirs laissés par deux personnages aussi illustres y aient trouvé naturellement une invite à l'amour.

Au XVIII^e siècle, les aventures des deux amants faisaient encore à l'abbaye le sujet de toutes les conversations des religieuses. Le voyageur, reçu en 1787 au Paraclet, retrace ainsi l'intérieur de la communauté :

« Arrivé le 30 juin à la terre de la Motte, l'abbaye du Paraclet, qui est dans le voisinage, excita ma curiosité ; j'y allai le 5 juillet avec M^{me} Terray et quelques autres personnes.

.
M^{me} de Roucy, qui est la vingt-neuvième abbesse, depuis Héloïse qui est la première, voulut bien se prêter avec une grâce infinie à toutes mes fantaisies. Elle me permit d'entrer dans l'intérieur du couvent, dont la clôture n'est pas rigoureuse.

» En entrant dans le parloir, ou salon de compagnie de l'abbesse, les yeux sont frappés par plusieurs portraits gravés d'Abailard et d'Héloïse ; elle les a sur sa tabatière et dans toutes les pièces de son appartement, même au chevet de son lit. J'entrai dans plusieurs cellules de religieuses où les mêmes portraits dominent parmi les crucifix et les reliques. Le Paraclet est, je crois, dans le monde,

l'unique couvent où les plaisirs et les malheurs de deux amants soient un sujet continuel de réflexions et de discours.

» Le monastère du Paraclet est un chef d'ordre soumis à la règle de saint Benoît, qui ne prescrit aucune austérité et qui fut d'ailleurs adoucie par les modifications qu'y apporta Abailard.

» Lorsqu'une fille se présente pour être reçue au Paraclet, elle commence selon l'usage par un noviciat... Afin de lui donner une idée infiniment juste du monde qu'elle veut quitter, on lui en fait autant qu'on le peut, dans ce lieu, éprouver tous les agréments. D'abord on la laisse promener tant qu'il lui plaît dans une garenne voisine du couvent. L'abbesse la mène dîner chez le curé d'Avant, village à une lieue du Paraclet, et qui leur fait faire la meilleure chère qu'il peut. C'est de ce curé que je tiens ces détails qu'il me raconta en riant. »

Après la mort d'Héloïse, la polygamie sacrée qui habite en tous les couvents réapparaît aussi au Paraclet.

Au xiv^e siècle, sous le règne de la douzième abbesse, Hélisandre des Barres, Henry de Poitiers, évêque batailleur, réussit à séduire Jeanne de Chevry, religieuse, et en a trois filles et un garçon, Henry bâtard de Poitiers. Ses enfants sont légitimés sous l'approbation du sceau royal, en 1370.

En 1628, Mgr René de Breslay, profitant de l'enlèvement d'une grille à réparer, s'introduit dans le couvent à huit heures du matin, et trouve moyen de n'en ressortir qu'à dix heures du soir,

après avoir entretenu chaque religieuse seule à seule dans sa cellule, sous le prétexte de s'informer par lui-même des bruits calomnieux répandus sur leur compte.

Jeanne de Chevry et son aventure nous rappellent une autre religieuse, de Montmartre, Marie de Beauvilliers, qui avait eu un tendre commerce avec le Béarnais, pendant le blocus de Paris, en 1590. Longtemps elle voyagea avec Henri, de ville en ville, sans quitter pour cela le costume monastique. Lorsque son caprice fut passé, le roi de Navarre la reconduisit à son couvent dont il la fit nommer abbesse. Cela ne l'empêcha point de continuer à la voir, ainsi que le raconte le journal de l'*Estoile*. « Le roi, dit-on, se trouva si bien avec l'abbesse, qu'autant de fois qu'il parlait de ce couvent, il l'appeloit son monastère et disoit qu'il y avoit esté religieux. »

En quittant ce couvent du Paraclet où doivent reposer, jusqu'en 1792, les cendres d'Héloïse, l'on est étonné d'entendre les prédicateurs tonner avec une violence sans égale sur tous les autres monastères en rupture de grilles. La polygamie, fille de l'Eglise, revenait s'abriter sous le toit monacal qui lui avait servi de berceau.

Etait-elle entièrement motivée, cette colère des séraphiques docteurs ?

Dès l'origine des sociétés, la polygamie apparaît. Le peuple juif, qui porta si longtemps les destinées du monde et qui fut appelé l'élu de Jéhovah, eut des sérails. Être grand dans Israël, impliquait la vaillance, l'honneur, et un harem de onze cents

femmes. Schelomo, le plussage des hommes, dépassa en capacité d'affection la plus effrénée des moniales du XI^e siècle, et l'Eglise exalta cependant assez haut sa sagesse. Schelomo n'en consacrait pas moins des victimes sur l'autel, et officiait avec les prêtres, comme ont pu le faire les moines et les abbés des VI^e, VIII^e et XII^e siècles.

Comment admettre que ce qui était sage alors dans l'Eglise de Judée fût un crime dans celle du moyen âge, et n'est-ce pas cette versatilité du jugement humain qui appelle crime au delà des Pyrénées ce qu'il nomme justice en deçà ?

Hier l'amour consacré au nom de Jéhovah dans les assemblées de saints, chez ses ministres les plus vénérés ; demain ces choses sont proscrites au nom de Jéhovah. Hier un prophète sacré s'entretient amoureusement, sur les terrasses de Sion, avec une jeune Sulamite ; demain le représentant de ce même dogme, surpris dans une cellule de religieuse, est retranché de sa corporation et condamné à pleurer son fatal amour, avec moins de volupté que David, à qui le prophète laissait du moins sa lyre pour chanter ses regrets.

Toutes ces contradictions rappellent la prière que faisait un homme qui ne savait plus comment se tirer de sa croyance : « Seigneur, je n'entends rien dans les disputes que l'on fait sans cesse à votre sujet... Lorsque je veux faire ma prière, je ne sais en quelle langue je dois vous parler. Je ne sais pas non plus en quelle posture je dois me mettre. L'un dit que je dois vous prier debout ; l'autre veut que

je sois assis ; celui-là exige que mon corps porte sur mes genoux. Ce n'est pas tout ; il y en a qui prétendent que je dois me laver tous les matins avec de l'eau froide, d'autres soutiennent que vous me regarderez avec horreur si je ne me fais couper un petit morceau de chair. Il m'arriva l'autre jour de manger un lapin dans un caravansérail : trois hommes qui étaient auprès de là me firent trembler ; ils me soutinrent tous trois que je vous avais grièvement offensé, l'un parce que cet animal était immonde, l'autre parce qu'il était étouffé, l'autre enfin parce qu'il n'était pas poisson. Un brahmane qui passait par là et que je pris pour juge me dit : « Ils ont tort, car apparemment vous n'avez pas tué » vous-même cet animal. — Si fait, lui dis-je. — « Ah ! vous avez commis une action abominable, et » que Dieu ne vous pardonnera jamais, me dit-il » d'une voix sévère. — Que savez-vous si l'âme de » votre père n'était pas passée dans cette bête ? » Toutes ces choses, Seigneur, me jettent dans un embarras inconcevable, je ne puis remuer la tête que je ne sois menacé de vous offenser. »

Cet embarras d'un croyant pourrait s'appliquer à toutes les époques de l'histoire sacerdotale. Ainsi, au moyen âge, l'Eglise proscrit la femme par une porte, mais elle la fait rentrer par l'autre. Héloïse n'avait pas craint d'écrire à Abailard, le premier logicien de son temps : « Tu m'enseignas aisément qu'aimer n'est pas un crime. »

Ces deux physionomies, Abailard, Héloïse, se sculptent dans l'histoire du XII^e siècle avec des

proportions colossales. La science, la théologie, l'histoire, l'amour ont extrait chacune un bloc de marbre pour l'édification de leurs statues. Tous les mondes y ont apporté leur pierre, depuis le concile orgueilleux jusqu'à l'oratoire de roseaux. Cette destinée, partie d'une rue étroite de la vieille Lutèce, dont l'essor rencontre sur son chemin la beauté d'une femme, les débats passionnés de la scolastique, les représailles, la colère de Rome, les tristesses des cloîtres, une correspondance épistolaire où la passion est chauffée à blanc ; cette destinée abaisse enfin son vol fatigué et vient s'abattre dans une étroite vallée de l'Ardusson.

L'Église aussi possède ses Impéria et ses Violente, hétaires en froc, gibiers d'hérésie, qui se cabrent sous le frein comme des cavales enchaînées. La gloire, pour ces ardentes Héloïse, n'aura pas consisté à célébrer sans tourments les fêtes de l'amour ; mais en vain l'adversité les écrase, elles bravent les nœuds coulants de la pénitence, et, dans le cloître où elles sont prisonnières, elles se font un drap de lit avec le voile de lin de l'autel. Chose étrange, pendant qu'évêques et cardinaux s'en donnent à cœur joie, certains moines, comme Abailard, sont prisonniers dans les garennes du catholicisme où l'on pourchassait l'homme pour le scalper tout vivant sur la table inquisitoriale des conciles, ainsi qu'un lièvre évangélique. Aimer, pour eux, c'était souvent jouer sa tête. L'accent qui émeut est donc celui qui vous crie à travers l'histoire : « J'ai eu mon cœur humain, moi. »

LETTRE D'ABAILARD⁽¹⁾

ADRESSÉE A UN AMI

CONTENANT LE RÉCIT DE SES MALHEURS

Souvent l'exemple est plus puissant que la parole pour exciter ou pour calmer les affections humaines. Aussi, après vous avoir fait entendre une voix consolante, je veux retracer à vos yeux le tableau de mes infortunes. Puisse-t-il vous consoler tout à fait ! En comparant mes malheurs et les vôtres, vous reconnaîtrez que toutes vos épreuves ne sont rien ou qu'elles sont peu de chose, et vous aurez plus de patience à les supporter.

Je suis né dans un bourg situé à l'entrée de la Bretagne, environ à huit milles de Nantes, du côté de l'Est, et appelé *le Palais*. Si je dus au sol natal ou à la vertu du sang la légèreté de mon caractère, je reçus aussi de la nature une grande aptitude pour la science. Mon père, avant de ceindre le baudrier

(1) Nous avons cru pouvoir emprunter ce document important à M. Guizot, qui fait autorité en matière de critique historique. Nous en devons la communication à la courtoisie de M. Didier, l'éditeur académique.

du soldat, avait reçu quelque teinture des lettres, et plus tard il se prit pour elles d'une telle passion, qu'il voulut donner successivement à tous ses fils une éducation savante avant de les former au métier des armes; règle dont il ne s'écarta point. J'étais l'aîné de ses enfants, et les soins qu'il donna à mon instruction furent proportionnés à la tendresse extrême qu'il avait pour moi. De mon côté, plus j'avais avec rapidité dans l'étude, plus je m'y attachais avec ardeur. Enfin, elle eut pour moi tant de charme, qu'abdiquant la pompe de la gloire militaire et abandonnant à mes frères l'héritage paternel et mon droit d'aînesse, je renonçai à la cour de Mars pour grandir dans le sein de Minerve. Préférant la dialectique et son arsenal à toutes les autres branches de la philosophie, j'échangeai les armes de la guerre contre celles de la logique, et les trophées des batailles contre les assauts de la discussion. Je me mis à parcourir les provinces, toujours disputant, et partout où j'apprenais que cet art était cultivé, j'y courais, entraîné par une émulation toute péripatéticienne.

J'arrivai enfin à Paris, où la scolastique était déjà florissante, et je suivis quelque temps les leçons de Guillaume de Champeaux, qui était justement considéré comme le maître le plus habile dans ce genre d'enseignement. Je fut d'abord le bienvenu; mais je ne tardai pas à lui devenir fort incommode, car je m'attachais à réfuter plusieurs de ses idées, j'argumentais contre lui à outrance, et, revenant toujours à la charge, j'avais quelquefois le tort de

rester maître du champ de bataille. Cette audace excitait, parmi ceux mêmes de mes condisciples qui étaient regardés comme les plus distingués, une indignation d'autant plus grande, que je paraissais plus loin d'eux et par ma jeunesse et par la date récente de mes études. Là commencèrent des malheurs qui ne sont point encore finis : ma réputation grandissait, l'envie s'alluma. Enfin, présument de mon esprit au-delà des forces de mon âge, enfant encore, j'osais aspirer à devenir moi-même chef d'école, et déjà je marquais des yeux l'endroit où je dresserais une chaire rivale. C'était Melun, ville importante alors, et résidence royale. Guillaume soupçonna mon dessein, et, voulant reléguer mon école plus loin de la sienne, mit sourdement en usage tous les moyens qu'il avait en son pouvoir pour m'enlever à la fois, avant que je l'eusse quitté, mon école et le lieu que j'avais choisi. Mais, comme il avait des jaloux parmi les puissants du pays, je parvins avec leur secours au comble de mes désirs, et son envie manifeste me conquit un assentiment presque général. Dès mes premières leçons, ma réputation comme dialecticien prit des proportions si envahissantes, que la renommée de mes anciens condisciples et celle de Champeaux lui-même en fut bientôt étouffée. Ce succès augmentant encore mon assurance, je me rapprochai de Paris au plus vite, et je transportai mon école à Corbeil pour avoir l'ennemi sous ma main et lui donner de plus rudes assauts. Mais, peu de temps après, l'excès du travail me fit tomber dans une maladie de langueur ; il

fallut respirer l'air du pays natal. Séquestré, pour ainsi dire, de la France, pendant quelques années, j'étais vivement regretté de tous ceux qui se sentaient attirés vers la science de la dialectique.

Peu d'années s'étaient écoulées, et j'étais déjà remis de ma faiblesse depuis longtemps, lorsque mon maître, Guillaume, archidiacre de Paris, changeant son ancien habit, entra dans l'ordre des clercs réguliers, avec l'espoir, disait-on, d'obtenir, à la faveur de ces grandes apparences de piété, un avancement rapide dans la carrière des dignités ecclésiastiques ; ce qui ne tarda pas d'arriver, car on lui donna l'évêché de Châlons.

Sa nouvelle prise d'habit ne lui fit point abandonner le séjour de Paris ni le goût qu'il avait pour la philosophie, et dans le monastère même où il s'était retiré par esprit de religion, il rouvrit aussitôt un cours public d'enseignement.

Je revins alors auprès de lui pour apprendre la rhétorique. Entre autres luttes de controverses que nous eûmes à soutenir, je réfutai d'une manière si victorieuse son argumentation sur les Universaux, que je le forçai d'amender son système et même d'y renoncer. Dans la première phase de son enseignement, les Universaux sont l'essence même des individus du même genre, de sorte que ces individus ne diffèrent aucunement dans leur essence, mais seulement dans leurs éléments accidentels. — Dans la seconde phase, les Universaux se présentent non plus comme constituant l'essence des individus d'un même genre, mais comme formant leur identité,

parce que dans tous ces individus, différents d'ailleurs, ils se retrouvent sans différence. Comme cette question touchant les Universaux est une des plus importantes de la dialectique, et que Porphyre lui-même, écrivant, dans ses *Préliminaires*, sur les Universaux, n'osa prendre sur lui de la résoudre, disant : ceci est très grave (1) ; Champeaux, qui avait été obligé de modifier d'abord sa pensée, puis de la rétracter, vit son cours tomber dans un tel discrédit, qu'on lui permettait à peine de faire sa leçon de dialectique, comme si cette science tout entière consistait dans la question des Universaux.

Cette victoire donna tant de force et d'autorité à mon école, que les disciples les plus fervents de Guillaume, ses partisans les plus tenaces et jusqu'à les plus acharnés contre ma doctrine, l'abandonnèrent aussitôt pour accourir à mes leçons. Le professeur qui, dans l'école de Paris, avait succédé à notre maître, vint m'offrir sa place et se ranger au nombre de mes auditeurs, dans l'enceinte même où nous avons été témoins l'un et l'autre des beaux jours de Champeaux.

(1) Voici la phrase de Porphyre :

« Je ne chercherai point si les genres et les espèces existent par eux-mêmes ou seulement dans l'intelligence, ni, dans le cas où ils existeraient par eux-mêmes, s'ils sont corporels ou incorporels, ni s'ils existent séparés des objets sensibles ou dans ces objets et en faisant partie : ce problème est trop difficile et demanderait des recherches plus étendues.....

(Traduction de M. Vict. Cousin.)

Je régnais donc sans partage dans le domaine de la dialectique. Vous dire l'envie qui desséchait Guillaume, le levain d'amertume qui fermentait dans son âme et le rongement d'esprit dont il était misérablement travaillé, ce n'est pas chose facile. Ne pouvant soutenir les bouillonnements de son dépit, il essaya de m'écarter encore une fois par la ruse ; et, comme il n'avait aucun grief plausible pour agir ouvertement contre moi, il fit destituer, sur une accusation honteuse, celui qui m'avait cédé sa chaire, et en mit un autre à sa place pour me tenir en échec. Alors, revenant moi-même à Melun, j'y établis de nouveau mon école, et plus j'étais visiblement en butte à ses persécutions envieuses, plus je gagnais en considération, selon le mot du poète :

« Toute grandeur attire l'envie ; les cimes élevées »
» sont seules battues par les vents. »

Peu de temps après, voyant que la sincérité de son ardeur religieuse était fort suspectée de la plupart de ses élèves, et qu'ils murmuraient hautement sur sa conversion, parce qu'il n'avait pas quitté un moment Paris, il se transporta, lui, sa petite confrérie et son école, dans une campagne assez éloignée de la capitale. Aussitôt je revins de Melun à Paris, espérant qu'il me laisserait enfin la paix. Mais voyant qu'il avait fait occuper ma chaire par un rival, je plaçai mon camp hors de la ville, sur la montagne Sainte-Geneviève, comme pour assiéger mon usurpateur. A cette nouvelle, Guillaume, perdant toute retenue, se hâta de revenir à Paris, et ramena sa confrérie et ce qu'il pouvait encore avoir de disciples

dans l'ancien cloître, comme pour délivrer son lieutenant qu'il avait abandonné. Au lieu de le servir ainsi qu'il y comptait, il le perdit. Car auparavant ce malheureux avait au moins quelques disciples tels quels, à cause de sa lecture, genre d'exercice dans lequel il avait une réputation d'habileté. A l'arrivée du maître, son école devint complètement déserte, et il fut obligé de la fermer. Peu de temps après, désespérant sans doute de la gloire en ce monde, il se convertit aussi à la vie monastique. Après le retour de notre maître à Paris, les disputes scolastiques que mes disciples soutinrent contre Champeaux et ses élèves, les succès que mon école remporta dans ces hostilités, et la part qui m'en revenait à moi-même, sont des détails assez connus de vous. Toutefois, je dirai hardiment, et avec plus de modestie qu'Ajax :

« Si vous demandez quelle a été l'issue de ce combat, je n'ai point été vaincu par mon ennemi ¹. »

Quand je ne le dirais pas, la chose parle d'elle-même, et l'événement l'indique assez.

Sur ces entrefaites, Luce, ma mère chérie, me pressa de revenir en Bretagne; Bérenger, mon père, avait pris l'habit, et elle se préparait à imiter son exemple: Après la cérémonie, je revins en France, principalement dans l'intention d'étudier la théologie, que le même Guillaume de Champeaux enseignait alors avec beaucoup d'éclat dans son évêché de Châlons. Il avait eu pour maître dans cette science

¹ Ovide, *Métamorphoses*. Discours d'Ajax.

Anselme de Laon, depuis longtemps regardé comme le plus grand théologien de l'Eglise.

J'allai donc entendre Anselme. Ce vieillard devait sa grande réputation plutôt à la routine qu'à son génie. Si vous alliez frapper à sa porte et le consulter sur quelque difficulté, vos doutes s'augmentaient, vous reveniez plus incertain qu'auparavant. Admirable pour de simples auditeurs, il était nul en présence d'un adversaire. Il avait une merveilleuse abondance de langage, mais sous ses belles paroles le sens était pauvre et vide de raison. Lorsqu'il allumait son feu, il remplissait sa maison de fumée, il ne l'éclairait point de lumière. Son arbre, tout en feuillage, présentait de loin un aspect imposant; mais, quand on venait à l'examiner de plus près, on trouvait qu'il était stérile. Je m'en étais approché pour recueillir du fruit; je reconnus que c'était le figuier maudit par le Seigneur, ou le vieux chêne auquel Lucain compare Pompée dans ces vers :

« L'ombre d'un grand nom était seule debout,
comme un chêne altier dans une campagne fertile ¹. »

Une fois désabusé, je ne restai pas longtemps oisif sous son ombre. Je n'assistais plus que rarement à ses leçons, et cette inexactitude blessait les principaux disciples d'Anselme comme une marque de mépris pour un si grand docteur. Ils l'excitèrent donc sourdement contre moi, et leurs perfides suggestions m'en firent un ennemi.

Un jour, après la séance de controverse, il arriva

¹ *Pharsale*, chant III.

que nous devisions entre élèves; et, l'un d'eux m'ayant demandé insidieusement ce que je pensais de la lecture des livres saints, moi, qui n'avais encore étudié que la physique, je répondis que c'était la plus salutaire des lectures, puisqu'elle nous instruit au salut de notre âme, mais que j'étais extrêmement étonné de voir que des gens lettrés ne se contentassent point, pour expliquer la Bible, du texte même et de la glose, et qu'ils eussent encore besoin d'un autre secours. Le rire fut presque général. On me demanda si je me sentais la force et la hardiesse d'entreprendre une pareille tâche. Je répondis que j'étais prêt, s'ils voulaient, à en faire l'épreuve. S'écriant alors et riant de plus belle : Certes, dirent-ils, nous y consentons de grand cœur. — Eh bien! dis-je à mon tour, qu'on cherche et qu'on me donne un passage difficile de l'Écriture avec un seul glosateur, et je soutiendrai le défi. Ils s'accordèrent tous à choisir l'obscur prophétie d'Ezéchiël. Prenant donc le livre, je les invitai aussitôt à venir entendre dès le lendemain mon commentaire. Alors, prodiguant les conseils à un homme qui n'en voulait point, ils me disaient que l'entreprise était grave et qu'il ne fallait pas l'aborder précipitamment, que je devais prendre mon temps et méditer mon interprétation à loisir. Je répondis fièrement que d'habitude je ne procédais point par la longueur du travail, mais par la vertu de mon esprit; et j'ajoutai ou que je retirais ma parole, ou qu'ils viendraient entendre mon explication le lendemain même.

Il faut avouer que ma première leçon réunit peu d'auditeurs ; car il paraissait ridicule à tout le monde de voir un jeune homme, qui, pour ainsi dire, n'avait jamais ouvert les livres saints, se mesurer avec eux si témérairement. Cependant, tous ceux qui m'entendirent furent si charmés de cette première séance, qu'ils la prônèrent dans les termes les plus pompeux, et me pressèrent de donner suite à mon commentaire en suivant la même méthode. L'affaire fit du bruit. Ceux qui n'avaient point assisté à la première leçon recoururent en foule à la seconde et à la troisième, et tous se montrèrent également empressés de transcrire mes explications, à commencer par celles de la première séance.

Un pareil triomphe irrita dans le cœur du vieil Anselme toutes les fureurs de la jalousie. Déjà aiguillonné depuis longtemps contre moi, comme je l'ai dit, par des instigations malveillantes, il commença à me tourmenter pour mes leçons théologiques comme autrefois Guillaume pour la philosophie.

Il y avait alors, dans l'école de ce vieillard, deux disciples qui paraissaient obtenir sur les autres la prééminence, Albéric de Reims et Loculphe de Lombardie. Plus ils étaient en adoration devant leur propre génie, plus ils étaient animés contre moi. A force d'insinuations perfides, ils réussirent à troubler la cervelle du vieil Anselme. Il fut tellement alarmé, qu'il m'interdit brutalement de continuer dans son école le commentaire que j'avais commencé, alléguant pour prétexte que, si je venais à émettre

quelque opinion erronée, toute la responsabilité retomberait sur lui, à cause de mon inexpérience dans la matière. A cette nouvelle, tous ceux qui fréquentaient l'école furent pénétrés d'indignation. Jamais l'envie ne s'était démasquée avec plus d'impudeur, jamais vengeance n'avait paru si odieuse; mais les calomnies d'Anselme et sa rancune jalouse tournèrent à mon honneur, et sa persécution augmentait ma gloire.

Peu de jours après, je revins à Paris m'installer dans la chaire cathédrale qui m'était offerte, et qu'on me destinait depuis longtemps, dans l'enceinte même de cette école dont j'avais été expulsé. Pendant plusieurs années j'en restai possesseur sans être inquiété; et là, dès l'ouverture du cours, reprenant les commentaires d'Ezéchiel, que j'avais commencés à Laon, je pris à tâche de les achever.

Ils furent si bien accueillis des lecteurs, que l'opinion publique faisait déjà marcher de front le théologien avec le philosophe. Aussi, l'enthousiasme excité par mes deux cours ayant prodigieusement multiplié le nombre de mes élèves, j'avais à profusion l'argent et la gloire, vous ne devez pas l'ignorer.

Mais la prospérité enfle toujours les sots; la sécurité en ce monde énerve la vigueur de l'âme, et en brise facilement les ressorts par les attrait dissolvants de la chair. Me regardant désormais comme le seul philosophe sur terre, et ne redoutant plus rien de l'avenir, je commençai à lâcher la bride à mes passions, moi qui avais toujours vécu dans la plus grande continence; et plus je m'étais avancé

dans le chemin de la philosophie et de la science sacrée, plus je m'éloignais, par l'impiété de ma vie, et des philosophes et des saints : car il est certain que les philosophes, et à plus forte raison les saints, je veux dire ceux qui appliquent leur cœur aux exhortations de l'Écriture, ont surtout été admirés à cause de leur chasteté.

J'étais donc dévoré tout entier par la fièvre de l'orgueil et de la luxure, lorsque la grâce divine vint me guérir malgré moi de mes deux maladies, de la luxure d'abord, ensuite de l'orgueil : de la luxure en me privant des moyens de la satisfaire, et de l'orgueil, qui me venait de ma science (selon la parole de l'Apôtre, la science enfle le cœur), en m'humiliant par la destruction de ce fameux livre dont j'étais si fier et qui fut brûlé. Je veux vous raconter cette double histoire dans l'ordre que les événements ont suivi. Les faits vous instruiront de la vérité mieux que tous les bruits qui vous sont parvenus.

Ne pouvant me résoudre à mettre le pied dans les fanges de la débauche, privé d'ailleurs par l'assiduité de mes leçons du commerce et de la fréquentation des femmes nobles, j'étais aussi presque sans relations avec celles de la bourgeoisie, lorsque la fortune (puisque c'est le nom qu'on lui donne), prévenant tous mes vœux pour me trahir, trouva une occasion plus favorable, qui devait me renverser des hauteurs de cette vertu sublime, et, par l'humiliation, ramener à l'amour de Dieu l'orgueilleux qui avait méconnu ses bienfaits.

Il existait à Paris une jeune fille nommée Héloïse. Elle était nièce d'un chanoine appelé Fulbert, qui dans sa tendresse pour elle, n'avait rien négligé pour lui donner l'éducation la plus complète et la plus brillante. Sa beauté n'était point vulgaire, et l'étendue de son savoir la rendait supérieure à tout son sexe. Cette qualité si rare dans les femmes jetait encore un plus vif éclat dans une personne d'un âge si tendre. Aussi son nom était-il répandu déjà dans tout le royaume.

La voyant donc parée de toutes les séductions qui d'ordinaire allèchent les amants, je songeai à l'attirer dans une liaison galante, et je crus pouvoir réussir facilement. Mon nom était si grand alors, les grâces de la jeunesse et la perfection des formes me donnaient sur les autres hommes une supériorité si peu douteuse, que je pouvais offrir indistinctement mon hommage à toutes les femmes : chacune d'elles se serait crue trop honorée de mon amour, et je n'avais à craindre aucun refus.

Jé me persuadai donc que la jeune fille consentirait sans peine à mes désirs. Les ressources de son esprit et son zèle pour l'étude redoublaient [encore mes espérances. Même séparés, nous pourrions être ensemble au moyen d'un commerce de lettres : la plume est plus hardie que la parole, et ainsi se perpétueraient des entretiens délicieux.

Tout enflammé d'amour pour cette jeune fille, je ne cherchai plus que l'occasion de m'en rapprocher, de la familiariser avec moi par des rapports journaliers, et de l'amener ainsi plus facilement à

céder. Pour y parvenir, j'employai près de l'oncle Fulbert l'intervention de quelques-uns de ses amis. Ils l'engagèrent à me prendre dans sa maison, qui était très voisine de mon école, moyennant une pension qu'il fixerait lui-même. Je disais, pour motifs apparents, que le tracas des affaires domestiques nuisait à mes études et qu'un train de maison exigeait des dépenses trop onéreuses. Fulbert était très avare, et curieusement attentif à faciliter les progrès de sa nièce dans la science des belles-lettres. En flattant ces deux passions, j'atteignis aussitôt mon but, et j'obtins ce que je désirais : le vieillard séduit ne put résister à l'appât du gain et à l'espoir secret de voir sa nièce profiter de ma présence pour son instruction. Il me pressa même des plus instantes sollicitations à cet égard. Enfin il se montra plus accommodant que je n'avais osé m'en flatter, et servit lui-même mon amour. Il confia entièrement Héloïse à ma discrétion, avec prière de consacrer à l'instruire tous les instants que me laisserait l'école, m'autorisant à la voir à toute heure du jour et de la nuit, et, si je la trouvais négligente, à la châtier sévèrement.

Si j'admire la bonhomie et la simplicité du chanoine, d'un autre côté, en pensant à moi, je ne fus pas moins étonné que s'il confiait une tendre brebis à un loup affamé. En mettant Héloïse à ma discrétion, pour l'instruire et même la châtier sévèrement, que faisait-il autre chose que de donner toute licence à mes désirs, et de m'offrir des occasions de triompher, lors même qu'Héloïse ne partagerait pas

mes sentiments ? En effet, si les caresses étaient inutiles, n'avais-je pas les menaces et les coups pour la réduire ? Mais deux considérations écartaient de l'esprit de Fulbert tout soupçon injurieux, la tendresse qu'il avait pour sa nièce, et mon ancienne réputation de continence. Pour tout dire en un mot, nous fûmes réunis d'abord par le même toit, ensuite par le cœur. Sous le prétexte de l'étude, nous étions tout entiers à l'amour. Loin de tous les regards, l'amour s'applaudissait de nos retraites studieuses. Les livres étaient ouverts, mais il y avait plus de paroles d'amour que de leçons de sagesse, plus de baisers que de maximes ; mes mains revenaient plus souvent au sein d'Héloïse qu'à nos livres ; l'amour se réfléchissait dans nos yeux plus souvent que la lecture ne les dirigeait sur les pages savantes des auteurs. Pour éloigner le soupçon, j'allais jusqu'à la frapper... Coups donnés par l'amour et non par la colère, par la tendresse et non par la haine, et plus doux mille fois que tous les baumes qui auraient pu les guérir. Que vous dirai-je ? Dans notre ardeur, nous passâmes par toutes les phases et tous les degrés de l'amour ; toutes ses inventions furent mises en œuvre, aucun raffinement ne fut oublié. Ces joies si nouvelles pour nous, nous les prolongions avec délire, et nous ne nous lassions jamais. Le plaisir me dominait tellement que je ne pouvais plus me livrer à la philosophie, ni donner mes soins à mon école. C'était pour moi un ennui mortel de me rendre à mes exercices ou d'y rester ; c'était aussi une fatigue, car toutes les heures de là

nuit étaient réservées à l'amour, et celles de la journée à l'étude. Je faisais mes leçons avec abandon et tiédeur. Mon esprit ne produisait rien ; je ne parlais plus d'inspiration, mais de mémoire ; je me bornais à répéter mes anciennes leçons, et s'il m'arrivait de composer des vers, c'étaient des chansons d'amour et non des axiomes de philosophie. De ces vers, la plupart, comme vous le savez, sont devenus populaires et sont encore chantés dans beaucoup de pays, surtout des personnes dont la vie était charmée par les mêmes sentiments à l'époque où ils parurent.

Mais on peut à peine se faire une idée de la tristesse, des gémissements et des lamentations de mes disciples, lorsqu'ils s'aperçurent de la préoccupation, je dirai mieux, du désordre de mon esprit. Une passion aussi visible ne pouvait rester longtemps ignorée. Personne peut-être ne s'y trompait, excepté celui dont l'honneur était particulièrement compromis, je veux dire l'oncle d'Héloïse. Vainement la chronique médisante l'avait plusieurs fois averti de nos intrigues ; il n'y pouvait ajouter foi, car il avait pour sa nièce une affection sans bornes, et il connaissait, je l'ai déjà dit, la pureté de ma vie passée. Nous ne croyons pas facilement à la honte des personnes qui nous sont chères, et dans une tendresse profonde la flétrissure du soupçon ne saurait trouver place. Aussi saint Jérôme dit-il dans sa lettre à Sabinien :

« Nous sommes presque toujours les derniers à
» connaître les plaies de notre maison, et nous igno-

» rons les vices de nos enfants et de nos épouses
 » lorsque les voisins s'en moquent tout haut. Mais
 » ce qu'on apprend après les autres, on finit toute-
 » fois par l'apprendre, et ce qui frappe les yeux de
 » tous reste difficilement caché pour un seul. »

Plusieurs mois s'étaient déjà écoulés, lorsque cette parole fut tristement confirmée à notre égard. Fulbert apprit tout.

Oh ! qu'elle fut amère la douleur qu'il ressentit à cette découverte ! qu'elle fut déchirante aussi la séparation des deux amants ! quelles furent ma rougeur et ma confusion ! de quel cœur brisé je gémissais sur l'affliction de cette chère enfant ! et quel orage de chagrin souleva dans son âme le déshonneur dont j'étais publiquement couvert ! Dans le coup terrible qui nous frappait, chacun de nous s'oubliait lui-même pour plaindre l'autre ; chacun de nous déplorait une seule infortune, et ce n'était pas la sienne.

Mais la séparation des corps resserrait pour nous les étreintes de l'âme. Notre amour, privé de ses jouissances, s'irritait comme la flamme. Le voile une fois levé, le scandale ne nous retenait plus, et nous ne ressentions guère les flagellations de la honte devant le charme irrésistible de la possession. Il nous arriva donc ce que la mythologie raconte de Mars et de Vénus, quand ils furent surpris. Peu de temps après, Héloïse sentit qu'elle était mère, et, dans le transport de son allégresse, elle me l'écrivit sur-le-champ pour me consulter sur les mesures qu'il fallait prendre à ce sujet. Une nuit, pendant

l'absence de Fulbert, ainsi que nous en étions convenus, je l'enlevai furtivement de la maison de son oncle, et je la fis passer sans délai en Bretagne, où elle resta chez ma sœur jusqu'au jour où elle donna naissance à un fils qu'elle nomma Astrolabe.

Mais Fulbert ! Après son retour, il faillit devenir fou. Personne ne peut savoir la tempête de fureur qui bouillonnait en lui. Pour exprimer son accablement et sa honte, il faudrait les avoir éprouvés soi-même. Mais que faire contre moi ? quelles embûches me tendre ?... Il l'ignorait. S'il me tuait, ou qu'il me blessât seulement dans quelque partie du corps, il craignait avant tout que sa nièce chérie ne fût victime de la vengeance des miens en Bretagne. Faire main basse sur moi et me réduire en chartre privée, c'était chose impraticable, car je me tenais soigneusement en garde contre toute surprise, convaincu que le chanoine était homme à tout entreprendre s'il était le plus fort ou s'il croyait l'être. Enfin, touché de compassion par l'excès de sa douleur, et m'accusant moi-même du vol que lui avait fait mon amour comme de la dernière des trahisons, j'allai trouver Fulbert. Je le suppliai, je lui promis toutes les réparations qu'il exigerait. J'affirmai que ma conduite ne surprendrait personne de tous ceux qui avaient éprouvé la puissance de l'amour, ou qui se rappelleraient avec quelle chute immense les plus grands hommes avaient été renversés par les femmes dès le commencement du monde. Et, pour mieux l'apaiser encore, je lui offris une satisfaction qui dépassait toutes ses espérances ; en lui

proposant d'épouser celle que j'avais séduite, pourvu toutefois que mon mariage fût tenu secret, afin de ne pas nuire à ma réputation. Il y consentit. il m'engagea sa foi et la foi de ses amis, et scella de ses baisers la réconciliation que je sollicitais ; mais c'était pour mieux me trahir.

J'allai aussitôt en Bretagne, pour ramener mon amante et en faire ma femme. Mais loin de goûter mon projet, elle le repoussa entièrement, et fit valoir, pour m'en dissuader, deux raisons principales, le péril et le déshonneur auxquels j'allais m'exposer. Elle jurait que son oncle n'avait point pardonné et ne pardonnerait jamais : elle avait raison, la suite le prouva. Elle me demandait comment elle pourrait être glorieuse de notre mariage, en ruinant ma gloire et en nous dégradant l'un et l'autre ? Quelle expiation le monde ne serait-il pas en droit d'exiger d'elle si elle lui ravissait son plus brillant flambeau ? Elle mettait sous mes yeux les malédictions dont on saluerait ce mariage, le préjudice qu'il devait causer à l'église, les larmes qu'il coûterait à la philosophie. Combien ne serait-il pas inconvenant et déplorable de voir un homme que la nature avait créé pour le monde entier, asservi à une seule femme et courbé sous un joug infamant ? Elle repoussait avec une aversion insurmontable cette union qui aurait pour dot la perte de ma renommée et la ruine de mon avenir. Elle me représentait à la fois et l'avilissement et les difficultés qui suivraient notre mariage, difficultés que l'Apôtre nous exhorte à éviter quand il dit :

« Es-tu délivré de femme ? ne cherche point de
 » femme. Si tu te maries, tu n'as point péché ; si la
 » vierge se marie, elle ne péchera point ; cependant
 » ils seront soumis aux tribulations de la chair ;
 » mais je veux vous épargner. »

Et plus bas :

» Je veux que vous soyez sans inquiétude. »

Que si je ne me rendais ni au conseil de l'Apôtre, ni aux exhortations des saints, qui considèrent le mariage comme un joug accablant, au moins, disait-elle, je devais consulter les philosophes, et prendre en considération ce qui avait été écrit sur cette matière, soit par eux, soit à leur sujet ; méthode à laquelle les saints eux-mêmes recourent fréquemment pour notre réprimande. Témoin ce passage de saint Jérôme, livre 1^{er}, contre Jovinien, où il rappelle que Théophraste, après avoir retracé dans le plus grand détail les ennuis insupportables de l'état conjugal, et ses continuelles inquiétudes, prouva par des raisons de la plus haute évidence, que le sage ne doit point se marier ; puis il termine lui-même les conseils de la philosophie par cette conclusion : « Quel est le chrétien qui ne serait pas confondu de trouver une semblable dissertation dans Théophraste ? » Dans le même ouvrage, le saint cite encore l'exemple de Cicéron, qui, se voyant sollicité par Hirtius d'épouser sa sœur après la répudiation de Térentia, s'y refusa formellement, disant qu'il lui était impossible de donner également ses soins à une femme et à la philosophie. Il ne dit pas donner ses soins, il ajoute également, ne

voulant rien faire qui pût balancer l'étude de la philosophie.

Oublions un moment les entraves qu'une femme apporterait à vos études de philosophie; mais consultez la situation où vous place une alliance légitime. Quel rapport, dites-moi, peut-il y avoir entre les écoles et le tracas des domestiques? entre les pupitres et les berceaux, les livres ou tablettes et les quenouilles, les stylets ou plumes et les fuseaux? Est-il un homme enfin qui, livré aux méditations philosophiques ou religieuses, puisse supporter les vagissements de l'enfance, les chansons des nourrices qui la consolent, l'agitation tumultueuse des valets et des suivantes qui composent la maison? Pourrait-il jamais souffrir la malpropreté continue des enfants en bas âge? Les riches le peuvent, direz-vous. Oui, sans doute, car ils ont dans leurs palais ou dans leurs vastes demeures des appartements réservés; l'argent ne coûte rien à leur opulence, et ils ne sont pas en proie à des soucis journaliers. Mais la condition des philosophes n'est pas la même que celle des riches; et ceux qui cherchent la fortune, ou dont la vie est mêlée aux affaires mondaines, n'étudient guère la religion ni la philosophie. Aussi voyons-nous les philosophes célèbres d'autrefois, pleins de mépris pour le monde et fuyant le siècle plutôt qu'ils ne le quittaient, s'interdire tous les plaisirs et se reposer dans les seuls embrassements de la philosophie.

L'un d'eux, et le plus grand, Sénèque, dit dans ses instructions à Lucilius: « La philosophie de -

mande autre chose que des loisirs. Il faut tout négliger pour une étude à laquelle notre temps tout entier ne suffira jamais. C'est presque une même chose de renoncer à la philosophie ou de lui imposer des temps d'arrêt. Interrompez-la, elle vous abandonne. Soyez en garde contre les affaires : il ne s'agit pas de les débrouiller, mais de les éloigner de vous. »

Ce que les moines véritablement dignes de porter ce nom acceptent chez nous en vue de l'amour de Dieu, les philosophes qui ont laissé une glorieuse mémoire chez les Gentils l'ont pratiqué par amour pour la philosophie. En effet, chez tous les peuples du monde, Gentils, Juifs ou Chrétiens, quelques hommes se sont toujours rencontrés, s'élevant au-dessus du vulgaire, par la foi ou la gravité des mœurs, et se séparant de la foule par une continence ou une austérité particulière.

Tels furent, dans la plus haute antiquité, chez les Juifs, les Nazaréens, qui se consacraient au service du Seigneur, conformément à la loi, et les fils des prophètes et les sectateurs d'Elie et d'Hélishée, que l'Ancien-Testament, d'accord avec le témoignage de saint Jérôme, nous représente comme des moines ; — Plus tard, ces trois sectes de philosophes que Josèphe, dans son livre XVIII des *Antiquités*, distingue par les dénominations de Phariséens, Sadducéens, Esséens ; — Chez nous, les moines, qui vivent en commun à l'imitation des Apôtres ou qui prennent pour modèle la vie primitive et solitaire de saint Jean ; — Enfin, chez les

Gentils, ceux qu'ils ont appelés philosophes : car ils rapportaient moins encore le nom de sagesse ou de philosophie à la perception de la science qu'à la sainteté de la vie, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par l'étymologie de ce mot et le témoignage même des saints. Tel est, entre autres, celui de saint Augustin dans son livre III de la *Cité de Dieu*, où il établit la distinction des sectes philosophiques : « L'école italienne, dit-il, eut pour fondateur Pythagore de Samos, à qui l'on attribue encore le nom même de la philosophie. Avant lui, on qualifiait de sages les hommes qui semblaient l'emporter sur les autres par un genre de vie digne d'éloges ; mais, interrogé un jour sur sa profession, il répondit qu'il était philosophe, c'est-à-dire désireux ou ami de la sagesse, trouvant qu'on ne pouvait sans orgueil faire profession d'être sage. »

Dans ce passage, comme il est dit « ceux qui semblaient l'emporter sur les autres par un genre de vie digne d'éloges », il reste clairement démontré que les sages des Nations, c'est-à-dire les philosophes, étaient ainsi nommés à cause d'une vie honorable plutôt qu'en vertu d'une science profonde. Quant à leur continence et à la sobriété de leur vie, je ne chercherai pas à en rassembler ici les preuves ; j'aurais l'air d'enseigner Minerve elle-même. Mais si les laïcs et les Gentils ont ainsi vécu, bien qu'ils fussent libres de toute espèce de vœux religieux, vous, qui êtes clerc et revêtu du canonicat, oseriez-vous préférer des voluptés honteuses à votre ministère sacré, vous précipiter dans cette

Charybde dévorante, et, bravant toute honte, vous noyer à tout jamais dans l'abîme des impuretés? Si vous faites peu de cas des privilèges du clerc, maintenez du moins la dignité du philosophe. Si les scrupules religieux sont tout à fait méprisés, que le sentiment de la décence serve de frein à l'impudeur. Rappelez-vous que Socrate a été marié, et par quel outrageux accident il expia d'abord cette tache imprimée à la philosophie, afin que son exemple servit à rendre les hommes plus prudents à l'avenir. Ce trait n'a point échappé à saint Jérôme dans son livre I^{er} contre Jovinien, où il parle de Socrate: « Un jour, ayant voulu tenir ferme sous l'interminable kyrielle d'injures que Xantippe défilait sur lui d'un étage supérieur, il se sentit arrosé d'une eau fétide. Pour toute réponse, il dit en s'essuyant la tête: « Je savais bien que ce tonnerre amènerait de la pluie. »

Enfin parlant en son nom, elle me représentait combien il serait dangereux pour moi de la ramener à Paris, ajoutant que le titre d'amante serait à la fois infiniment plus précieux pour elle et plus honorable pour moi que celui d'épouse; elle voulait me conserver seulement par une faveur de ma tendresse, et non pas me tenir enchaîné par le lien conjugal. D'ailleurs, nos séparations momentanées répandraient sur nos rapprochements d'autant plus de charme qu'ils seraient plus rares. Puis, voyant que tous ses efforts pour me convaincre et me faire changer de résolution venaient se briser contre ma sottise, et ne pouvant se résoudre à

heurter de front ma volonté, elle termina ainsi dans les soupirs et dans les larmes : « C'est la seule chose qui nous reste à faire, dit-elle, pour nous perdre tous deux et nous préparer des chagrins aussi grands que l'amour qui les a précédés ! » En cette circonstance, comme tout le monde l'a reconnu, l'esprit de prophétie ne lui manqua pas.

Nous recommandons à ma sœur notre jeune fils, et nous revenons à Paris. Quelques jours plus tard, après avoir passé une nuit à célébrer vigiles dans une église, à l'aube du matin, nous reçûmes la bénédiction nuptiale en présence de l'oncle d'Héloïse et de plusieurs de ses amis et des nôtres. Ensuite, nous nous retirâmes séparément et avec le même mystère, et nous ne nous vîmes désormais plus que rarement et en cachette, pour dissimuler le mieux possible ce qui s'était passé.

Mais l'oncle d'Héloïse et les personnes de sa famille, cherchant à laver l'affront qu'ils avaient reçu, se mirent à divulguer le mariage et à violer envers moi la foi jurée. Héloïse, au contraire, protestait contre ces allégations, et jurait que rien n'était si faux. Exaspéré par cette conduite, Fulbert accablait sa nièce de mauvais traitements; ce qui me décida, lorsque j'en fus informé, à l'envoyer à l'abbaye des nonnes d'Argenteuil, près Paris, où elle avait été élevée et instruite dans sa première jeunesse. Je lui fis prendre aussi, à l'exception du voile, les habits de religion qui étaient en harmonie avec l'état monastique.

A cette nouvelle, son oncle et ses parents ou

alliés pensèrent que je les avais pris pour dupes, et que je mettais Héloïse au couvent pour m'en débarrasser. Outrés d'indignation, ils conspirèrent contre moi et résolurent de me punir. La nuit, un de mes serviteurs, corrompu à prix d'or, les fit pénétrer dans une chambre retirée de ma maison, où je reposais, et me livra pendant mon sommeil à leur vengeance ; vengeance si barbare et si avilissante, et dont le monde accueillit la nouvelle avec un profond étonnement : le fer sépara de moi les parties de mon corps par lesquelles j'avais commis la faute dont ils se plaignaient. Mes bourreaux prirent la fuite ; deux d'entre eux, qu'on réussit à arrêter, furent privés des yeux et des organes de la génération. L'un d'eux était ce même serviteur attaché à ma personne, et que l'avarice avait poussé à la trahison.

Le matin venu, toute la ville était rassemblée autour de ma demeure. Il me serait difficile ou plutôt impossible de rendre l'étonnement et la stupeur générale, le deuil mené autour de moi, les cris et les doléances dont on me torturait, enfin tous les signes de désespoir qui jetaient le trouble et l'ébranlement dans mon esprit. Les clercs surtout, et spécialement mes disciples, me martyrisaient par leurs gémissements et leurs sanglots insupportables, en sorte que leur compassion était infiniment plus cruelle pour moi que ma blessure : sanglant et mutilé, je ne sentais que ma confusion et je souffrais bien plus de ma honte que de ma douleur. Mon esprit se repaissait de tristes images :

de quelle gloire je jouissais encore tout à l'heure, et avec quelle facilité un seul moment l'avait flétrie et à jamais détruite ! Le jugement de Dieu était juste, et j'étais puni dans la partie de mon corps qui avait péché. Les représailles de Fulbert étaient légitimes, il m'avait rendu trahison pour trahison. Quel triomphe pour mes ennemis, et comme ils vanteraient cette balance parfaite entre la faute et le châtement ! quelle inconsolable douleur le coup qui me frappait allait jeter dans l'âme de mes parents et de mes amis ! Mon accident, publié partout, allait occuper le monde entier de la honte d'un seul homme. Où passer maintenant ? quelle figure faire en public ? J'allais être montré au doigt par tout le monde, déchiré par toutes les langues, et devenir pour tous les regards un monstrueux spectacle.

Une chose contribuait encore à m'atrouter : selon la lettre meurtrière de la loi, les eunuques sont en telle abomination devant Dieu, que les hommes réduits à cet état par l'amputation ou le froissement des parties viriles, sont repoussés du seuil de l'église comme fétides et immondes, et que les animaux eux-mêmes, lorsqu'ils sont ainsi mutilés, sont rejetés du sacrifice.

« Tout animal impuissant ne sera point offert au Seigneur ¹. »

« L'eunuque n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel ². »

¹ *Lévitique*, chap. xxii.

² *Deutéronome*, chap. xxiii.

Confus et honteux de moi-même, ce fut, et je l'avoue, le sentiment de ma pitoyable disgrâce, plutôt qu'une vocation sincère, qui me fit chercher l'ombre du cloître, après toutefois qu'Héloïse eut obéi à mes ordres avec une entière abnégation, en prenant le voile et en entrant dans un monastère. Nous revêtîmes donc tous deux en même temps l'habit religieux, moi dans l'abbaye de Saint-Denis, elle dans le monastère d'Argenteuil dont j'ai parlé plus haut. Une foule de personnes voulurent soustraire sa jeunesse au joug de la règle monacale, en l'effrayant par la perspective d'un insupportable supplice ; tous les efforts de leur pitié furent inutiles ; elle ne répondit qu'en laissant échapper comme elle put, entre les larmes et les sanglots, cette plainte de Cornélie :

« O noble époux ! ma couche fatale ne devait pas te recevoir ! Ma fortune avait-elle donc ce droit sur une tête si haute ? Quelle fureur impie m'a poussée dans tes bras, si je devais causer ton malheur ? Maintenant tu vas être vengé ; mais mon cœur va au-devant du sacrifice.. ¹. »

En prononçant ces paroles, elle marcha vers l'autel, reçut des mains de l'évêque le voile béni, et fit publiquement profession.

A peine étais-je convalescent de ma blessure, que les clercs accourus en foule sur mes pas commencèrent à harceler notre abbé de supplications continuelles, en vue d'obtenir mes leçons, me sollicitant aussi moi-même de me consacrer désormais,

¹ *Pharsale*, chant. VIII.

pour l'amour de Dieu seul, à l'étude, qui jusque-là n'avait été pour moi qu'un instrument de gloire et de fortune. « Je ne devais pas perdre de vue, disaient-ils, que le Seigneur me réclamerait avec usure le talent qu'il m'avait confié ; et puisque jusqu'alors je ne m'étais guère occupé que des riches, je me devais dorénavant à l'instruction des pauvres ; dans l'accident dont j'étais victime il fallait reconnaître le doigt de Dieu, qui voulait, en m'affranchissant des séductions de la chair et de la vie tumultueuse du siècle, me livrer sans distraction à l'étude des lettres, et faire de moi le vrai philosophe de Dieu, plus encore que celui du monde »

Or cette même abbaye que j'avais choisie pour ma retraite était intérieurement déshonorée par la vie toute mondaine qu'on y menait. L'abbé lui-même, outre son rang, avait encore sur ses moines une autre supériorité dans la dissolution et l'infamie de ses mœurs. Ayant fait souvent, tantôt en public, tantôt en particulier, de violentes sorties contre le scandale de leurs déportements, je me rendis odieux et insupportable à tous. Aussi, charmés des instances journallement répétées de mes disciples, ils saisirent avec empressement l'occasion de se délivrer de moi. Les écoliers ne cessaient point de me presser ; les frères et l'abbé s'en mêlèrent : cédant enfin aux importunités des uns, au secret désir des autres, je me retirai dans un prieuré pour reprendre mes habitudes d'enseignement. L'affluence de mes disciples fut si grande, que l'endroit ne suffisait point à les loger, ni la terre à

les nourrir. Là, tout en prenant l'enseignement théologique pour objet principal de mes soins, ainsi que le réclamaient les convenances de mon habit, je ne répudiai pas entièrement les arts séculiers, c'est-à-dire les lettres profanes, auxquels je m'étais exercé davantage, et qu'on demandait surtout à mes leçons; mais j'en fis une espèce d'amorce pour mes auditeurs, afin de les attirer par un avant-goût philosophique sur le véritable terrain de la théologie, à l'exemple du plus grand des philosophes chrétiens, Origène, qui, si l'on en croit l'histoire ecclésiastique, ne suivait pas d'autre méthode. Et comme le Seigneur semblait ne m'avoir pas moins favorisé pour l'intelligence de la divine Écriture que pour celle des livres profanes, les auditeurs, attirés par mes deux cours, se multiplièrent au point que les écoles en étaient dépeuplées; ce qui déclencha contre moi l'envie et la haine de mes rivaux. Ils s'appliquaient tous à me dénigrer; mais deux surtout profitaient de mon absence pour m'opposer constamment que rien n'était plus contraire au but de la vie monastique que de s'arrêter à l'étude des livres profanes, et que c'était aussi trop de présomption, à moi, de m'emparer de la chaire des vérités religieuses sans l'attache d'un docteur en théologie¹. Leur but était de me faire interdire tout exercice de professorat, et ils poussaient incés-

¹ Nous avons déjà vu plus haut, page 49, Anselme de Laon forçant Abailard de suspendre son commentaire public d'Ézéchiel. Tout enseignement religieux dans une école était soumis à l'autorisation d'un docteur et placé sous sa responsabilité.

samment à ces fins évêques, archevêques, abbés, en un mot toutes les personnes ayant nom dans la hiérarchie ecclésiastique.

Il arriva que je m'appliquai d'abord à discuter le principe fondamental de notre foi par les analogies de la raison humaine, et que je composai sur l'Unité et la Trinité en Dieu un traité à l'usage de mes disciples, qui demandaient sur ce sujet des démonstrations tirées de l'ordre humain philosophique, et auxquels il fallait des idées intelligibles plutôt que des mots sonores. Ils disaient qu'il est inutile de parler pour n'être pas compris, qu'on ne peut croire que ce que l'on comprend, et qu'il est ridicule de voir un homme prêcher aux autres ce que ni lui ni ceux qu'il veut instruire ne peuvent comprendre. Le Seigneur lui-même ne se plaignait-il pas que des aveugles conduisissent des aveugles ? On vit ce traité, on le lut, et tout le monde en fut content, parce qu'il paraissait satisfaire également à toutes les questions de la matière. Et comme ces questions semblaient d'une difficulté transcendante, plus elles présentaient de gravité, plus on admira la subtilité de leur solution. Grand orage à ce sujet, et grande fièvre de jalousie parmi mes rivaux. Un concile fut convoqué contre moi. A la tête des plus ardents se trouvaient ces deux anciens meneurs d'intrigues, Albéric et Loculphe, qui, à la mort de nos maîtres communs, Guillaume et Anselme, s'étaient crus appelés à régner seuls après eux, et même à recueillir en quelque sorte leur héritage. Ils dirigeaient l'un et l'autre les écoles de Reims, et par leurs suggestions

réitérées ils déterminèrent Raoul, leur archevêque, à mander Conan, évêque de Préneste, qui remplissait alors en France les fonctions de légat du pape, pour tenir dans la ville de Soissons un concile, en m'invitant à leur apporter cet ouvrage fameux que j'avais composé sur la Trinité. J'obéis ; mais avant que j'y fusse rendu, les deux envieux dont j'ai parlé plus haut m'avaient tellement diffamé dans le clergé et dans le peuple, que, le premier jour de notre arrivée, les habitants faillirent me lapider, moi et le petit nombre de disciples qui m'avaient suivi, m'accusant de prêcher et d'avoir écrit qu'il y a trois dieux. C'est ce qu'on leur avait persuadé.

A peine entré en ville, j'allai trouver le légat, et je lui remis mon livre entre les mains, afin qu'il pût l'examiner et le juger, me déclarant prêt à amender ma doctrine et à me soumettre, si j'avais rien écrit qui s'écartât de la foi catholique. Le légat m'ordonna aussitôt de porter mon livre à l'archevêque et à mes deux adversaires, me renvoyant au jugement de ceux qui avaient dressé mon acte d'accusation ; en sorte que je vis s'accomplir aussi à mon égard cette parole : « Et nos ennemis sont nos juges ¹. »

Ceux-ci, après avoir scruté et feuilleté le livre en tout sens, n'y trouvant rien qu'ils osassent produire contre moi à l'audience, ajournèrent à la fin du concile cette condamnation à laquelle ils aspiraient

¹ *Deutéron.* ch. xxxii, v. 31.

si impatiemment. De mon côté, j'employais tous les jours qui précédèrent les séances du concile à développer publiquement la foi catholique dans le sens de mes écrits, et tous mes auditeurs se ralliaient dans le sentiment d'une admiration sans réserve pour mes commentaires et pour l'esprit qui les avait dictés.

Le peuple et le clergé, voyant ce qui se passait, commencèrent à se dire tour à tour : « Voici maintenant qu'il parle devant tout le monde, et personne ne lui répond. Et le concile, qu'on nous disait assemblé principalement contre lui, tire à sa fin. Les juges auraient-ils reconnu que l'erreur est de leur côté plutôt que du sien? »

Ces rumeurs attisaient sans cesse de plus en plus la colère de mes rivaux. Un jour Albéric, machinant de me faire tomber dans quelque piège, vint me trouver avec quelques-uns de ses élèves. Après quelques discours de politesse, il dit qu'il avait noté dans mon livre certain passage dont il s'étonnait : Dieu ayant engendré Dieu, et Dieu n'étant qu'un, comment pouvais-je nier que Dieu se fût engendré lui-même? « Si vous voulez, lui répondis-je aussitôt, c'est une thèse que je vais soutenir rationnellement. — En pareille matière, reprit-il, nous ne tenons pas compte de la raison humaine ni de notre sentiment, nous nous attachons aux paroles seules de l'autorité. — Tournez, lui dis-je, la feuille du livre, et vous trouverez l'autorité. » Nous avions justement sous la main mon ouvrage, qu'il avait pris avec lui. Je me reportai au passage que je connaissais, et qui lui

avait échappé, parce qu'il ne voulait voir dans mon livre que les choses capables de me nuire. Et la volonté de Dieu fit que je trouvai tout d'abord ce que je voulais : c'était la citation tirée de saint Augustin, sur la Trinité (liv. I) :

« Celui qui suppose à Dieu la puissance de s'être engendré lui-même se trompe d'autant plus qu'il n'en est ainsi ni à l'égard de Dieu, ni même d'aucune créature spirituelle ou corporelle. Il n'y a rien en effet qui s'engendre soi-même. »

A la lecture de ces paroles, les disciples d'Albéric qui étaient présents rougirent de stupéfaction. Quant à lui, pour se retrancher derrière une défense quelconque : « Il faut, dit-il, comprendre bien. — Mais, lui répondis-je, ce n'est pas là une opinion nouvelle; d'ailleurs cela ne touche en rien à la question du moment, puisque ce sont des paroles seules que vous demandez et non pas un sens. » J'ajoutai que s'il voulait en appeler à l'interprétation et à la raison humaine, j'étais prêt à lui démontrer, par ses propres paroles, qu'il était tombé dans l'hérésie de ceux qui prétendent que le père est à lui-même son propre fils. Ces mots le jetèrent en fureur, il éclata en menaces, jurant que ni mes raisons ni l'autorité ne me sauveraient dans cette cause; et il sortit là-dessus. Le dernier jour du concile, avant l'ouverture de la séance, il y eut entre le légat, l'archevêque, mes rivaux et quelques autres personnes, une longue délibération pour savoir ce qu'on statuerait sur moi, et sur mon livre qui avait été l'objet principal de la convocation. Comme ni mes paroles ni l'écrit qu'ils

avaient sous les yeux ne leur fournissaient matière à récriminer, il y eut une espèce de silence, et mes détracteurs étaient déjà moins hardis, lorsque Geoffroy, évêque de Chartres, à qui sa réputation de sainteté et l'importance de sa charge donnaient la prééminence sur les autres évêques, prit la parole en ces termes :

« Vous savez tous, messeigneurs ici présents, que la science de cet homme, en tout genre, son esprit et son génie dans les diverses connaissances qu'il a développées, lui ont fait de nombreux et fidèles partisans ; qu'il a fait pâlir la gloire de nos maîtres et des siens, et que sa vigne, si je puis m'exprimer ainsi, a étendu ses rameaux d'une mer à l'autre. Si vous le jugez sans l'entendre, ce que je ne pense pas, une condamnation, fût-elle juste, sera mal accueillie de tout le monde ; des défenseurs s'élèveront, gardez-vous d'en douter, surtout puisque nous ne voyons dans cet écrit rien qui blesse ouvertement l'orthodoxie. On dira, selon la parole de saint Jérôme, que la force évidente attire les jaloux, comme les hautes cimes attirent la foudre. Craignez qu'une conduite violente à l'égard de cet homme n'ait d'autre effet que d'ajouter à sa renommée, et que la conscience publique ne flétrisse plutôt la passion envieuse des juges que les erreurs coupables du condamné ; car un faux bruit passe vite, dit encore le saint docteur, et la seconde période de la vie fait juger la première. Mais si vous voulez procéder canoniquement contre lui, que ses dogmes ou son livre soient discutés en pleine assemblée ; qu'on l'interroge, qu'il réponde

librement, et qu'ainsi, confondu ou abjurant volontairement sa faute, il soit réduit au silence. Suivons au moins l'esprit de cette protestation de saint Nicodème, qui, voulant sauver Notre-Seigneur, s'écriait : « Depuis quand notre loi juge-t-elle un homme avant d'avoir entendu de sa bouche et vérifié elle-même ce qu'il fait? »

A ces mots, mes rivaux, l'interrompant tous à la fois, se mirent à crier : « O le sage conseil, de vouloir nous faire lutter contre l'infatigable rhétorique d'un homme dont les arguments et les sophismes triompheraient du monde entier ! » Mais il était certainement bien plus difficile encore de lutter contre Jésus lui-même, et pourtant saint Nicodème invitait les juges à l'entendre, selon la formule de la loi.

Geoffroy, ne pouvant ramener les esprits à sa proposition, voulut essayer un autre moyen de tenir en bride toutes ces haines, et déclara que dans une matière d'un si haut intérêt le petit nombre des personnes présentes ne pouvait suffire, et que la cause réclamait une discussion plus approfondie. Son avis était donc, qu'en attendant la décision définitive on me remit entre les mains de mon abbé, qui siégeait au concile, pour me reconduire à mon abbaye, c'est à-dire au monastère de Saint-Denis ; là on convoquerait ensuite un plus grand nombre de personnes éclairées, qui statueraient, après un plus mûr examen, sur le parti qu'il faudrait prendre.

Cette dernière motion fut approuvée du légat et de tous les autres. Quelques instants après, le légat

se leva pour aller célébrer la messe avant d'entrer au concile, et me fit transmettre par l'évêque Geoffroy l'autorisation qui m'était accordée de retourner dans mon monastère pour y attendre le résultat de la mesure qu'on avait adoptée.

Alors mes ennemis, croyant avoir perdu leurs peines si cette affaire se décidait en dehors de leur diocèse, c'est-à-dire dans un lieu où ils ne pourraient siéger comme juges, et peu confiants dans une autre justice que la leur, persuadèrent à l'archevêque qu'il serait souverainement injurieux pour lui que cette cause fût déferée à un autre tribunal, et qu'il serait dangereux de me laisser échapper ainsi. Et aussitôt, courant trouver le légat, ils lui firent révoquer sa sentence, et l'entraînèrent, bon gré, mal gré, à condamner mon livre sans information, à le brûler immédiatement en pleine séance, et à me punir moi-même d'une réclusion perpétuelle dans un monastère étranger. Ils disaient que la condamnation de mon livre était certainement assez motivée par l'audace que j'avais eue de le lire publiquement et de le donner moi-même à transcrire à plusieurs personnes sans avoir obtenu la permission de l'autorité pontificale ni celle de l'Église; et que ce serait un grand service rendu à la foi chrétienne si, par mon exemple, on prévenait chez plusieurs les effets d'une semblable présomption. Comme le légat ne possédait pas toute l'instruction désirable, il se laissait à peu près guider par l'opinion de l'archevêque, qui lui-même ne s'inspirait guère que des conseils de mes rivaux. L'évêque de Chartres, pres-

sentant l'issue de ces machinations, m'en instruisit sans délai, et m'exhorta fortement à opposer à cette épreuve autant de douceur que mes ennemis déployaient visiblement de violence. Cette violence, disait-il, nuirait à leurs projets et me servirait moi-même, je ne devais en douter. Quant à la réclusion dans un monastère, il ne fallait pas m'en effrayer, sachant que le légat, qui n'agissait que par contrainte, ne manquerait pas, quelques jours après son départ, de me rendre entièrement ma liberté. C'est ainsi qu'en mêlant ses larmes aux miennes, il me consola de son mieux.

Appelé au concile, je m'y rendis sur-le-champ, et là, sans débats ni discussion, ils me forcèrent à jeter au feu, de ma propre main, le livre en question, et je le vis brûler. Le silence général ne paraissait pas devoir être interrompu, lorsqu'un de mes adversaires murmura timidement qu'il avait aperçu dans mon livre que Dieu le Père est seul tout-puissant. Le légat l'ayant entendu, s'écria : « Cela n'est pas possible : un enfant même ne tomberait pas dans une si profonde erreur, puisque la foi commune tient et professe qu'il y a trois tout-puissants. » A quoi un certain Terrière, docteur aux écoles, riposta ironiquement par ces paroles de saint Athanase : « Et cependant il n'y a pas trois tout-puissants, mais un seul tout-puissant. » Son évêque voulut le tancer comme coupable d'élever sa voix contre la majesté ; mais l'indocile Terrière, se levant avec audace, s'écria dans le langage de Daniel : « Ainsi, fils insensés d'Israël, ne jugeant

point et ne connaissant point la vérité, vous avez condamné le fils d'Israël. Revenez sur votre jugement, et jugez le juge lui-même, vous qui l'avez établi dans ses fonctions pour l'enseignement de la foi et le redressement de l'erreur : lorsqu'il devait juger, il s'est condamné par sa propre bouche. L'innocence d'un homme a été dévoilée aujourd'hui par la miséricorde divine : délivrez-le, comme autrefois Suzanne, de ses faux accusateurs. »

Alors l'archevêque, se levant, et changeant un peu la formule, selon l'exigence du moment, confirma ainsi l'opinion du légat : « Certainement, monseigneur, le Père est tout-puissant, le Fils est tout-puissant. Quiconque se sépare de ce dogme est évidemment hors des voies catholiques, et ne doit pas être entendu. Maintenant, si vous y consentez, il est bon que notre frère expose sa foi en présence de tous, afin qu'on puisse, selon qu'il conviendra, l'approuver et la redresser. » Au moment où je me levais pour confesser et développer ma croyance, avec l'intention de traduire comme je l'entendrais mes sentiments et ma pensée, mes adversaires se hâtèrent de dire que je n'avais besoin d'autre chose que de réciter le symbole d'Athanase, ce que le premier enfant venu aurait pu faire aussi bien que moi. Et pour qu'il ne me fût pas possible de prétexter d'ignorance, ils me firent apporter le symbole écrit, pour le lire, comme si la teneur ne m'en eût pas été familière. Je lus, au milieu des sanglots, des soupirs et des larmes, comme je le pus. Livré ensuite comme coupable et convaincu à l'abbé de

Saint-Médard, qui était présent, je suis trainé à son cloître comme à une prison, et le concile est aussitôt dissous. L'abbé et les moines de son monastère, persuadés que j'allais leur rester, me reçurent avec des transports de joie et me traitèrent avec mille attentions pour me consoler ; mais leurs efforts étaient inutiles.

Dieu qui juge les cœurs droits, quel était donc le fiel qui me dévorait ? quelle était l'amertume de mon âme, puisque je fus assez indigne pour me révolter contre tes jugements, assez furieux pour t'accuser, en répétant souvent cette plainte de saint Antoine : « Jésus, mon Sauveur, où étiez-vous ? » Tortures de la douleur, réseau brûlant de la honte, égarement du désespoir, j'ai pu tout sentir alors ; aujourd'hui je ne puis l'exprimer. Je rapprochais le supplice que mon corps avait souffert et le poids de mes nouveaux tourments, et je m'estimais le plus malheureux de tous les hommes. Comparée à l'outrage présent, la première trahison me paraissait peu de chose, et je déplorais bien moins mon corps mutilé que ma réputation flétrie, parce que, si j'avais provoqué mon ancienne disgrâce par une faute, je ne devais aussi la persécution odieuse qui m'accablait qu'à la pureté d'intention et à l'amour de notre foi qui avaient dirigé ma plume.

Cet acte de cruauté et de vengeance aveugle, une fois connu, avait soulevé de toutes parts une violente réprobation. Chacun des membres du concile en déclinait la responsabilité pour rejeter la faute sur les autres. Mes rivaux eux-mêmes se défendaient

d'avoir déterminé cette injustice par leurs conseils, et le légat déplorait l'animosité que le clergé de France avait déployée en cette affaire. Guidé bientôt par le repentir, ce prélat, qui avait eu momentanément la main forcée en me sacrifiant à la haine de mes envieux, me tira quelques jours après de cette abbaye étrangère pour me renvoyer à la mienne, où je retrouvai dans presque tous les frères d'anciens ennemis ; j'ai dit plus haut que la dépravation de leur genre de vie et leurs habitudes licencieuses devaient leur rendre gênant au dernier point un homme qui ferait peser sur eux son indignation et ses censures.

Au bout de quelques mois, le hasard leur offrit une occasion de tenter ma ruine. Un jour, en lisant, je tombai sur un passage de Bède, dans son exposition des Actes des apôtres, où il assure que Denis l'Aréopagite était l'évêque de Corinthe et non l'évêque d'Athènes. Cette opinion contrariait singulièrement nos moines de Saint-Denis, qui se vantent que leur fondateur, Denis, dont les faits et gestes prouvent qu'il était évêque d'Athènes, est ce même Aréopagite. Ayant fait cette découverte, je communiquai, en plaisantant, à quelques-uns des frères qui m'entouraient, le témoignage de Bède qui nous était opposé. Transportés d'indignation, ils s'écrièrent que Bède était un imposteur, et qu'ils tenaient pour plus véridique le témoignage d'Hilduin, leur abbé, qui avait parcouru longtemps la Grèce pour éclaircir ce point en litige et vérifier le fait et qui avait enfin levé toute espèce de doute

sur ce sujet dans la vie de saint Denis l'Aréopagite qu'il écrivit. Pressé ensuite avec une persistance importune d'exprimer mon avis sur cette contradiction entre Bède et Hilduin, je répondis que l'autorité de Bède, dont les écrits sont suivis par toutes les Églises latines, me paraissait préférable. A ces mots leur colère s'enflamma ; ils commencèrent à crier que je venais de prouver ostensiblement que j'avais toujours été le fléau de notre monastère, et qu'en ce moment surtout je m'étais montré l'ennemi de tout le royaume, en lui ravissant une des gloires qu'il estimait le plus, puisque j'avais nié que leur patron fût l'Aréopagite. Je répondis que je n'avais rien nié, et qu'au reste il était peu important que le saint fût aréopagite ou d'un autre pays, du moment qu'il avait obtenu près de Dieu une couronne si éclatante. Ils coururent aussitôt trouver l'abbé, et lui répétèrent les paroles qu'ils m'avaient arrachées. Celui-ci les écouta avec plaisir, flatté qu'il était de rencontrer une occasion de me perdre, car étant encore plus mal famé que ses moines, il me craignait aussi davantage. Il convoqua donc son conseil, et devant tous les frères assemblés il me fit de sévères menaces, déclarant qu'il allait en toute hâte m'envoyer au roi, pour qu'il se vengeât de l'homme qui attentait à la gloire du royaume et qui voulait ravir le plus beau fleuron de la couronne. Il recommanda de me surveiller de près, jusqu'à ce qu'il me remit entre les mains du roi, et c'est en vain que j'offris de me soumettre, si j'avais fait quelque faute, à la discipline de l'ordre.

Alors, ne résistant plus à l'horreur que m'inspirait leur méchanceté, désespéré des rigueurs et de l'acharnement de la fortune, croyant que le monde entier avait conspiré contre moi, je profitai de la pitié de quelques-uns des frères, et à l'aide d'un petit nombre de mes disciples je pus m'évader secrètement pendant la nuit, et me réfugier sur une terre du comte Thibaud, située dans le voisinage, et dans laquelle j'avais déjà précédemment occupé un prieuré. Le comte lui-même m'était un peu connu : il avait appris mes infortunes et il y compatissait pleinement. Là, je séjournai d'abord au château de Provins, dans une chartreuse de moines de Troyes, dont le prieur avait eu avec moi d'anciennes relations, et m'avait beaucoup aimé. Il témoigna une grande joie de mon arrivée, et m'entoura des soins les plus empressés.

Or il advint qu'un jour notre abbé vint au château même trouver le comte pour quelques affaires personnelles. J'en fus instruit, et je me rendis avec le prieur chez le comte, le priant d'intercéder en ma faveur auprès de notre abbé, pour qu'il m'accordât mon pardon et la permission de vivre monastiquement dans l'endroit que je jugerais convenable. L'abbé et ceux qui l'accompagnaient mirent la chose en délibération, car ils devaient rendre réponse au comte le jour même, avant de se retirer. Entrés en conseil, ils pensèrent que je voulais passer dans une autre abbaye, et que ce serait pour la leur un affront sanglant. En effet, ils considéraient comme un triomphe pour eux l'espèce de préférence

que j'avais accordée, dans ma conversion, à leur abbaye, comme au mépris de toutes les autres, et maintenant ils se disaient exposés à un grand déshonneur, si je les abandonnais pour passer à une autre communauté. Aussi ne voulurent-ils rien écouter là-dessus ni de ma part ni de celle du comte. Ils me menacèrent même aussitôt de m'excommunier si je ne me hâtais de revenir à eux, et ils firent défense absolue au prieur chez lequel je m'étais réfugié de me retenir plus longtemps, s'il ne voulait pas participer lui-même à l'excommunication. Cette décision nous plongea, le prieur et moi, dans une cruelle anxiété. Mais l'abbé, qui s'était retiré en persistant dans son obstination, vint à mourir quelques jours après.

Un autre lui succéda, et l'évêque de Melun lui fit en mon nom la même demande que j'avais adressée à son prédécesseur. Mais comme il ne paraissait pas devoir y consentir promptement, j'employai l'entremise de quelques amis pour présenter ma requête au roi en son conseil, et j'obtins ce que je voulais. Étienne de Garlande, alors officier de bouche du roi, ayant fait venir l'abbé et son comité, leur demanda pourquoi ils voulaient, en me retenant malgré moi, s'exposer à un scandale inévitable et sans la moindre utilité, puisque leur manière de vivre et la mienne ne pouvaient nullement s'accorder. Or, à ma connaissance, le conseil du roi entendait que cette abbaye, dont les désordres étaient publics, devait au moins les racheter par une plus grande soumission au roi et des taxes plus fortes :

ce qui m'avait fait espérer que j'obtiendrais sans difficulté l'assentiment du roi et de ses conseillers. Mon attente ne fut pas trompée.

Toutefois, pour que notre monastère ne vît pas lui échapper l'honneur qu'il prétendait tirer de ma possession, on me permit de me retirer dans une solitude à mon choix, à condition que je ne me mettrais sous la dépendance d'aucune abbaye. Ces conventions furent réglées et arrêtées de part et d'autre, en présence du roi et de ses ministres. En conséquence, je me confinai dans une solitude du territoire de Troyes, qui m'était déjà connue, et quelques personnes m'ayant fait don d'un morceau de terrain, je construisis d'abord, avec le consentement de l'évêque du diocèse, une espèce d'oratoire formé de roseaux et de chaume, que je dédiai à la sainte Trinité. Là, caché avec un clerc de mes amis, je pouvais véritablement m'écrier au Seigneur :

« Voilà que je me suis éloigné par la fuite, et je me suis arrêté dans la solitude ¹. »

Ma retraite ne fut pas plus tôt connue, que les disciples accoururent de toutes parts, abandonnant les villes et les châteaux pour habiter une campagne déserte, se construisant des cabanes pour suppléer à leurs maisons spacieuses, renonçant aux mets délicats pour vivre seulement de pain et d'herbes sauvages, remplaçant leurs lits moelleux par le chaume et la mousse, et leurs tables par des bancs de gazon.

¹ *Psaume* LIV.

On aurait cru vraiment qu'ils se proposaient pour modèles les premiers philosophes, sur lesquels saint Jérôme, dans son livre II contre Jovinien, s'exprime en ces termes :

« Les sens sont comme des fenêtres par où les vices s'introduisent dans l'âme. La métropole et la citadelle de l'esprit ne peuvent être prises tant que l'armée ennemie n'a pas fait irruption par les portes. Si quelqu'un prend plaisir à contempler les jeux du cirque, les luttes des athlètes, les mouvements variés de la scène, les formes des femmes, l'éclat des pierres précieuses et des vêtements, s'il est séduit par de semblables tableaux, la liberté de son âme se trouve prise par les fenêtres de ses yeux, et alors s'accomplit cette parole du Prophète : « La mort est entrée par nos fenêtres. » Lors donc que, semblable à une armée, le cortège des troubles aura pénétré par ces portes jusqu'à la forteresse de l'âme, où sera la liberté ? Et sa force, et la pensée de Dieu, où seront-elles ? Quand on pense surtout que la sensibilité des organes se retrace même les plaisirs passés, réveille les souvenirs des vices, force l'âme à subir de nouveau leurs impressions, et la promène, par la seule force de la pensée, sur tous les détails de l'action. »

Ces raisons persuadèrent à plusieurs philosophes de quitter les grandes réunions des villes, et ces délicieux jardins suburbains où se trouvaient réunis et les sources qui désaltèrent le sol, et la chevelure ombreuse des arbres, et le ramage des oiseaux, et le miroir de la fontaine, et le ruisseau murmurant,

enfin tout ce qui peut charmer les yeux et les oreilles : ils ne voulurent point rester au milieu du luxe et de la profusion des jouissances, de peur que la vigueur de leur âme n'en fût énermée, et que sa pureté n'en fût ternie. Et, dans le fait, il est inutile de voir souvent les choses par lesquelles on peut se trouver pris, et de s'exposer à la tentation de celles dont il est difficile de s'abstenir. Voilà pourquoi les Pythagoriciens, évitant tout ce qui pouvait flatter leurs sens, vivaient ordinairement dans la solitude et les lieux déserts. Platon lui-même, le riche Platon, dont Diogène foulait un jour le lit somptueux sous ses pieds tout souillés de boue, Platon, dis-je, afin d'être tout entier à la philosophie, choisit pour son académie, bien loin de la ville, une maison de campagne non seulement déserte, mais encore pestilentielle, dans la vue de briser les élans de la passion par les menaces et les attaques continuelles de la maladie, et de ne laisser approcher de ses disciples d'autres plaisirs que ceux qu'ils pouvaient trouver dans la science. Tel était, dit-on, le genre de vie que menaient les fils des prophètes sectateurs d'Élisée. Saint Jérôme parle d'eux comme des moines de ce temps, et il écrit entre autres choses au moine Rusticus :

« Les fils des prophètes, que l'Ancien Testament nous représente comme des moines, se bâtissaient de petites cabanes vers le cours du Jourdain, et abandonnaient les villes et la société des hommes, pour aller vivre de grains broyés et d'herbes sauvages. »

De même, mes disciples, élevant leurs petites cellules sur les bords de l'Ardusson, ressemblaient plutôt à des ermites qu'à des étudiants.

Mais plus l'affluence de mes élèves était grande, et plus les privations qu'ils supportaient pour l'amour de mes leçons étaient pénibles, plus mes rivaux y voyaient de gloire pour moi et de honte pour eux-mêmes. Après avoir épuisé tous leurs efforts contre moi, ils ne pouvaient se consoler de voir tout concourir à mon avantage : et, selon le mot de saint Jérôme, malgré mon éloignement des villes, des affaires publiques, des procès et de la foule, l'envie, comme dit aussi Quintilien, vint me relancer dans ma retraite. Au fond de leur cœur, d'où la plainte n'osait sortir, mes ennemis se disaient en gémissant : voici que tout le monde s'en est allé après lui, et il est sorti glorieux de notre persécution. En voulant éteindre son nom, nous l'avons fait resplendir. Voyez : les étudiants, qui dans les villes ont sous la main tout ce qui leur est nécessaire, dédaignent tous les agréments de la société ; ils courent chercher le dénûment de la solitude, et se condamnent volontairement à la misère.

Alors ce fut surtout l'excès de ma pauvreté qui me fit ouvrir de nouveau une école, car je n'avais pas la force de labourer la terre, et je rougissais de mendier. Ayant donc recours à l'art que j'avais cultivé, pour remplacer le travail de mes mains, je fus obligé de faire office de ma langue. De leur côté, mes disciples pourvoyaient d'eux-mêmes à tout ce qui m'était nécessaire, pour la nourriture, le vête-

ment, la culture des champs ou les frais de construction, afin qu'aucun soin domestique ne vint me distraire de l'étude. Mais comme notre oratoire pouvait à peine contenir une faible partie de mes élèves, ils se trouvèrent dans la nécessité de l'agrandir, et ils le rebâtirent d'une manière plus solide en pierre et en bois. Cet oratoire avait été d'abord fondé au nom de la sainte Trinité, et plus tard il lui avait aussi été dédié ; cependant, comme j'y étais venu en fugitif, et qu'au milieu de mon profond désespoir la bonté divine m'avait envoyé en cet endroit des consolations qui me permirent de respirer un peu, en mémoire de ce bienfait je lui donnai le nom de *Paraclet*.

Cette nouvelle fut accueillie avec beaucoup d'étonnement, et plusieurs se déchainèrent avec violence contre cette dénomination, prétendant qu'il n'était pas permis de consacrer spécialement une église au Saint-Esprit non plus qu'à Dieu le Père, mais qu'il fallait, conformément à l'usage ancien, la dédier soit au Fils seul, soit à toute la Trinité à la fois. L'erreur qui les poussa surtout à m'accuser d'hérésie provenait de ce qu'ils ne voyaient pas la distinction qui existe entre l'*Esprit du Paraclet* et le *Paraclet*. En effet, la Trinité elle-même, et chaque personne de la Trinité, de même qu'elle est appelée Dieu et Protecteur, peut très-bien être invoquée sous le nom de *Paraclet*, c'est-à-dire de *Consolateur*, selon la parole de l'Apôtre : Dieu béni, et le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes, le Dieu de toute consolation,

qui nous console dans toutes les tribulations ; et selon ce que dit la Vérité : Il vous donnera un autre consolateur. — Puisque aussi bien toute église est également consacrée au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, et qu'elle est la possession indivise de tous trois, qu'est-ce qui empêche de dédier la maison du Seigneur au Père ou au Saint-Esprit, aussi bien qu'au Fils ? Qui oserait effacer du fronton du vestibule le nom de celui à qui appartient l'habitation ? Ou bien encore, puisque le Fils s'est offert en holocauste au Père, et qu'en conséquence, dans la célébration des messes, c'est spécialement au Père que s'adressent les prières et l'immolation de l'hostie, ne semblerait-il pas que l'autel appartient surtout à celui en vue duquel principalement la prière et le sacrifice s'accomplissent ? N'est-il pas plus juste de dire que l'autel appartient à celui qui est immolé ? Se trouverait-il quelqu'un pour soutenir que c'est plutôt l'autel de la croix de Jésus, ou de son sépulcre, de saint Michel, de saint Jean, de saint Pierre, ou de quelque autre saint, qui ne sont ni les victimes ni les êtres auxquels s'adressent les immolations ou les prières ? Les idolâtres eux-mêmes ne plaçaient les autels et les temples que sous l'invocation de ceux qui étaient les objets de leurs sacrifices ou de leurs hommages. Peut-être quelqu'un dira-t-il qu'il ne faut dédier à Dieu le Père ni des églises ni des autels, parce que nous ne connaissons de lui aucun fait qui puisse motiver en son honneur une solennité spéciale ; mais cette raison tendrait à priver la Trinité elle-même de

toute dédicace, sans attaquer les droits du Saint-Esprit, attendu que la venue du Saint-Esprit lui constitue en propre la solennité de la Pentecôte, comme la venue du Fils lui assure la fête de la Nativité. En effet l'Esprit saint, qui a été envoyé aux disciples de Jésus-Christ comme le Fils a été envoyé au monde, peut réclamer, à ce titre, une solennité particulière. Il semble même qu'il y a plus de raisons de lui vouer un temple à lui qu'à une autre personne de la Trinité, si nous voulons considérer avec plus d'attention l'autorité apostolique et l'œuvre du Saint-Esprit lui-même. En effet, l'Apôtre n'affecte nominativement un temple particulier à aucune des trois personnes, si ce n'est au Saint-Esprit. Et il ne dit pas « le temple du Père, » ou « le temple du Fils, » comme « le temple de l'Esprit saint, » dans sa première Epître aux Corinthiens : « Celui qui s'attache au Seigneur n'est qu'un seul esprit avec lui. » Et plus loin : « Ne savez-vous pas que vos corps sont le temple de l'Esprit saint qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et qui ne vient point de vous ? » Qui pourrait ignorer encore que les bienfaits des sacrements divins que l'Eglise confère sont attribués spécialement à l'opération de la grâce divine, dont le Saint-Esprit est le symbole ? C'est par l'eau et le Saint-Esprit que nous renaissions dans le baptême, et dès lors seulement nous devenons un temple spécial pour le Seigneur. Pour achever ce temple, l'Esprit saint nous visite sous la forme des sept dons, et les effets de la grâce en sont l'ornement et la dédicace. Qu'y a-t-il donc d'éton-

nant si nous assignons un temple corporel à la personne à qui l'Apôtre en attribue spécialement un spirituel? Ou bien à quelle personne une église sera-t-elle plus justement consacrée qu'à celle dont l'opération particulière nous procure tous les bienfaits dont l'Eglise est le canal? Cependant ce serait mal interpréter ma pensée que de se figurer que j'ai donné à mon oratoire la dénomination de Paraclet dans l'intention de le dédier à une seule personne; je l'ai ainsi nommé à cause du motif dont j'ai parlé plus haut, c'est-à-dire en mémoire de la consolation qui m'avait été envoyée. Toutefois, si j'avais agi dans les vues qu'on me suppose, ma dédicace, bien qu'étrangère à l'usage, n'aurait rien de contraire à la raison.

J'étais caché de corps en ce lieu, mais par ma renommée je parcourais l'univers, et le remplissais de ma parole comme ce personnage poétique, que l'on nomme Écho, qui fait beaucoup de bruit, mais il n'y a rien dessous. Mes anciens rivaux, n'ayant plus par eux-mêmes assez de puissance, suscitèrent contre moi quelques nouveaux apôtres¹, en qui le monde avait une foi entière. L'un d'eux se vantait d'avoir ressuscité la vie des chanoines réguliers, l'autre celle des moines. Ces hommes, dans les prédications qu'ils semaient en courant le monde, s'acharnant sans pudeur à me déchirer, réussirent à soulever momentanément contre moi le mépris de certaines puissances ecclésiastiques et séculières: ils débitèrent tant sur ma foi que sur mon genre de

¹ Saint Norbert et saint Bernard.

vie des fables tellement sinistres, qu'ils détachèrent de moi les principaux de mes amis eux-mêmes, et ceux qui me conservaient quelque chose de leur ancienne affection étaient intimidés au point de mettre tous leurs soins à la dissimuler. Dieu m'est témoin que je n'apprenais jamais la convocation d'une assemblée d'ecclésiastiques sans penser que ma condamnation en était l'objet. Tout tremblant dans l'attente de quelque coup de foudre, je m'attendais à être trainé d'un moment à l'autre comme un hérétique ou un profane dans les conciles ou dans les synagogues. Et, s'il est permis de comparer la puce au lion, et la fourmi à l'éléphant, mes rivaux me poursuivaient avec la haine implacable que les hérétiques déployèrent autrefois contre saint Athanase. Souvent, Dieu le sait, je tombai dans un si profond désespoir, que je songeais à sortir des pays chrétiens pour passer chez les infidèles, et acheter par un tribut quelconque le droit d'y vivre en repos et chrétiennement au milieu des ennemis du Christ. Je me persuadais que les païens me seraient d'autant plus favorables, que ma condamnation les éloignerait de croire que je fusse chrétien et leur ferait ainsi espérer de me convertir plus facilement à leur idolâtrie.

Au moment où, harcelé sans relâche par de si cruelles inquiétudes, je ne voyais plus d'autre ressource que d'aller chercher parmi les ennemis du nom chrétien un refuge dans les bras du Christ, voulant saisir une occasion de me soustraire un peu aux embûches qui m'enveloppaient, je tombai entre

les mains de chrétiens et de moines mille fois pires et plus féroces que les gentils. Il y avait en Bretagne, dans l'évêché de Vannes, une abbaye de Saint-Gildas de Ruys, que la mort du pasteur laissait sans direction. L'élection unanime des moines, ratifiée par le duc de cette province, m'appela au siège qui était vacant, et il fut facile d'obtenir le consentement de l'abbé et des frères de mon couvent. Ainsi la jalousie des Français m'exilait à l'Occident, comme celle des Romains avait relégué saint Jérôme à l'Orient; car, j'en prends Dieu à témoin, jamais je n'aurais accepté l'offre qu'on me faisait, si ce n'eût été pour échapper, n'importe comment, aux vexations dont j'étais incessamment accablé. C'était un pays barbare dont la langue m'était inconnue, et les moines ne dissimulaient nullement leur vie honteuse et leurs mœurs indomptables au milieu d'une population brutale et sauvage. Ainsi donc, semblable à un homme qui, à la vue d'un glaive levé sur lui, se lance de terreur au fond d'un précipice où il se brisera, et, pour retarder d'une seconde cette mort qui le presse, va tomber dans les bras de celle qui l'attend, je m'élançai sciemment d'un péril dans un autre; et là, sur le rivage de l'Océan aux voix effrayantes, la terre manquant à ma fuite, je répétais souvent dans mes prières : « Des extrémités de la terre j'ai crié vers vous, Seigneur, tandis que mon cœur était dans l'angoisse ¹. » Je ne pense pas, en effet, que per-

¹ *Psalme LX*

sonne ignore aujourd'hui à quels tourments affreux mon cœur était nuit et jour en proie; lorsque je songeais aux périls qui menaçaient à la fois mon âme et mon corps. Hélas! pourquoi avoir entrepris de gouverner ces moines indisciplinés? Si je tentais de les faire rentrer dans la vie régulière qu'ils avaient fait vœu d'observer, il m'était impossible de vivre : j'en avais la certitude; que si, au contraire, je ne faisais pas tous mes efforts pour accomplir cette tâche, j'encourais la damnation éternelle. Ce n'est pas tout. Le seigneur du pays, qui avait un pouvoir souverain, exerçait depuis longtemps sur l'abbaye une autorité tyrannique, et, profitant du désordre qui régnait au monastère pour usurper la propriété de toutes les terres domaniales de l'abbaye, il faisait peser sur les moines des exactions plus lourdes que celles mêmes dont les Juifs tributaires étaient accablés. Les moines m'obsédaient pour leurs besoins journaliers, car la communauté ne possédait rien que je pusse leur distribuer, et chacun s'en prenait aux débris de son propre patrimoine pour se soutenir, lui et ses femmes, avec ses fils et ses filles. Non contents de se réjouir de mes cruels embarras, ils faisaient encore main basse sur tout ce qu'ils pouvaient emporter, afin de compromettre mon administration, et de me forcer ainsi soit à relâcher la discipline, soit à me retirer tout à fait. Et personne autour de moi pour me venir en aide! Toute la horde de la contrée était également sans loi ni règle : l'antipathie de nos mœurs me réduisait à une solitude

complète. Au dehors le hobereau et ses satellites ne cessaient de m'opprimer, au dedans les frères me dressaient des embûches; de sorte que la parole de l'Apôtre semblait avoir été écrite spécialement pour moi : « Au dehors les combats, au dedans les craintes ¹. » Je considérais en gémissant quelle inutile et misérable vie je menais, combien elle était stérile pour moi et pour les autres, tandis qu'elle était si précieuse auparavant pour mes disciples; et maintenant que je les avais abandonnés pour les moines, je ne pouvais ni dans les moines ni dans les disciples produire aucun fruit; toutes mes entreprises, tous mes efforts étaient frappés d'impuissance, et j'avais mérité pour tous mes actes une critique amère : Cet homme a commencé à bâtir, et il n'a pu achever.

J'étais abîmé de désespoir au souvenir des périls que j'avais eus, et à la vue de ceux qui m'entouraient. Mes premiers chagrins n'étaient plus rien à mes yeux, et gémissant en moi-même, je répétais souvent : Ma punition est juste, car j'ai abandonné le Paraclet, c'est-à-dire le Consolateur, et je me suis précipité moi-même dans la désolation : pour éviter des menaces, j'ai cherché un asile dans le sein même du danger. Ce qui m'affligeait le plus vivement, c'est qu'après avoir abandonné mon oratoire, je ne pouvais pas prendre les mesures nécessaires pour y faire célébrer convenablement l'office divin, puisque l'extrême pauvreté de l'endroit pouvait à peine fournir à l'entretien d'un seul desser-

¹ *Corinth.*, 7.

vant. Mais le véritable Paraclet apporta lui-même une consolation à cette douleur, et il pourvut à son propre temple comme il convenait. Voici en effet ce qui arriva.

L'abbé de Saint-Denis vint à réclamer comme une annexe autrefois soumise à la juridiction de son monastère l'abbaye d'Argenteuil, où mon Héloïse, dès longtemps ma sœur en Jésus-Christ plutôt que mon épouse, avait pris l'habit de religion. A peine l'abbaye lui fut-elle adjugée, qu'il expulsa violemment la congrégation des nonnes dont notre compagne était la prieure. Les voyant dispersées çà et là par l'exil, je compris que le Seigneur m'offrait une occasion de remonter mon oratoire. Je m'y rendis, et j'invitai Héloïse avec les religieuses de la même congrégation qui restaient attachées à sa personne à venir en prendre possession. Lorsqu'elles furent arrivées, je leur fis donation entière de l'oratoire et de ses dépendances, et après cette donation, par l'assentiment et l'intervention de l'évêque du diocèse, le pape Innocent II leur en confirma par privilège la possession à perpétuité, pour elles et pour celles qui les suivraient. Elles y vécurent quelque temps pauvres et trop abandonnées. Mais un regard de la divine miséricorde qu'elles implorèrent si dévotement ne tarda pas à les consoler. Le Seigneur, véritable Paraclet, toucha de pitié en leur faveur la population environnante, et l'anima de bienveillance. Une seule année multiplia autour d'elles les biens de la terre plus, je crois (Dieu seul peut le savoir), que cent

ne l'auraient fait pour moi, si j'étais resté à leur place. Car de même que le sexe des femmes est plus faible que le nôtre, aussi leur détresse est plus touchante et attendrit plus facilement les cœurs, et comme aux hommes leur vertu est aussi plus agréable à Dieu. Or le Seigneur, dans sa bonté pour notre chère sœur, qui dirigeait ses compagnes. lui accorda de trouver grâce devant les yeux de tout le monde. Les évêques la chérissaient comme leur fille, les abbés comme une sœur, les laïcs comme leur mère; et tous admiraient également sa fervente piété, sa sagesse et son incomparable douceur de patience en toutes choses. Elle se laissait voir rarement, et se tenait renfermée dans sa cellule pour se livrer sans partage à ses méditations saintes et à ses prières; mais toutes les personnes du dehors n'en sollicitaient qu'avec plus d'ardeur sa présence et les pieuses instructions de son entretien.

Tous leurs voisins me blâmaient vivement de ne pas faire tout ce que je pouvais ni tout ce que je devais pour les soulager dans leur dénûment, lorsque c'était une chose si facile à moi, du moins par mes prédications. Je commençai donc à leur rendre des visites plus fréquentes, pour leur être utile d'une manière ou d'une autre. Mais encore en cela je ne pus éviter le murmure de l'envie, et malgré le pur esprit de charité qui dirigeait mes démarches, mes ennemis, avec leur noirceur accoutumée, en tirèrent les conjectures les plus infâmes. On voyait bien, disaient-ils, que j'étais encore dominé par l'attrait de

certains plaisirs charnels, puisque je ne pouvais supporter maintenant ni nulle part l'absence de la femme que j'avais tant aimée. Je me rappelai alors les plaintes de saint Jérôme, dans sa lettre à Asella sur les faux amis : « On me fait, dit-il, un crime de mon sexe, et l'on n'y songerait pas si Paule ne fût allée avec moi à Jérusalem. » Et il continue : « Avant que je connusse la maison de sainte Paule, c'était sur mon compte un concert de louanges dans toute la ville ; on était unanime à me reconnaître digne du souverain pontificat. Mais je sais qu'à travers la bonne et la mauvaise renommée on peut arriver au royaume des cieux. » Considérant qu'un si grand homme avait essuyé les mêmes outrages de la calomnie, je puisais dans ce rapprochement une grande consolation. Oh ! me disais-je, si mes ennemis trouvaient en moi une pareille matière à leurs soupçons, comme leurs accusations m'auraient bientôt écrasé ! Mais aujourd'hui que la divine miséricorde m'a affranchi des causes du soupçon, comment se fait-il que dans ce néant de ma nature le soupçon plane encore sur moi ? Et que signifie la scandaleuse accusation dont je suis l'objet ? La mutilation repousse tellement l'idée d'une turpitude de ce genre, que c'est un usage invariablement adopté par tous ceux qui font garder des femmes, de ne laisser approcher d'elles que des eunuques. L'histoire sainte raconte la même chose d'Esther et des autres femmes du roi Assuérus. Nous lisons que ce puissant ministre de la reine Candace, et l'intendant de toutes ses richesses, le même que l'apôtre

Philippe alla convertir et baptiser, sous la conduite de l'ange, était eunuque. Si de tels hommes ont toujours occupé auprès des femmes modestes et réservées les dignités éminentes et le rang de familiers, c'est qu'un soupçon de cette nature ne pouvait jamais les atteindre. C'est aussi dans l'intention de s'y soustraire complètement que le plus grand des philosophes chrétiens, Origène, s'étant consacré à l'enseignement religieux des femmes, attenta sur lui-même, au témoignage du livre VI de *l'Histoire ecclésiastique*. Dans la triste conformité de notre position, j'estimais encore que la divine miséricorde m'avait traité moins rigoureusement ; car l'action d'Origène a été réputée peu réfléchie et digne d'un blâme sévère, tandis qu'une main étrangère était seule coupable de mon état, et m'avait préparé toute ma liberté pour accomplir une œuvre semblable. Mes douleurs elles-mêmes ne pouvaient soutenir la comparaison, car elles avaient été soudaines et plus courtes ; surpris dans mon sommeil, la sanglante exécution m'avait trouvé presque insensible. Mais si je n'ai pas été son égal en souffrances physiques, je suis son maître en amertumes de l'âme. La calomnie a été plus cruelle que l'acier, et les atteintes portées à ma réputation me font un plus dur supplice que les organes retranchés de mon corps. Car, ainsi qu'il est écrit, une bonne renommée vaut mieux qu'une grande richesse ¹ Saint Augustin dit, dans un sermon sur la vie et les

¹ Salomon, *Proverb.* xxxi.

mœurs du clergé ¹ : « Celui qui se fie à sa conscience et néglige sa réputation est cruel à lui-même. Et plus haut : « Cherchons à faire le bien dit-il, non seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes ². C'est assez pour nous du témoignage de notre conscience ; mais nous nous devons aussi de maintenir notre réputation pure et sans tache. La conscience et la réputation sont deux choses : la conscience est relative à vous-même ; la réputation au prochain. » Mais la malice de mes ennemis n'aurait point épargné le Christ lui-même ni ses membres, c'est-à-dire les Prophètes, les Apôtres, les saints Pères, s'ils eussent vécu du même temps, puisqu'ils les auraient vus, intacts dans leur chair, s'entourer principalement de femmes, et vivre avec elles dans une si familière intimité ! Saint Augustin, dans son livre sur *l'œuvre des moines*, prouve que les femmes étaient les compagnes si inséparables de notre Seigneur Jésus-Christ et des Apôtres, qu'elles les suivaient même dans les prédications. Dans le cortège des fidèles dont ils marchaient toujours entourés, on voyait plusieurs femmes pourvues des biens du monde, qui entretenaient autour d'eux l'abondance, pour qu'ils ne manquassent d'aucune des choses nécessaires à cette vie. Quiconque pourrait penser que les Apôtres ne permettaient point à ces saintes femmes de partager leurs excursions pieuses, et de les suivre

¹ *Sermon* LII.

² St. Paul, *Rom.* XII.

partout où ils prêchaient l'Évangile, peut s'assurer en lisant l'Écriture que les Apôtres n'ont fait en cela qu'imiter l'exemple même du Sauveur. En effet, il est écrit dans l'Évangile :

« Dès lors il allait par les cités et les bourgades, annonçant le royaume de Dieu, et avec lui ses douze Apôtres et quelques femmes qui avaient été guéries d'esprits immondes et d'infirmités, Marie surnommée Magdelaine, Jeanne, épouse de Cuza, l'intendant d'Hérode, et Suzanne, et plusieurs autres qui employaient leur propre fortune à le servir ¹. »

Léon IX réfutant la lettre de Parménien sur le goût de la vie monastique : « Nous professons absolument, dit-il, qu'il n'est point permis à un évêque, à un prêtre, à un diacre, à un sous-diacre, de se dispenser pour cause de religion des soins qu'il doit à son épouse, non qu'il doive la posséder selon la chair, mais il doit lui fournir la nourriture et le vêtement. » Ainsi vécurent les saints Apôtres, et nous lisons dans saint Paul : « N'avons-nous pas le droit de mener partout avec nous une femme qui serait notre sœur, comme Céphas et les frères de Jésus? » Remarquez bien qu'il ne dit pas : N'avons-nous point le droit de posséder, mais de mener avec nous une femme qui serait notre sœur? Car ils pouvaient ainsi subvenir aux besoins de leurs femmes avec les offrandes attirées par les prédications, sans qu'il dût jamais exister entre eux de rapports charnels. »

Le Pharisien qui dit en lui-même à propos du

¹ Saint Luc, chap.^e VIII, versets 2 et 3.

Seigneur : « Si celui-ci était prophète, il saurait bien qui est celle qui le touche, et que c'est une femme de mauvaise vie » ; le Pharisien pouvait sans doute, dans l'ordre des jugements humains, former sur le Seigneur des conjectures de honte plus naturelles qu'on ne l'a fait sur moi ; et tous ceux qui voyaient la mère du Christ recommandée à un jeune homme, et les prophètes n'ayant qu'un même toit et qu'une même habitude de vie avec les veuves, pouvaient concevoir des soupçons bien mieux établis par les probabilités. Qu'auraient dit encore mes détracteurs, s'ils avaient vu Malchus, ce moine captif dont parle saint Jérôme, vivant avec son épouse dans la même retraite ? Comme ils auraient impitoyablement condamné ce genre de vie dont le saint docteur parle en témoin tout à fait édifié. « Il y avait là, dit-il, un vieillard nommé Malchus, né dans l'endroit même, et sa vieille femme demeurait avec lui, pleins de zèle tous deux pour la religion, et tellement assidus à l'église qu'on les aurait pris pour le Zacharie et l'Elisabeth de l'Évangile, si Jean avait pu être au milieu d'eux. » Pourquoi enfin la calomnie ne s'attaque-t-elle point aux saints Pères, qui, dans l'histoire et même sous nos yeux, ont souvent établi et entretenu des monastères de femmes ? N'avons-nous pas l'exemple des sept diacres par lesquels les Apôtres se firent remplacer auprès des religieuses dans tous les soins de l'approvisionnement et du service ? Le sexe faible peut naturellement se passer du sexe fort : aussi l'Apôtre déclare que l'homme doit toujours guider la femme, et qu'il

est, pour ainsi dire, sa tête. Et en signe de cette vérité, il ordonne que la femme ait toujours la tête voilée. C'est pourquoi je ne suis pas médiocrement étonné de voir que l'habitude se soit depuis longtemps enracinée dans les couvents de faire commander les femmes par des abbesses, comme les moines par des abbés, et que tous les profès, hommes et femmes, s'astreignent à une règle uniforme, lorsque cette règle embrasse une somme de devoirs dont la plupart ne peuvent en aucune manière être remplis par des femmes, qu'elles soient au rang de supérieures ou de subordonnées. Presque partout l'ordre naturel est renversé, et nous voyons les abbesses et les nonnes dominer le clergé lui-même auquel le peuple à son tour est soumis, avec une facilité d'autant plus déplorable à induire le clergé en de mauvais désirs, qu'elles sont investies d'une puissance plus étendue, et qu'elles exercent sur lui une autorité plus despotique.

Le poète satirique avait en vue cet inconvénient lorsqu'il dit :

Rien n'est plus insupportable qu'une femme opulente ¹.

Après de longues réflexions sur ce point, j'avais résolu de prendre soin de mes sœurs du Paralet autant qu'il me serait possible, et d'étendre ma prévoyance à tous leurs besoins ; pour augmenter encore leur soumission et leur respect, je voulais aussi les surveiller par ma présence corporelle. Persécuté

¹ Juvénal, *Sat.* vi.

présentement par mes fils avec plus de rage et de violence que je ne l'avais été autrefois par mes frères, j'irais, loin des agitations de cette tourmente, me réfugier auprès d'elles comme dans un port de tranquillité, pour y respirer un peu. Puisque la parole divine ne pouvait rien sur les moines, là du moins je trouverais des cœurs où elle fructifierait, et l'exécution de mon dessein contribuerait sans doute à mon salut, puisqu'elle apporterait un secours nécessaire à leur faiblesse.

Mais Satan a tellement semé les obstacles autour de moi, que je ne trouve aucun abri pour me reposer, ni seulement pour vivre. Errant et fugitif, il semble que je traîne partout la malédiction de Caïn. Je le répète, au dehors les combats, au dedans les craintes, éternisent mon agonie. Que dis-je ? Au dedans comme au dehors, c'est un enfer de craintes sans cesse renaissantes, de craintes et de combats tout à la fois. La persécution de mes fils contre moi est cent fois plus infatigable et plus terrible que celle de mes ennemis. Car mes fils sont toujours là, face à face avec moi, et je suis rivé à mon tourment. Au moins je vois venir l'attaque de mes ennemis et l'arme qui en veut à ma vie, si je sors du cloître ; mais lorsque je suis renfermé avec mes fils, c'est-à-dire avec les moines qui me sont confiés comme à un père en ma qualité d'abbé, il me faut lutter tout ensemble contre la ruse et la violence de leurs complots. Combien de fois n'ont-ils pas essayé de m'empoisonner, comme on fit à l'égard de saint Benoît ! La même cause qui le força d'abandonner

son troupeau pervers pouvait m'autoriser à suivre l'exemple d'un si grand pasteur : car s'exposer à un péril certain, c'est peut-être tenter témérairement le ciel plutôt que l'aimer ; c'est peut-être un véritable suicide. Toutefois je me contentai d'employer toute la vigilance dont j'étais capable à me préserver des pièges de cette nature qu'ils me tendaient chaque jour. Je ne m'en fis plus qu'à moi-même dans le choix de ma nourriture et de ma boisson. Alors ils tentèrent de se défaire de moi à l'autel même, pendant le saint sacrifice, en jetant du poison dans le calice. Un autre jour, que j'étais venu à Nantes visiter le comte dans sa maladie, et que j'étais logé chez un de mes frères selon la chair, ils voulurent m'empoisonner par la main d'un serviteur de ma suite, persuadés que dans la maison de mon frère je serais moins en garde contre une pareille trahison. Mais le ciel voulut que je ne touchasse point aux aliments qui m'avaient été préparés, et un moine que j'avais amené avec moi de l'abbaye en ayant mangé par hasard, mourut sur-le-champ. Le frère servant qui avait exécuté leur projet, épouvanté par le témoignage de sa conscience et par la preuve résultant du fait même, prit aussitôt la fuite.

Dès lors personne ne pouvant plus douter de leurs desseins criminels, je commençai à prendre ouvertement toutes les précautions possibles contre leurs embûches : je m'absentais souvent de l'abbaye, et je séjournais dans les obédiences au milieu d'un petit nombre de frères. S'ils apprenaient que

je dusse passer en quelque endroit, ils apostaient, pour me tuer, sur les routes et dans les sentiers, des brigands gagnés à prix d'or.

A travers tous ces périls un accident vint me surprendre; je tombai un jour de ma monture, et la main du Seigneur me frappa rudement, car j'eus les vertèbres du cou brisées; cette chute m'abattit et m'affaiblit bien plus encore que mon premier malheur.

Quelquefois je tentais de réprimer par l'interdit leur insubordination farouche, et je forçai quelques-uns de ceux que je redoutais le plus à me promettre sous la foi de leur parole ou d'un serment public qu'ils se retireraient pour toujours du monastère, et qu'ils ne m'inquiéteraient plus en quoi que ce fût. Mais ils violaient ouvertement, et sans la moindre retenue, et leur parole donnée et leurs serments jurés. Enfin l'autorité du pontife romain Innocent, par l'organe de son propre légat expressément envoyé, les contraignit, en présence du comte et des évêques, à renouveler par serment la promesse la plus explicite de ne plus jamais attenter à mon repos. Rien n'a pu les contenir. Et dernièrement, après l'expulsion de ceux qui m'avaient paru les plus dangereux, étant rentré à l'abbaye, et me confiant au reste des frères qui m'inspiraient moins de soupçons, je les trouvai encore pires que les autres. Il ne s'agissait déjà plus de poison; c'était le poignard qui s'aiguissait contre mon sein, lorsque je parvins à leur échapper, à grand'peine toutefois, et quoique ma fuite fût protégée par un des grands du pays.

Mêmes périls me menacent encore. Tous les jours je vois un glaive levé sur ma tête, et qui ne me laisse pas même respirer à table : semblable à cet homme qui plaçait le bonheur suprême dans la puissance et les trésors accumulés de Denys le Tyran, et qui, à la vue d'une épée suspendue sur lui par un fil, apprit de quelle félicité sont accompagnées les grandeurs de ce monde. C'est là ce que j'éprouve à chaque instant, moi, pauvre moine élevé à la prélature, et qui suis devenu plus misérable en devenant plus riche, afin que par mon exemple aussi les hommes de désir et de convoitise soient avertis de mettre un frein à leur ambition.

O mon très cher frère en Jésus-Christ, ô mon intime compagnon, mon vieil ami, voyez comme dès le berceau j'ai fatalement tracé mon sillon de douleur ! J'ai évoqué ces tristes souvenirs en vue de votre affliction et de l'injustice qui vous a frappé : qu'ils fussent à vous soulager ! Comme je l'ai dit au commencement de ma lettre, vous mettrez dans la balance mes adversités ; vous jugerez que les vôtres ne sont rien ou qu'elles sont peu de chose en comparaison, et vous aurez plus de patience, ayant à porter une peine plus légère. Prenez toujours en consolation ce que le Seigneur a prêté à ses membres, touchant les membres du démon : « S'il m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. Si le monde vous hait, sachez qu'avant vous j'ai éprouvé la haine du monde. Si vous aviez été du monde, le monde aurait aimé ce qui lui appartenait. » — « Et tous ceux, dit l'Apôtre, qui veulent pieusement

vivre en Jésus-Christ souffriront la persécution. » Et ailleurs : « Je ne cherche point à plaire aux hommes. Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ. » Et le Psalmiste : « Ceux, dit-il, qui plaisent aux hommes ont été confondus, parce que Dieu les a rejetés. » Saint Jérôme aussi, qui semble principalement m'avoir légué l'héritage de la calomnie et de la haine, a cité l'Apôtre en écrivant à Népotianus : « Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ. » Il cesse de plaire aux hommes, et il est devenu serviteur de Jésus-Christ. Le même, écrivant à Asella sur les faux amis : « Je rends grâce à mon Sauveur d'être digne que le monde me haïsse. » Et au moine Héliodore : « C'est une erreur, mon frère, c'est une erreur de croire que jamais le chrétien puisse éviter la persécution. Notre ennemi, comme un lion rugissant, rôde autour de nous et cherche à nous dévorer. Est-ce là une paix ? Le voleur est en embuscade et guette les riches. »

Encouragés par ces renseignements et par ces exemples, sachons donc nous résigner aux calamités avec d'autant plus de confiance, qu'elles nous frappent plus injustement. Ne doutons pas qu'elles ne servent, sinon à nos mérites, du moins à une expiation quelconque. Et puisqu'une divine ordonnance préside à toutes choses, que chacun des fidèles, au temps de son oppression, soit du moins consolé par cette pensée que la souveraine bonté de Dieu ne permet point que rien s'accomplisse en dehors de sa loi providentielle, et que tout ce qui

arrive contrairement à la justice il le termine lui-même par la meilleure fin. C'est pourquoi il est sage de lui dire en toute occasion : Votre volonté soit faite ! » Quelle consolation encore ceux qui aiment le Seigneur peuvent trouver dans l'autorité apostolique : « Nous savons que tout concourt au bien de ceux qui aiment le Seigneur. » Cette vérité pénétrait le Sage des sages, lorsqu'il disait dans les Proverbes : « Le juste ne sera point attristé, quelque chose qui lui arrive. » Ainsi démontre-t-il évidemment que ceux-là s'écartent des droits sentiers qui s'irritent contre la souffrance, sans ignorer pourtant qu'elle leur est dispensée en vertu des divins conseils ; hommes soumis à eux-mêmes plutôt qu'à Dieu, dont la bouche dit : « Votre volonté soit faite ! » quand leur cœur nourrit de secrètes révoltes, et qui préfèrent à la volonté divine leur propre volonté.

Adieu.

LETTRE D'HÉLOÏSE A ABAILARD

Il y a quelque temps que l'on m'apporta par hasard une lettre que vous écriviez à un de vos amis. Comme j'en connus le caractère, je l'ouvris; et pour excuser cette action, je me flattai du droit que je dois avoir sur tout ce qui vient de vous: mais ma curiosité me coûta bien des larmes, ne trouvant dans cette lettre qu'un long détail de nos aventures. Ces idées m'agitèrent violemment; il me sembla qu'il n'était pas besoin, pour consoler votre ami de quelque légère disgrâce, de lui parler si sincèrement de nos malheurs. Quelles réflexions ne fis-je point! Le temps effaçait un peu le souvenir de nos peines; mais, en les lisant, écrites de votre main, je les sentis jusqu'au fond du cœur aussi vivement que jamais. Je me représentai tout de nouveau ce que vous avez souffert pour moi: combien votre esprit vous attirait d'ennemis et de jaloux; cette prison perpétuelle dont on vous menaçait sur les choses mêmes que vous désavouiez; enfin ma mémoire ne m'épargna rien sur le souvenir de nos malheurs. Je n'ai pas oublié non plus la persécution de ces deux hommes qui s'élevèrent contre vous au concile de Rheims, et le scandale qu'on vous fit sur le nom de *Paraclet* que vous aviez donné à votre maison; et je n'oublierai jamais la persécution que

vous essuyâtes de ces moines que vous honorez pourtant aujourd'hui du nom de frères. Le récit que vous faites de tout cela à votre ami est si vif et si naturellement écrit, que j'ai failli étouffer de douleur en le lisant ; et j'aurais eu le plaisir de vous renvoyer votre lettre effacée par mes larmes, si on n'était venu un peu plus tôt me la demander ; elle m'a laissée bien émue, et je vous avoue qu'elle a réveillé tous mes ressentimens contre nos ennemis. Puisque le temps, qui vient à bout de tout, n'a point usé leur haine contre vous, et que votre vertu est toujours persécutée, je suis résolue de publier en toutes les langues nos disgrâces, pour faire honte au siècle injuste qui ne vous a pas connu ; je n'épargnerai rien, puisque rien ne vous épargne, et je vous attirerai tant de pitié, qu'on ne parlera plus de mon cher ABAILARD que la larme à l'œil.

Pour moi qui ne sens que vos maux, je ne vous dis rien de l'état où je suis pour l'amour de vous. Seule, affligée, et sans consolation, car je ne puis en recevoir que de votre part, et je ne reçois pas même de vos nouvelles ; ne me refusez pas au moins ce secours, je vous en conjure, et me faites un récit fidèle de tout ce qui vous regarde, quelque douloureux qu'il soit.

S'il est vrai que les peines partagées sont plus légères, vous souffrirez moins quand vous m'aurez conté les vôtres. Ne dites pas, pour vous excuser, que vous voulez épargner mes larmes ; votre silence m'en coûte autant que le récit de vos malheurs : d'ailleurs si vous voulez attendre, pour m'é-

crire, que vous ayiez des choses agréables à me mander, j'ai peur que vous n'attendiez trop longtemps. La fortune et la vertu s'accordent rarement. Si vous étiez moins sage, vous seriez plus heureux ; donnez-moi donc le plaisir de recevoir de vos lettres, sans attendre un miracle de la fortune. C'est en votre absence la seule joie que je puisse sentir ; et c'est de cette joie que Sénèque, que vous me fites lire, se laissait pénétrer, tout philosophe qu'il était, quand il recevait des lettres de Lucile. En attendant que vous me donniez le même plaisir, je goûte celui de regarder souvent votre portrait : je le néglige quand je vous vois, votre absence le rend meilleur ; mais, si la peinture donne tant de plaisir, quelle joie n'inspirent point les lettres ; et les qui parlent, qui allument et qui nourrissent le feu de nos passions ! Un plaisir si innocent ne nous est pas défendu ; ne perdons point, par nos négligences, la seule consolation qui nous reste ; je lirai dans vos lettres que vous êtes mon époux, je vous parlerai dans les miennes comme votre épouse ; et, malgré vos malheurs, vous me serez toujours tout ce que vous voudrez être. C'est pour soulager les personnes enfermées comme moi, que les lettres ont été inventées ; je porterai les vôtres sur mon sein, je les baiserais sans cesse ; mais je ne veux point qu'elles vous coûtent de peines : écrivez-moi sans application, avec négligence ; que votre cœur me parle, et non votre esprit. Je ne saurais plus vivre, si vous ne me dites que vous m'aimez. Ce langage vous doit être si naturel, que je ne crois

pas que vous puissiez en tenir un autre ; d'ailleurs, il est juste que vous refermiez, par quelque nouvelle marque d'amour, les blessures que vous avez ouvertes dans mon âme par le détail que vous faites à votre ami de nos malheurs. Ce n'est pas que je vous reproche l'innocent artifice dont vous vous êtes servi pour consoler un affligé, en comparant sa misère à une plus grande : la charité est ingénieuse, et je vous en loue ; mais vous nous devez encore quelque chose de plus qu'à cet ami.

On nous appelle vos sœurs, nous nous disons vos filles, et s'il y avait dans la nature des termes plus tendres, nous nous en servirions pour vous marquer ce que nous vous sommes, et vous faire souvenir de ce que vous nous devez. Pour nous, quand nous serions assez ingrates pour oublier la reconnaissance que nous vous devons, cette église, ces autels, cette maison nous en parlent assez ; c'est vous qui avez sanctifié ce lieu qui n'était connu que par des vols et par des meurtres, et qui avez fait une maison de prières, d'une retraite de voleurs. Ces cloîtres-ci ne doivent rien aux aumônes publiques ; les usures et les pénitences des publicains ne nous ont point enrichies ; vous seul nous avez tout donné : c'est à vous que ce jeune plant doit tout ce qu'il est.

Quoique la grâce de la vocation semble être ici assurée par une clôture et par les vœux ; quoique les pointes de nos grilles en défendent les approches, cette sève d'Adam, qui monte insensiblement

jusqu'au cœur, nous le corrompra, si vous ne nous aidez à le conserver :

Je sais que vous ne demeurez pas oisif : mais ce n'est pas pour nous que vous travaillez : vous jetez devant les pourceaux les richesses de l'évangile, et vous négligez des brebis innocentes qui vous suivraient sur le haut des montagnes.

Mais je m'aperçois que je n'ose pas seulement vous parler en mon nom : cependant devrais-je employer pour vous toucher d'autres intérêts et d'autres pleurs que les miens ? Les Augustins, les Tertulliens, les Jérômes ont écrit à des Paules, à des Eudoxes, à des Ménalies. Quand vous lisez ces noms, oubliez-vous le mien ? Ne devriez-vous pas me former à la vertu avec saint Jérôme, me prêcher la vérité avec Tertullien, me parler de la grâce avec saint Augustin ? Votre science ne doit point être pour moi un bien stérile ; de plus, en m'écrivant, vous écrivez à votre épouse : le sacrement a rendu notre commerce hors de scandale : vous pouvez même me voir sans danger. Quand nos vœux ne seraient pas un obstacle à nos plaisirs, et que nous pourrions les oublier, la cruauté de mon oncle à votre égard ne nous laisse rien à craindre de notre tendresse. Ne me fuyez donc plus, écoutez mes soupirs, soyez-en le témoin, puisque vous en êtes la cause. Si je suis ici par raison, persuadez-moi d'y demeurer par vertu.

Hélas ! si vous vous souveniez... mais oublie-t-on comment on est aimé ? comme je passais le jours à vous attendre, avec quel plaisir je me déro-

bais à tout le monde pour vous écrire ; quelle inquiétude me coûtait un billet, jusqu'à ce que vous l'eussiez reçu ; que de ménagements et de stratagèmes pour vous voir !

Ce détail vous surprend, vous craignez d'en entendre la suite ; mais ce récit me sculage : je n'en rougis point ; et puisque l'excès de ma tendresse pour vous n'a point eu de bornes, je n'en veux point donner au plaisir que je trouve d'en parler. Je me suis haïe pour vous montrer plus d'amour ; je suis venue ici pour me perdre, pour vous laisser vivre sans inquiétude.

Le vice n'inspire point de tels sentiments ; quand on aime par les sens, on n'aime pas les morts. Mon oncle a cru que, semblable aux autres femmes, je n'aimerais que votre sexe : il s'est trompé, en vous l'ôtant ; et je me venge de lui, en vous accablant de toute ma tendresse.

Vous savez bien que dans le temps même que nos amours pouvaient n'être pas si pures, je n'ai jamais aimé l'homme en vous. Combien vous ai-je témoigné de répugnance pour le mariage ? Quoique je connusse bien que le nom de femme était auguste parmi les hommes, et saint dans la religion, je trouvais plus de charmes dans celui de votre maîtresse. Les chaînes du mariage portent un attachement nécessaire qui ôte la gloire d'aimer, que je voulais me conserver ; toutes ces délicatesses ne vous sont point échappées : je vois même par la lettre que vous écrivez à votre ami, que vous vous en souvenez encore avec plaisir, et que vous n'avez pas oublié

combien je trouvais insipides les engagements que la mort seule peut rompre, et qui sont une nécessité de l'amour. Combien de fois vous ai-je protesté qu'il m'était plus doux de vivre avec ABAILARD, comme sa maîtresse, que d'être impératrice avec Auguste, et que je trouvois plus de douceur à vous obéir, qu'à voir sous mes lois le maître du monde ! La véritable tendresse sépare de l'amant tout ce qui n'est pas lui ; elle ne cherche ni rang ni fortune ; je suis persuadée que s'il y a une félicité à espérer ici-bas, ce n'est que par l'union de deux cœurs que la sympathie a joints, et que le mérite et l'amour réciproque rendent heureux. Il n'y a point alors de vide dans leurs cœurs : tout y est en repos, parce que tout y est content.

Nous avons été de ce nombre ; charmés l'un de l'autre, nous vivions heureux. Votre réputation faisait honneur à mon choix. Il n'y a point de province où l'on ne vous ait désiré : on ne vous a jamais quitté sans peine : on se faisait un plaisir de dire : j'ai vu ABAILARD. Les femmes les plus sévères ne l'auraient pas été pour vous si vous aviez voulu les corrompre. Le moyen de n'être pas touché de votre air, de vos manières, de la vivacité de votre esprit, du brillant de vos conversations ? Tout en vous parle pour vous : bien éloigné de ces savants qui savent tout, hors le moyen de plaire, la science en vous est aimable et fait envie de savoir. Avec quelle facilité faites-vous des vers les plus galans du monde ! Personne ne badine comme vous : il n'y a que vous qui sachiez louer ; cette jolie

Rose¹ en sera une preuve et un modèle à la postérité. Il n'est pas jusqu'à vos moindres chansons qui n'aient de charmes. Combien toutes ces galanteries m'ont-elles fait de rivales ? Combien en ai-je vu à qui l'amour-propre, faisait croire, après une seule de vos visites, qu'elles étaient la Silvie de vos vers ? Mais où est le temps dont je parle ? Je pleure à présent mon amant et mes joies passées.

Vous qui fûtes jalouses de mon bonheur, apprenez que celui que vous m'avez envié n'est plus pour vous ni pour moi ; mon amour a fait son crime, son supplice et mon désespoir. La rage de mes parents a troublé le calme où nous vivions, ne songeant qu'à nous aimer et à nous plaire. Si c'est un crime de vivre ainsi, j'aime le crime, et je suis innocente aujourd'hui bien malgré moi.

Si j'avais été auprès de vous quand on vous mit dans le triste état où vous êtes, je vous aurais défendu au péril de ma vie ; mais n'en parlons plus : il y a de l'éloquence à se taire, quand le malheur ne peut être exprimé. Dites-moi seulement pourquoi vous m'avez négligée dès que j'ai eu fait profession, où vous savez que je n'ai apporté d'autres dispositions que celle de vous plaire et de vous éviter des peines, ni d'autre consentement que le vôtre. D'où viennent vos froideurs ? Ne serait-ce point que l'excès de ma tendresse, qui ne vous laisse plus rien à désirer, aurait ralenti vos feux ? Une triste expérience me fait connaître que l'on fuit ceux à qui on a trop d'obli-

¹ Le roman de la Rose. C'est une erreur. Cet ingénieux roman est de Jean de Meung, et non d'ABAILARD.

gation, et que le comble des faveurs attire le mépris d'un homme, au lieu de sa reconnaissance. J'ai trop mal défendu mon cœur : vous l'avez pris sans peine, ingrat ! vous le rendez de même ; mais je n'y consens pas ; et, quoique je ne doive point avoir ici de volonté, j'y ai pourtant conservé, malgré moi, celle d'être aimée de vous et de mourir en vous aimant. En prononçant mes vœux, j'avais sur moi un billet de vous, par lequel vous me juriez que vous seriez toujours à moi : ainsi, j'ai offert votre cœur à Dieu avec le mien, et je lui ai juré de mourir plutôt que de ne vous pas aimer. Souffrez, au moins, ma passion comme une chose dont vous ne devez plus vous défaire. Hélas ! quelle lâcheté à moi de parler ainsi ? Je ne dois penser qu'à Dieu, et je ne parle que d'un homme. Vous m'y forcez, cruel ! pourquoi ne m'aimez-vous plus ? pourquoi, au moins, ne me trompez-vous pas ? Vous ne daignez pas seulement me laisser aucun moyen de vous excuser. Quoi ! pouvez-vous bien vous résoudre à ne me voir jamais ? Hélas ! écrivez-moi donc quelquefois. Ne vous y trompez pas, vos sermens vous ont donné à moi, et je n'ai fait d'autre profession que d'être à vous. Rien ne doit séparer nos cœurs ; je me suis enfermée, parce que vous l'avez voulu. Voilà le secret de ma vocation : vous le savez, et cependant votre froide indifférence est tout le fruit de ma prison.

J'ai honte, parmi les épouses d'un Dieu, de me trouver la servante d'un homme. Je suis à la tête d'une communauté, dont je devrais être l'exemple, dévouée uniquement à ABAILARD : quel monstre !

M'éclairez-vous, mon Dieu ? votre grâce me fait-elle parler ? ou si mon désespoir seulement m'arrache ces réflexions ?

Au travers des feux dont je brûle, je me vois quelquefois comme une pécheresse qui devrait pleurer ses péchés ; et, misérable que je suis, je ne pleure que mon amant ! je rappelle sans cesse le souvenir de ces péchés ; mais ce n'est pas de les avoir commis que j'ai de la douleur, c'est de ne les plus commettre.

En quel désordre me jetez-vous, ABAILARD ? Je vous confesse mes faiblesses ; je vous reproche votre dureté ; je ne sais ce que je dis, l'excès de mon amour l'emporte : je ne puis plus me retenir. Ah ! qu'il est dur, mon cher ABAILARD, de combattre toujours pour son devoir contre une longue habitude d'aimer ! J'écoute un moment les sentiments de piété que Dieu m'envoie ; un moment après, mon imagination se remplit de ce que la tendresse a de plus doux, et je m'y abandonne. Je vous dis aujourd'hui tout ce qu'hier je ne voulais pas vous dire. Je veux quelquefois ne vous plus aimer ; mais l'Amour se venge bien de ce dessein, en redoublant le martyre d'amour dont il me fait mourir pour vous. Par pitié aidez-moi à me guérir de vous, si vous l'êtes de moi. Comme mon amant, comme mon époux, ou comme mon père, consolez-moi. Ces noms ne sauraient-ils plus vous émouvoir par amour, par religion, venez tâcher d'étouffer ma passion et de fortifier mes bons désirs. Empêchez-moi de profaner plus longtemps ma vocation. Humilions-nous devant les

richesses de la Providence de mon Dieu qui se sert de tout pour notre justification, et, par un effet de sa grâce, nous purifie souvent, malgré nous, en nous dessillant les yeux sur nos misères.

Je croyais finir ici ma lettre, mais mon cœur n'est pas encore content. Quand vous m'obligeâtes de me donner à Dieu, vous me promîtes d'en faire autant ; cependant vous ne m'avez pas tenu parole. Si ma jeunesse et mon sexe vous faisaient craindre de me laisser dans le siècle, ma vie, ma fidélité, mon cœur que vous deviez connaître, vous devaient rassurer. Votre défiance me toucha, je l'avoue, sensiblement. Quoi ! disais-je, ABAILARD me croyait autrefois au premier mot, et il faut aujourd'hui un Dieu et des vœux pour lui répondre de moi ! vous n'aviez qu'à me donner des lois, sans m'enfermer. Vous êtes-vous cru un meilleur maître pour le vice que pour la vertu ? Tout ce qui vient de vous a des charmes pour moi : rien ne m'aurait paru difficile à exécuter sous vos ordres et sous vos yeux. Vous avez bien plus risqué à me laisser sans vous. Je suis faible quand je suis seule, et je vous aime encore aujourd'hui plus que je n'ai jamais fait.

Cela vous marque au moins la pureté de mon amour. Si j'avais aimé la volupté, lorsqu'on attenta sur vous, je n'avais que vingt ans ; je pouvais donner du plaisir et en prendre, si j'en avais pu goûter d'autre que celui de vous aimer. Je renonçai avec joie au monde, aux richesses, aux honneurs, à tout, hors à vous, mon cher ABAILARD : laissez-moi quelque espérance de n'être pas tout à fait oubliée.

Je vous conjure par les liens que je traîne ici, d'en venir relever le poids ; je le trouverai léger quand vous le soutiendrez ; vous me donnerez des maximes d'un saint amour ; et puisque vous m'avez mis dans le port de la grâce n'est-il pas juste d'en partager avec moi le bonheur ? Sans changer de cœur, changeons d'objet ; élevons nos esprits à Dieu, n'ayons de transports communs que pour sa gloire ; j'attends cela de sa miséricorde : il a des droits particuliers sur le cœur des grands hommes ; quand il les touche, il les ravit jusqu'à ce moment de grâce arrivé. Pensez à moi ; souvenez-vous de ma tendresse et de ma fidélité ; aimez en moi votre maîtresse, chérissez votre fille, votre sœur, votre femme ; songez que je vous aime éperduement, quoique je combatte quelquefois pour ne vous plus aimer ! J'en frissonne, et j'ai envie de l'effacer. Je finis enfin cette grande lettre, mon cher ABAILARD, en vous disant adieu.

HÉLOÏSE.

LETTRE D'ABAILARD A HÉLOÏSE

Si j'avais pensé qu'une lettre qui ne s'adressait point à vous, pouvait tomber entre vos mains, je me serais bien gardé d'y rien mêler qui eût pu rappeler le souvenir de nos plaisirs passés. Je parlais à mon ami avec confiance de mes malheurs, pour adoucir les siens par la comparaison ; si je vous ai fait du mal ne songeant qu'à lui faire du bien, je vous en demande pardon ; c'est assez que je vous aie fait souffrir, quoique je l'aie fait sans y penser, pour que je souffre. Car, ne vous trompez pas, HÉLOÏSE, je vous adore avec plus d'ardeur que je n'ai jamais fait. Il faut vous ouvrir mon cœur ; j'ai caché ma passion au monde depuis ma retraite par vanité, et vous par tendresse ; je voulais vous guérir par mon indifférence affectée, et vous épargner les maux cruels d'un amour sans espérance. J'ai moi-même essayé, ne pouvant plus vivre avec vous, de vous effacer de mon cœur. J'ai cherché, dans la philosophie et dans la religion, des armes pour combattre cette passion, que nos malheurs n'avaient fait qu'allumer davantage. Je me suis engagé par des vœux à vous oublier, et je n'ai oublié que ces vœux.

La solitude où j'ai cru trouver un asyle contre

vous, désoccupé de tout le reste du monde, vous laissez seule remplir mon cœur et mon esprit, et je suis convaincu que c'est un soin inutile de travailler à ne vous plus aimer. Je serai assez sage, si je ne découvre qu'à vous mon désordre et ma faiblesse. Ma raison me fait voir toute l'étendue de mes devoirs. Toujours occupé de remords ou d'amour, je n'ai pas un moment tranquille; j'ai beau m'éloigner de vous, votre idée et ma passion me suivent partout. Je n'ai rien à espérer de l'amour, et je ne puis me donner à la vertu.

Que nous sommes faibles, HÉLOÏSE, quand nous ne nous appuyons pas sur la croix de J. C.! Les déserts, sans la grâce, n'éteignent pas les feux qu'on y porte. Vous m'appelez votre maître: il est vrai, je vous ai appris à aimer; mais vous m'avez appris à votre tour que les maux que vous faites sentir sont des maux incurables. Je serais obligé à votre oncle de sa cruauté, si, en me mettant en état de ne pouvoir contenter ma passion, j'avais pu cesser de vous aimer; mais mes désirs, qui ne peuvent être satisfaits, n'en sont que plus violents. Je suis bien plus coupable de brûler pour vous sous le sac et sous la cendre, consacré aux autels, que je ne l'étais par les crimes qui m'ont attiré mes malheurs.

Vous voyez, Seigneur, que je sens tout le poids de ma misère; m'en laisserez-vous accabler? Je vous dis sans cesse, avec Saint Augustin: Donnez-moi votre grâce, ô mon Dieu! pour accomplir ce que vous me commandez; et puis commandez-moi ce qu'il vous plaira. Rien ne vous est caché, vous

voyez tout ce que je souffre : permettez-vous qu'une créature vous dispute plus longtemps un cœur que j'avais cru vous avoir donné ?

Vous me mandez, HÉLOÏSE, que vous ne vivez que pour moi, en paraissant ne vivre que pour Dieu, et que vous n'avez fait d'autres vœux que d'être à moi, et de mourir en m'adorant. A quoi songez-vous d'irriter ce Maître terrible, ce Dieu fort et jaloux qui appesantit sa main sur nous depuis si longtemps ? Craignez-le pour votre intérêt et pour le mien, si vous ne le pouvez encore par amour pour lui ; et ne le faites pas servir de prétexte, comme vous faites, à cette réputation de sagesse que vous vous êtes acquise par votre hypocrisie. Mais, hélas ! j'éprouve moi-même, HÉLOÏSE, combien il est difficile de pratiquer ce qu'on enseigne. Que ne fis-je point, quand vous vous enfermâtes, pour vous oublier ? Je cherchai des déserts au fond de la Bretagne ; je mis la mer entre vous et moi, et presque au désespoir,

Je résolus de vous céder la place,
Et d'opposer aux feux dont me brûlaient vos yeux
Celle insensible glace
Que verse dans les cœurs la distance des lieux.

Je fis deux cents lieues pour m'éloigner de vous : mais l'absence, l'éloignement, le jeûne, l'étude, la prière, le silence, tout n'a servi qu'à me donner le plaisir d'être votre martyr ; j'ai cherché du secours dans les conseils d'un ami fidèle ; mais il fallait parler de vous, et c'étaient de nouveaux traits pour m'enflammer ; votre constance est un poison pour mon âme, qui nourrit mon amour. Votre indifférence

ferait peut-être plus que mon salut, que n'ont pu faire ni mes devoirs, ni ma raison : ce serait le coup de grâce pour moi ; mais la délicatesse de mon amour ne permet pas de vous le demander. Je m'allume en vous parlant de mon amour ; et, dans ce moment, je ne puis comprendre comment j'ai pu envier le repos indolent de ceux qui n'aiment rien.

Vous me reprochez ma fuite et mon silence ; vous rappelez le tendre souvenir de nos plus amoureux rendez-vous, et vous n'oubliez rien pour faire vivre une passion qui ne peut jamais être satisfaite.

N'ai-je pas assez de mes maux et de mon amour pour mourir bientôt de douleur ?

Mais s'il faut mourir, ô mon Dieu ! pourquoi ne pas mourir pour vous ? Tant de souffrances seront-elles perdues pour le tems et pour l'éternité ? Faites-moi sentir, Seigneur, dans l'amertume de mon âme, cette salutaire douceur que trouve le véritable pénitent à pleurer ses péchés. Enivré de mon amour, je n'ai pleuré jusqu'ici que ma maîtresse ; et, séduit par les dehors d'une vie pénitente, je me suis flatté que je satisfaisais à mes crimes. Quelquefois l'exemple des religieux que je commande, m'humilie et me confond ; mais souvent mon amour s'irrite de leur affreuse indifférence : je méprise tous les cœurs qui ne savent point aimer, et je crois dans ces momens devoir dédommager l'Amour de tout celui qu'on lui refuse. Je sais bien que cette peinture que je vous fais de mes faiblesses, est criminelle : ma force vous aurait donné du courage par vertu ou par dépit ; mais ma passion est accoutumée à

vaincre. Ces deux volontés dont parle saint Paul, déchirent mon âme, et celle d'aimer Dieu est toujours la plus faible. Si l'on pouvait excuser un crime, il ne faudrait, HÉLOÏSE, que vous avoir vue pour m'excuser ; mais je sens que je me perds, et je ne veux pas me sauver. Damné de ce monde-ci, j'aime sans fruit ce que je ne verrai jamais, et je perds tous les mérites d'une vie qui m'assurerait le ciel, si je le préférais à vous. Je crois à l'évangile, sans le vouloir pratiquer : c'est la foi des damnés. Sans goût pour la vertu, sans attention à mon état, sans respect pour les vœux que j'ai faits, je souffre toute la peine du vice et de la vertu, sans espoir d'être récompensé ni par l'un ni par l'autre. Ne me traitez donc plus de grand homme : je ne mérite pas cet éloge : ma faiblesse m'anéantit. Je vous trouve toujours entre Dieu et moi : quel obstacle pour aller à lui ! Cachez-moi votre tendresse ; laissez-moi oublier tout ce que vous souffrez de mon absence : soyez vous-même toute à Dieu ; mettez votre loisir et notre séparation à profit : le calice des saints se boit d'abord avec amertume, mais la persévérance l'adoucit. Votre amour se sert de la pitié pour me rappeler auprès de vous ; HÉLOÏSE, défiez-vous de ce désir : il m'est suspect. Fuyez, dit l'Apôtre. Et comment vous oublierais-je en vous voyant, puisqu'en votre absence je ne songe qu'à vous ?

Vous me demandez pourquoi je vous pressai de faire des vœux avant que de m'engager : je ne puis vous rien cacher ; HÉLOÏSE, en voici le secret.

Quand votre oncle eut fait de moi un exemple aux

téméraires amants, ma faiblesse me rendit jaloux ; je crus que, ne trouvant en moi que des désirs, vous cherchiez ailleurs un amant plus solide. L'amour croit ce qu'il craint ; je voulus me rassurer ; et, vous pressant de faire des vœux, j'aimai mieux vous perdre, que de hasarder de vous partager, et je remis à faire profession, jusqu'à ce que vous eussiez fait la vôtre, pour avoir la liberté, si vous eussiez résisté à faire ces vœux, de vous suivre partout pour faire le bonheur de votre vie, si vous m'aviez toujours aimé ; ou pour être votre bourreau, si vous aviez été infidèle. Cet amour est intéressé, je l'avoue ; mais quel est l'amour qui ne l'est point ? Aime-t-on pour faire aimer seulement ? J'éprouve depuis longtemps qu'on peut aimer sans jouissance ; mais il n'est pas au pouvoir du cœur d'aimer longtemps sans être aimé ; et je sens, à la honte de ma passion, que mes chaînes se fortifient des vôtres. Aidons-nous à nous guérir. Vous êtes l'épouse de Jésus-Christ. La dignité de votre état doit vous donner le courage d'en remplir les devoirs. Je vous aurais disputée à un homme ; mais il faut céder à Dieu, à qui vous appartenez, et faire, par cet effort, le plus cruel sacrifice qu'un cœur tendre lui puisse offrir.

Vous avez été la victime de mon amour ; devenez celle de ma pitié. Ecoutez ce que Dieu demande de vous : il est de sa grandeur de ne point trouver dans l'homme d'autre fondement de sa miséricorde, que la faiblesse humaine : gémissons de la nôtre au pied de ses autels. Il n'attend de nous, pour mettre fin à

nos maux, que de voir nos cœurs contrits et humiliés : que notre pénitence soit aussi publique que nos crimes l'ont été. Nous sommes l'exemple et l'excuse de la mauvaise conduite de la jeunesse. Apprenons à notre siècle et à la postérité, que la réparation de nos égarements en a mérité le pardon, et faisons admirer en nous les prodiges d'une grâce qui aura pu triompher de l'amour. Ne vous effarouchez point de quelques retours de tendresse : c'est un sujet de mériter, que de la vaincre. Apprenez de votre misère à supporter les défauts de vos sœurs : songez, pour me haïr, que j'ai séduit votre innocence, que j'ai terni votre réputation, que j'ai hasardé votre salut.

Ne me pardonnez plus par amour ; ayez besoin du christianisme, pour oublier tout le mal que je vous ai fait. La providence veut nous sauver ; ne l'en dédisons pas, HÉLOÏSE : ne m'écrivez plus. Voici la dernière lettre que vous aurez de moi ; mais, en quelque lieu que je meure, j'ordonnerai que mon corps soit porté au *Paraclet* : ce seront des prières, et non des larmes, dont j'aurai besoin alors. Pleurez aujourd'hui pour éteindre nos feux ; et, si les vôtres ne l'étaient pas encore quand je mourrai, ma mort, peut-être plus éloquente que moi, vous apprendra qu'une seule chose est digne d'être aimée, que l'on peut aimer éternellement.

ABAILARD.

SOMMAIRE DE LA LETTRE SUIVANTE

HÉLOÏSE paroît plus que jamais emportée par sa passion. Dans les commencements de sa retraite au Paraclet, le vœu solennel qu'elle venait d'y faire, les hauts murs, les grilles d'un couvent inaccessible, l'éloignement d'ABAILARD; ce feu devient plus ardent que jamais. Irritée par les obstacles que la fortune a mis à son bonheur, elle ne garde plus aucune mesure dans cette seconde lettre. Elle se plaint de l'état malheureux où elle est. Ce n'est plus une religieuse timide qui combat un penchant dangereux, c'est une amante enflammée qui dit tout ce qu'un amour violent lui inspire. Elle s'abandonne à ses transports. et fait quelquefois des retours sur elle-même.

LETTRE D'HÉLOÏSE A ABAILARD

J'ai lu avec empressement la lettre qu'on m'a rendue de votre part : j'espérois, malgré tout mon malheur, n'y trouver que des sujets de consolation : mais que les amans sont ingénieux à s'affliger ! Jugez de la délicatesse et de la force de mon amour, par ce qui cause le trouble et la douleur de mon ame. L'inscription de votre lettre m'a alarmée. Pourquoi, en me l'adressant, avez-vous placé le nom d'Héloïse avant celui d'ABAILARD ? Pourquoi cette distinction injuste et cruelle ? C'est votre nom, c'est le nom d'un père et d'un époux que mes regards curieux voulaient trouver : je ne cherchais pas le

mien, je voudrais l'oublier, comme la cause de votre infortune. Les lois de la bienséance, la qualité de maître et de directeur que vous avez sur moi, s'opposeront à ces manières respectueuses et l'amour vous commande de les bannir : ah ! vous ne le savez que trop. Est-ce ainsi que vous m'écriviez avant que la fortune jalouse eût traversé mon bonheur ? Je le vois, votre cœur m'échappe, vous avancez dans le chemin de la piété plus que je ne voudrais ; vous faites de trop grands progrès : hélas ! je suis trop faible pour vous suivre : daignez au moins m'attendre et m'animer par vos conseils. Aurez-vous la cruauté de m'abandonner ? Cette crainte pénètre mon cœur : mais les présages affreux que vous semblez me donner de votre mort, la peinture que vous faites sur la fin de votre lettre, me met tout hors de moi-même. Ah ! cruel ABAILARD, vous deviez arrêter mes larmes, et vous les faites couler : vous deviez calmer l'agitation de mon cœur, et vous y jetez le désespoir. Vous voulez qu'après votre mort, je prenne soin de vos cendres, et que je vous rende les derniers devoirs : hélas ! dans quel esprit avez-vous conçu ces tristes pensées, et comment avez-vous pu nous les tracer ? La crainte de me causer la mort ne vous a point fait tomber la plume de la main ? Vous ne songiez pas, sans doute, à tous les tourmens où vous m'alliez livrer. Le ciel, quelque rigueur qu'il ait exercé sur moi, ne me hait pas assez pour me laisser vivre un moment après vous avoir perdu : voudrait-il, en me conservant la vie, me faire mourir mille fois ? Le jour, sans mon

cher ABAILARD, m'est un supplice insupportable, et la mort me paraît un bien, pourvu qu'elle m'unisse avec lui. Si le ciel exauce les vœux que nous faisons incessamment pour vous, vos jours seront conservés, vous nous enfermerez dans le tombeau. Quoi! n'est-ce pas à vous à nous résoudre, par vos touchantes exhortations, à ce grand et pénible trajet qui doit même effrayer les plus fermes courages? N'est-ce pas à vous à recevoir nos derniers soupirs, à prendre soin de nos funérailles, à rendre compte de nos mœurs et de notre foi? Quel autre que vous peut nous recommander dignement à Dieu, et conduire à lui, par la ferveur et le mérite de vos prières, ces âmes que vous avez arrachées à son culte par des nœuds solennels? Nous attendons de votre charité paternelle ces pieux devoirs; vous serez libre après cela des inquiétudes que nous vous causons; vous quitterez la vie avec moins de peine, lorsque le Seigneur voudra vous appeler à lui. Content de votre ouvrage, et assuré de notre bonheur, alors vous pourrez nous suivre. Mais jusque-là, cessez, je vous conjure, de nous écrire des choses si terribles. Ne sommes-nous pas assez malheureuses? Faut-il que vous augmentiez notre infortune? Notre vie n'est plus qu'une langueur : voulez-vous nous l'arracher? Nos disgrâces présentes nous occupent sans cesse; est-il nécessaire de chercher dans l'avenir des sujets d'affliction? Que les hommes, dit Sénèque, ont peu de raison, de rendre des maux éloignés, présents à leur mémoire, et de chercher, même avant la mort, à perdre la vie. Lorsque vous aurez ici-bas achevé

vosre carrière, vous voulez que vosre corps soit porté au Paraclet, afin que, toujours exposé à nos yeux, vous ne sortiez jamais de notre esprit; que vosre cadavre fortifie notre piété, et anime nos prières. Nous avez-vous cru capables d'effacer les traits dont vous êtes gravé dans nos cœurs, et de perdre le souvenir de vos bienfaits? Quel temps trouverons-nous pour ces prières que vous nous demandez? Hélas! je serai alors en proie à d'autres soins. Un malheur si funeste me permettra-t-il un moment de tranquillité? Ma raison affaiblie résistera-t-elle à de si fortes attaques, lorsqu'éperdue et furieuse, et d'un esprit soulevé, si je l'ose dire, contre Dieu même, je le fléchirai moins par mes prières, que je ne l'irriterai par mes cris et pas mes reproches. Mais comment crier? Hélas! misérable que je suis, pourrai-je suffire à ma douleur? Je m'empresserai plus à vous suivre qu'à vous rendre les tristes honneurs de la sépulture. C'est pour vous, c'est pour ABAILARD que j'ai résolu de vivre : si vous m'êtes ravi, que ferai-je de ces jours infortunés? Ah! que je serais à plaindre, si le ciel, par une pitié cruelle, me conservait jusqu'à ce funeste moment! Quand je songe à cette séparation, j'éprouve toutes les rigueurs de la mort. Que deviendrais-je, grand Dieu! Cessez donc, cessez de porter dans mon ame des atteintes si douloureuses : si ce n'est par amour, que ce soit au moins par un motif de vosre piété. Vous voulez que je me donne à mes devoirs; vous me conjurez d'être toute à un Dieu à qui je me suis consacrée; et comment puis-je le faire, tandis que vous m'annoncez des

choses qui occupent nuit et jour toutes mes pensées? Lorsqu'un malheur nous menace, et qu'il est impossible de le détourner, pourquoi nous livrons-nous à une crainte inutile, et plus rigoureuse que les maux mêmes que nous craignons? Que n'imitons-nous un fameux poète, qui faisait cette prière à ses dieux :

Si de quelques malheurs ma vie est menacée,
Grands Dieux, sans différer, faites-les moi sentir.
On doit, pour vivre heureux, banni de sa pensée
Les maux dont on voudrait en vain se garantir.
D'un avenir fâcheux la triste prévoyance
Nous fait, avant le temps, ressentir sa rigueur :
Qu'il me soit donc permis de vivre sans frayeur,
En me flattant toujours d'une douce espérance.

Mais de quelle espérance me pourrois-je flatter après vous avoir perdu? Qui pourroit m'arrêter sur la terre, après que la mort m'auroit enlevé tout ce qui m'y attache? J'ai renoncé sans peine à tous les enchantemens de la vie; je ne garde que mon amour; je ne me réserve que le plaisir secret de penser sans cesse à vous, et de savoir que vous vivez; quoique, hélas! vous ne viviez plus pour moi; quoique je n'ose me flatter de jouir encore de votre vue. Ah! sans doute, c'est le plus grand de tous mes maux.

Fortune impitoyable! m'as-tu assez persécutée? Tu as épuisé contre moi tous tes traits, tu n'en as plus qui te fassent craindre du reste des hommes. Tu t'es lassée à me tourmenter; les autres n'ont plus lieu d'appréhender ton courroux. Mais que te serviroit-il d'avoir contre moi des armes? Le grand nombre de blessures dont tu m'as couverte, ne te

permet pas de m'en faire de nouvelles. Que ne puis-je te contraindre à vouloir me donner la mort? Tu crains, cruelle, parmi tous les tourmens dont tu m'accables, tu crains qu'un prompt trépas ne me délivre. Tu me conserves la vie, et tu ne laisses pas de me faire à tous momens mourir.

Cher ABAILARD, plaignez mon désespoir. Vit-on jamais rien de si malheureux que moi? Plus vous m'avez élevée au-dessus des autres femmes qui m'enviaient votre tendresse, et plus je suis sensible à la perte de votre cœur. Je ne suis montée au faite du bonheur, que pour éprouver une chute plus terrible. Rien ne pouvait autrefois se comparer à mes plaisirs, rien ne saurait à présent égaler mes peines. Ma gloire faisait mille jalouses, mon malheur excite la compassion de tous ceux qui me voient. La fortune, pour moi, a toujours été d'un excès à un autre. Elle m'a comblée de ses plus charmantes faveurs, afin de m'accabler de ses disgrâces les plus grandes. Ingénieuse à me tourmenter, elle voulait que le souvenir des biens que j'aurais perdus, fût la source inépuisable de mes larmes, que l'amour que j'avais pour ses présens fût, quand elle m'en aurait privée, tout le sujet de ma douleur. Enfin elle n'a que trop bien réussi; la tristesse dont je me vois accablée est aussi amère, que je trouvais délicieux les transports qui m'avaient charmée. Mais ce qui m'irrite davantage, c'est que nous avons commencé d'être malheureux dans un temps où nous semblions moins le mériter. Tandis que nous étions livrés l'un et l'autre au penchant d'un amour criminel, rien ne s'op-

posait à nos coupables délices. Si quelquefois la crainte des jaloux venait nous troubler dans nos amoureux larcins, elle ne servait qu'à donner un nouveau charme à nos plaisirs. A peine avions-nous retranché ce qu'il y avait d'illégitime dans notre passion, à peine avions-nous cherché dans le mariage un asile contre les remords qui auraient pu nous suivre, que toute la colère du ciel est tombée sur nous. Mais de quel supplice avez-vous été puni? Le seul souvenir me fait frémir. Un époux outragé et jaloux de ses droits, peut-il faire souffrir un plus rude tourment à un téméraire qui détruit la fidélité due au mariage? Hé! quel droit un oncle cruel pouvoit-il avoir sur vous? Nous nous étions engagés l'un et l'autre au pied des autels; cela seul devait vous mettre à couvert de la fureur de nos ennemis. Faut-il qu'une épouse ait attiré sur vous un châtiment qui ne doit tomber que sur un amant adultère? encore étions-nous séparés. Occupés à vos exercices, vous découvriez à des hommes savans et curieux de vous entendre, des mystères que les plus grands génies n'avaient pu pénétrer; et moi, contente d'obéir à ce que vous désiriez, je m'étais retirée dans un cloître. J'y passais les journées entières à penser à vous, et quelquefois à méditer sur des lectures saintes. C'est dans ce temps même que vous fûtes la victime de l'amour le plus malheureux. Vous expiâtes un crime qui nous était commun. Vous fûtes seul puni, et nous étions tous les deux coupables. Celui qui l'était le moins fut l'objet de toute la vengeance d'un bar-

bare. Mais pourquoi m'emporter contre vos assassins ? C'est moi, malheureuse, c'est moi qui vous ai perdu. Je suis l'origine de vos malheurs. Ah Dieu ! devais-je naître pour être la cause d'un événement si tragique ? Qu'il est dangereux à un grand homme de se laisser charmer par notre sexe ! Il devrait, dès l'enfance, se former un cœur insensible à tous nos attraits pernicious. Ecoute, mon fils, (disait autrefois le plus sage des hommes) écoute et retiens mes leçons : si quelque beauté, par ses regards, cherche à te séduire, ne te laisse point entraîner à un penchant trop flatteur, rejette le poison qu'elle te présente, et ne suis pas les sentiers qu'elle te montre. Sa maison est la porte de la perdition et de la mort. J'ai longtemps examiné toutes ces choses, et j'ai trouvé que la mort même est un mal moins dangereux que la beauté d'une femme. C'est l'écueil de votre liberté, c'est un lien fatal qui vous attache, et dont on ne peut jamais s'affranchir. C'est une femme qui a précipité le premier des hommes de l'état glorieux où Dieu l'avait formé. Celle qui avait été créée afin de partager son bonheur, fut la seule cause de toute sa ruine. Samson, que ta gloire serait éclatante, si ton cœur avait eu autant de force contre les charmes de Dalila, qu'il en avait contre les armes des Philistins ! vainqueur de leurs armées nombreuses, une femme te désarme et te trahit. Tu te vois livré entre les mains de tes ennemis ; tu es privé de ces yeux qui avaient laissé entrer l'amour dans ton âme ; confus et sans aucune espérance, tu meurs avec la seule consolation de pouvoir envelop-

per tes ennemis dans ta ruine. C'est pour plaire à des femmes que Salomon perd le soin de plaire à Dieu. Ce roi dont on venait de tous côtés admirer la sagesse, que le Seigneur avait choisi pour bâtir son temple, abandonne le culte des autels dont il s'était montré le défenseur, et porte la folie jusqu'à encenser les idoles. Job n'eut point de plus cruel ennemi que sa propre femme : quels assauts ne lui fallut-il pas soutenir ? L'esprit de tentation qui s'était déclaré son persécuteur, se servit d'une femme pour ébranler sa constance ; et c'est ce même esprit qui se sert d'HÉLOÏSE pour perdre ABAILARD. Tout ce qui me reste, c'est la faible consolation de n'être point la cause volontaire de vos maux. Je ne vous ai point trahi, c'est ma fidélité et mon amour qui vous ont été funestes. Si je suis criminelle de vous avoir aimé trop constamment, je ne saurais jamais me repentir de mon crime. Il est vrai, je me suis trop livrée aux douces erreurs que ma passion naissante me faisait faire. J'ai cherché à vous plaire aux dépens de ma vertu ; j'ai par-là irrité les peines que je ressens. Mes coupables transports ne pouvaient avoir qu'une fin malheureuse et tragique. Sitôt que je fus persuadée de votre amour, hélas ! je ne différâi guère à croire vos protestations. Il m'était trop glorieux d'être aimée d'ABAILARD, et je souhaitais trop ardemment cet avantage, pour en vouloir douter un moment, je ne cherchai qu'à vous convaincre de toute ma tendresse. Je ne me fis point un rempart d'une sévère fierté et d'une raison importune. Ces tyrans de nos plaisirs qui captivent notre sexe, ne

firent qu'une faible et inutile résistance. Je sacrifiai tout à mon amour, et je les fis céder au désir de rendre heureux le plus aimable et le plus savant de tous les hommes. Si quelque considération avait pu m'arrêter, ah ! sans doute, ç'aurait été l'intérêt de mon amour. Je craignais que n'ayant plus rien à désirer, votre passion ne devint languissante, et que vous ne cherchassiez ailleurs le contentement que donne une nouvelle conquête. Mais il vous fut facile de me guérir d'un scrupule que j'avais malgré moi. Je devais prévoir que l'idée qui me resterait de mes plaisirs serait contraire au repos de ma vie. Que je serais heureuse de pouvoir effacer par mes larmes le souvenir qui me reste de nos plaisirs, et que je me plains à conserver. Je veux faire au moins quelque effort généreux sur moi-même. Je veux, en étouffant dans mon cœur les désirs qu'une nature fragile y fera naître, exercer sur moi le même tourment que vos ennemis vous ont fait souffrir. Je tâcherai par-là de vous satisfaire, si je ne satisfais pas à un Dieu irrité. Car enfin je vous découvre l'état pitoyable où je suis ; mon repentir pourrait-il le désarmer : j'ose, à tout moment, accuser le ciel de cruauté, de vous avoir livré aux embûches qu'on vous avait préparées. Mes murmures allument le feu de sa colère, au lieu que je devrais songer à l'éteindre. Ce n'est pas assez pour expier un crime que d'en supporter la peine ; tout ce qu'on souffre n'est compté pour rien, si les passions sont encore vivantes et si le cœur brûle encore des mêmes désirs. Il est facile d'avouer sa faiblesse et de s'en punir, mais qu'il faut se faire vio-

lence pour oublier des plaisirs qu'une douce habitude a rendu maîtres absolus de notre esprit ! Combien voyons-nous de personnes qui font ouvertement l'aveu de leurs fautes ; mais qui, loin de les pleurer, ont un nouveau plaisir à les dire ? L'amertume du cœur doit suivre l'aveu de la bouche ; c'est ce qui se rencontre rarement. Pour moi qui ai trouvé tant de plaisir à vous aimer, je sens bien, malgré moi, que je ne pourrai jamais me repentir de l'avoir goûté, ni cesser d'en jouir autant qu'il m'est possible, en les rappelant dans ma mémoire. Quelques efforts que je fasse, de quelque côté que je me tourne, une chère idée me suit : tout retrace à mes yeux et à mon esprit ce que je devrais oublier. Pendant le calme de la nuit, où mon cœur devrait être tranquille, au milieu du sommeil que suspend les plus grandes inquiétudes je ne saurais éviter les illusions que mon cœur fait naître. Je crois être encore avec mon cher ABAILARD. Je le vois, je l'entends, et je lui parle. Charmés l'un de l'autre, nous abandonnons les études de la philosophie, pour nous entretenir plus agréablement de notre passion. Quelquefois aussi je m'imagine être témoin de l'entreprise sanglante de vos ennemis ; je m'oppose à leur fureur, je remplis notre appartement de cris effroyables, et dans ce temps je me réveille toute noyée de mes larmes. Dans les lieux les plus saints, jusqu'aux pieds des autels, je porte le souvenir criminel de nos plaisirs passés, j'en fais toute mon occupation ; et loin de gémir de m'être laissée séduire, je soupire de les avoir perdus. Je me souviens (est-il

quelque chose qui échappe à ceux qui aiment ?) du moment et du lieu où vous me déclarâtes pour la première fois votre tendresse, où vous me jurâtes de m'aimer jusqu'à la mort. Vos paroles, vos sermens, tout est gravé dans mon cœur. On voit dans mes discours le trouble qui m'agite ; mes soupirs me trahissent, et votre nom m'échappe à tous moments. Dans cet état, mon Dieu, que n'avez-vous compassion de ma faiblesse ? que ne me fortifiez-vous de votre grâce ? Vous êtes heureux, ABAILARD, cette grâce vous a prévenu. Votre malheur vous a fait trouver le repos. Le supplice que votre corps a souffert, a guéri les plaies mortelles de votre âme. La tempête vous a conduit dans le port ; et Dieu qui semblait appesantir sa main sur vous, ne cherchait qu'à vous secourir ; c'est un père qui châtie, et non un ennemi qui se venge. C'est un sage médecin qui vous fait souffrir, afin de vous conserver la vie. Je suis plus à plaindre que vous ; j'ai mille passions à combattre : il me faut résister à ces feux que l'amour allume dans un jeune cœur. Notre sexe n'est que faiblesse ; j'ai d'autant plus de peine à me défendre, que l'ennemi qui m'attaque me plaît : j'aime le péril qui me menace, comment pourrois-je n'y pas succomber ? Parmi tous ces combats, je tâche au moins de cacher ma défaite à ces filles que vous avez confiées à mes soins ; toutes celles qui m'entourent admirent ma vertu : mais si leurs yeux pénétraient jusque dans mon cœur, que n'y découvriraient-ils pas ? Mes passions y sont révoltées ; je commande aux autres, je ne peux me commander à

moi-même. Je n'ai qu'un faux dehors, et cette vertu en apparence est un vice en effet. Les hommes me trouvent digne de louanges, mais je suis condamnable aux yeux pénétrants d'un Dieu à qui rien n'est caché, et qui lit dans les replis les plus secrets d'une âme. Je ne peux me dérober à sa connaissance; c'est encore beaucoup pour moi, de couvrir mes faiblesses d'une piété apparente. Cette feinte pénible est en quelque façon louable. Je ne cause point de scandale aux gens du siècle, si susceptibles de mauvaises impressions; je n'alarme point la vertu de ces faibles colombes dont j'ai la conduite; le cœur plein de l'amour des hommes, je les exhorte au moins à n'aimer qu'un Dieu: charmée de la pompe et des plaisirs du monde, je tâche à leur découvrir qu'il n'est que tromperie et que vanité. J'ai assez de force pour leur cacher mon penchant, et je regarde cela en moi comme un effet puissant de la grâce. Si elle ne me porte pas à embrasser la vertu, au moins elle m'empêche de commettre le mal. C'est en vain cependant qu'on voudrait séparer ces deux choses: on est coupable, si l'on ne mérite pas; et on s'éloigne de la vertu, si l'on cesse d'en approcher. Encore faut-il n'avoir d'autre motif que l'amour de Dieu seul. Hélas! que puis-je donc espérer? Je l'avoue, à ma confusion, je crains plus d'offenser un homme que d'irriter un Dieu. Je n'ai de souci que celui de vous plaire. Oui, c'est votre commandement, et non pas, comme on le pense, une vocation sincère qui m'a enfermée dans ces demeures de la pénitence. J'ai cherché à vous procurer votre repos et non

pas à mesanctifier. Quel est mon malheur ! Je m'arrache à tout ce qui me pouvait plaire, je m'ensevelis toute vivante, j'exerce sur moi des jeûnes et des cruautés, que des lois sévères m'imposent, je ne me nourris que de pleurs et d'inquiétudes, cependant je ne mérite aucune récompense des maux que je souffre. Ma fausse piété vous a longtemps trompé ainsi que les autres : vous m'avez cru tranquille, et j'étais plus agitée que jamais. Vous vous êtes persuadé que j'étais attachée à mes devoirs, et je n'avais d'autre occupation que celle que l'amour me donnait. Dans cette erreur vous m'avez demandé des prières, c'est de vous que je les dois attendre. Ne présumez point trop de ma vertu et de ma guérison. Je suis chancelante, c'est à vous à me raffermir par vos exhortations ; je suis encore faible, et vous devez me soutenir et me conduire par vos conseils. Quel sujet avez-vous de me louer ? La louange est souvent nuisible à celui à qui on la donne. Une vanité secrète s'élève du cœur, nous aveugle, et nous cache des plaies mal guéries. Un séducteur nous flatte et cherche même à nous perdre. Un ami sincère ne nous déguise rien ; et loin de passer légèrement la main sur le mal, il nous le fait sentir vivement en y apportant le remède. Que n'agissez-vous de la sorte avec moi ? voulez-vous passer pour un flatteur injuste et dangereux ? ou, si vous voyez en moi quelque chose de louable, ne craignez-vous pas que la vanité qui est si naturelle à tous les hommes ne l'efface ? Mais ne jugeons point de la vertu par les vaines apparences ; car elle se trouve

dans les réprouvés aussi bien que dans les élus. L'adresse d'un imposteur habile sait bien s'en parer, et se fait souvent plus admirer que le zèle véritable des plus grands saints. Le cœur de l'homme est un labyrinthe dont on ne peut découvrir toutes les routes cachées. Vos louanges me sont d'autant plus dangereuses, que j'aime celui qui me les donne ; plus je désire vous plaire, plus j'ai le penchant à croire tout ce que vous m'attribuez de mérite. Ah ! songez plutôt à soutenir mes faiblesses par des remontrances salutaires. Ayez plus de crainte que de confiance de mon salut, et ne dites pas que la vertu n'a point d'autre fondement que notre faiblesse, et que celui-là sera couronné qui aura combattu avec plus de peine. Je ne cherche point cette couronne que donne la victoire, je ne veux qu'éviter le péril. Il est plus sûr de se défendre que de livrer le combat. Il y a plusieurs degrés dans la gloire. Je ne souhaite point les plus éclatans, je les laisse à ces grands courages qui ont tant de fois vaincu. Je n'ai point cherché à vaincre, de peur de perdre la victoire. Heureuse si je me puis échapper au naufrage, et enfin arriver au port. Le ciel m'ordonne de renoncer à la passion funeste qui m'attache à vous. Ah ! mon cœur n'y pourra jamais consentir. Adieu.

HÉLOÏSE.

SOMMAIRE DE LA LETTRE SUIVANTE

ABAILARD, qui fait une austère pénitence dans sa retraite, et qui songe sérieusement à son salut, ne veut plus recevoir de lettres d'HÉLOÏSE. Il lui écrit le péril où il s'expose en les lisant, et s'efforce de lui persuader qu'ils doivent s'oublier l'un l'autre. Il l'exhorte à remporter sur elle cette grande victoire ; et comme un contraire ne brille jamais avec plus d'éclat que par l'opposition de son contraire, il lui représente les avantages d'une âme tranquille et soumise à la grâce, après lui avoir parlé des agitations d'un cœur que l'amour criminel trouble. Il est trop habile homme pour ignorer qu'il propose à HÉLOÏSE une chose difficile à exécuter. Il sait même qu'il n'est pas aisé d'arracher du cœur une passion qui y a pris de profondes racines. C'est pourquoi, en lui enseignant les moyens d'en venir à bout, il l'assure que par des prières ardentes, il va seconder ses efforts.

LETTRE D'ABAILARD A HÉLOÏSE

POUR SERVIR DE RÉPONSE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Ne m'écrivez plus, HELOÏSE, ne m'écrivez plus, il est temps de finir un commerce qui rend nos mortifications infructueuses. Ne nous abusons point ; pendant que nous flatterons l'idée qui nous revient de nos plaisirs passés, notre vie sera agitée, et nous ne goûterons point la douceur de la solitude. Commençons donc à faire un bon usage de nos austérités, et ne conservons pas des images coupables dans les rigueurs de la pénitence. Qu'une mortifica-

tion de corps et d'esprit, un jeûne exact, une solitude continuelle, et jamais interrompue, des méditations profondes et saintes, un amour pour Dieu qui ne se démente jamais, que tout cela, dis-je, succède à nos dérèglemens.

Essayons de porter la perfection religieuse à un point auquel il soit difficile de parvenir. Il est beau qu'il se trouvât dans le christianisme quelques âmes si détachées de la terre, des créatures et d'elles-mêmes, qu'elles semblent être indépendantes du corps auquel elles sont attachées, et qu'elles traitent comme leur esclave. On ne saurait d'ailleurs s'élever trop, quand on veut aller jusqu'à Dieu même; quelques grands efforts que l'on fasse on se trouve toujours fort éloigné de cette sublime divinité à laquelle nos yeux même ne peuvent atteindre. Agissons pour Dieu indépendamment des créatures et de nous-mêmes, n'ayons aucun égard à nos désirs, ni aux sentimens des autres. Si nous étions en cet état, HÉLOÏSE, j'irais volontiers faire mon séjour au Paraclet. Là, mes soins ardens et efficaces pour une communauté que j'ai comme fondée, attireraient sur elle mille grâces particulières. Je l'instruirais par ma parole, et je l'animerais par mon exemple. Je commanderais, ou plutôt je veillerais sur la vie de vos sœurs. Je vous ferais prier, méditer, travailler et vous taire; et je prierais moi-même, je méditerais, je travaillerais, et je garderais le silence.

Je parlerais pourtant quelquefois, mais ce serait pour vous relever de vos chutes, pour vous fortifier

dans vos faiblesses, pour vous éclairer dans les ténèbres et dans les obscurités qui viendraient quelquefois vous surprendre. Je vous consolerais de ces aridités qui sont si connues aux personnes vertueuses et distinguées par leur zèle. Je réprimerais même la vivacité de votre zèle et de votre piété, et je mettrais un tempérament judicieux à votre ferveur ; je vous enseignerais les devoirs qui doivent être connus, et je vous éclairerais sur les doutes que la faiblesse de votre raison pourrait produire. Je serais votre maître et votre père, et par un talent merveilleux je deviendrais ou vif, ou lent, ou doux, ou sévère, selon le caractère différent de celles que je voudrais mettre dans le chemin pénible de la perfection chrétienne.

Où m'emporte une vaine imagination ? Ah ! chère HÉLOÏSE, que nous sommes éloignés de cette heureuse situation ! Votre cœur est encore en proie à une funeste flamme que vous ne pouvez éteindre, et je trouve dans le mien du trouble et de l'inquiétude. Ne croyez pas que je jouisse ici d'une paix profonde, il faut pour la dernière fois que je vous ouvre mon âme. Je ne suis pas encore détaché de vous. Je combats en vain des sentiments trop tendres ; malgré mes efforts, je sens qu'un reste de tendresse me rend sensible à vos ennuis, et me les fait partager. Vos lettres, je l'avouerai, m'ont ému ; je n'ai pu lire avec indifférence des caractères tracés par une main si chère. Je soupire, je verse même des larmes et toute ma raison suffit à peine à cacher ma faiblesse aux yeux de mes disciples. Oui, mal-

heureuse HÉLOÏSE, tel est l'état où se trouve le malheureux ABAILARD. Le monde, qui se trompe presque toujours dans ses jugemens, croit que je suis tranquille, et comme si je n'eusse aimé en vous que la satisfaction des sens, on s'imagine que je vous ai oubliée. Que cette erreur est grossière ! Je suis persuadé que le peuple s'imagina, quand nous nous séparâmes, que la honte et la douleur de me voir traité si cruellement, me faisaient abandonner le monde, comme si mon amour, ingénieux à se contenter, n'aurait pas pu inventer mille plaisirs aussi sensibles que celui dont Fulbert me privait. Ce fut, vous le savez, un juste repentir d'avoir offensé Dieu, qui m'inspira le dessein de me retirer. J'expliquai l'accident qui nous était arrivé comme un ordre secret du Ciel qui punissait nos crimes. Je ne regardai plus le violent Fulbert que comme le ministre des vengeances du Seigneur. La grâce seule m'entraîna dans un asile où je serais encore, si mes ennemis m'y eussent laissé vivre. J'ai souffert constamment toutes leurs persécutions, ne doutant point que ce fût Dieu lui-même qui me les suscitait pour me purifier.

Quand il m'a vu parfaitement soumis à ses saintes volontés, il a permis que j'aie justifié ma doctrine ; j'en ai rendu la pureté publique et j'ai fait voir enfin que ma croyance n'est pas seulement orthodoxe, mais qu'elle est encore exempte de tout soupçon de nouveauté.

Que je serais heureux, si je n'avais que mes ennemis à craindre, si je n'avais point d'autre obstacle à

mon salut que leur calomnie ! Mais, HÉLOÏSE, vous me faites trembler. Vos lettres m'apprennent que vous êtes toujours asservie à une passion fatale ; et si vous n'en triomphez, il faut renoncer à votre salut, et moi, quel parti voulez-vous que je prenne ? voulez-vous que, rebelle au Saint-Esprit, j'étouffe ses inspirations, et que j'aïlle, pour vous complaire, essuyer des pleurs que le démon fait couler. Cette indigne démarche sera-t-elle le fruit de toutes mes méditations ? Ah ! soyons plus fermes dans nos résolutions ; nous ne sommes dans la solitude que pour y pleurer nos péchés, et pour y gagner le ciel ; commençons donc à nous donner à Dieu de tout notre cœur.

Je sais que les commencemens de chaque chose sont difficiles ; mais il est glorieux d'entreprendre et de commencer une grande action ; et cette gloire augmente à proportion que les difficultés qui s'y rencontrent sont considérables. C'est pourquoi nous devons vaincre courageusement tous les obstacles que nous trouverons pour embrasser la vertu chrétienne. C'est dans les monastères que les hommes sont éprouvés comme l'or dans la fournaise. C'est là que personne ne peut demeurer longtemps, s'il ne porte dignement le joug du Seigneur.

Quelque parfait qu'on puisse être, on a quelquefois des tentations : il y en a même d'utiles. Il ne faut pas s'étonner si l'homme ne saurait être exempt de tentation, puisqu'il a dans lui-même la source des tentations, c'est-à-dire la concupiscence. A peine sommes-nous délivrés d'une tentation, qu'il en

survient une autre. Tel est enfin le sort de la postérité du premier homme, qu'elle aura toujours quelque chose à souffrir, puisqu'elle a perdu sa première félicité. Qu'on ne se flatte point qu'on pourra vaincre les tentations par la suite. Si nous n'y joignons la patience et l'humilité, nous nous tourmenterons inutilement. On en vient plus sûrement à bout, en implorant le secours de Dieu, que par les armes que peut nous fournir notre propre fond.

Soyez constante, HÉLOÏSE, ayez de la confiance en Dieu, et vous aurez peu de tentations à combattre; et quand elles viendront vous saisir, étouffez-les dans leur naissance. Ne souffrez pas qu'elles s'affermissent dans votre cœur. Remédiez au mal dès qu'il commence, dit un ancien; car si vous le laissez croître, vous ne pourrez le guérir. En effet, la tentation a des degrés. D'abord c'est une simple pensée à l'esprit, elle ne paraît pas dangereuse: l'imagination la reçoit sans alarmes, elle s'en forme un plaisir qui nous flatte; nous nous y arrêtons; enfin nous y consentons.

Je ne doute pas, HÉLOÏSE, que vous ne songiez sérieusement à votre salut. C'est là l'unique soin qui doit occuper votre cœur. Bannissez-en ABAILARD pour jamais, c'est le meilleur avis que je puisse vous donner. Car enfin le souvenir d'une personne qu'on a aimée criminellement ne saurait qu'être nuisible, quelque avancé qu'on puisse être dans le chemin du salut. Quand vous aurez détruit le funeste penchant que vous avez pour moi, la pratique de toutes les vertus qui conviennent à votre état vous

sera aisée; votre âme quiltera avec joie ce misérable corps où elle attachée, et prendra son vol au ciel. Vous vous présenterez alors devant le Seigneur avec confiance. Vous ne verrez pas le caractère de votre réprobation sur le livre de vie. Le Sauveur vous dira : Venez, ma fille, venez partager ma gloire; jouissez de la récompense éternelle que j'ai attachée aux vertus que vous avez pratiquées.

Adieu, HÉLOÏSE, voilà les derniers conseils de votre cher ABAILARD. Pour la dernière fois, que ne puis-je vous persuader les plus saintes maximes de l'Évangile! Fasse le Ciel que votre cœur, autrefois si sensible à mon amour, se laisse maintenant conduire par mon zèle! Que l'image d'ABAILARD amoureux, à votre esprit toujours présente, prenne désormais la figure d'ABAILARD véritablement pénitent; et puissiez-vous autant verser de pleurs pour votre salut, que vous en avez répandus durant le cours de nos malheurs!

ABAILARD.

LETTRE D'HÉLOÏSE A ABAILARD

CHER ABAILARD,

Vous attendez peut-être que je vous reproche votre négligence. Vous n'avez point fait réponse à ma dernière lettre, et j'en rends grâce au ciel : dans l'état où je me trouve, c'est un bien pour moi de vous voir insensible à la funeste passion qui m'attachait à vous ; car enfin, ABAILARD, vous avez perdu pour jamais HÉLOÏSE. Malgré tous les serments que je vous ai faits de ne songer qu'à vous, de n'être occupée que de vous, je vous ai banni de ma pensée ; je vous ai oublié ; vous ne serez plus ma félicité, délicieuse idée d'un amant que j'adorais ! Chère image d'ABAILARD, qui me suiviez partout, je ne veux plus me souvenir de vous ! Mérite éclatant d'un homme, qui est, malgré ses ennemis, l'admiration de son siècle ! plaisirs enchanteurs auxquels HÉLOÏSE se livrait sans réserve, vous faites le tourment de ma mémoire ! ABAILARD, je vous avoue, sans rougir, mon infidélité. Que mon inconstance apprenne à l'univers qu'on ne doit pas compter sur les promesses des hommes ; ils sont tous sujets au changement. Vous vous troublez, ABAILARD ! Cette nouvelle sans doute vous surprend ; vous ne pouvez vous imaginer qu'HÉLOÏSE soit infidèle. Elle était

prévenue pour vous d'un penchant si fort, que vous ne pouvez comprendre comment le temps l'a pu détruire. Sortez de votre erreur ; je vais vous révéler ma perfidie ; et au lieu de me la reprocher, je suis persuadée que vous en verserez des larmes de joie. Quand je vous aurai nommé le rival qui vous a ravi mon cœur, vous louerez mon inconstance, et vous prierez ce rival de la vouloir fixer. Vous devez juger par-là que c'est Dieu qui vous enlève HÉLOÏSE. Oui, mon cher ABAILARD, c'est lui qui rend à mon esprit la tranquillité qu'un vif souvenir de nos malheurs passés ne me permettait point de goûter. Juste ciel ! quel autre rival pouvait m'arracher à vous ? Avez-vous soupçonné qu'un mortel pouvait vous avoir effacé de mon cœur ? Avez-vous été assez injuste pour me croire capable de sacrifier le vertueux et savant ABAILARD à un autre que Dieu ? Non, je me flatte que vous m'avez rendu justice. Je ne doute pas que vous ne souhaitiez d'apprendre de quel moyen Dieu s'est servi pour me toucher. Je vais vous le dire. Admirez les secrets ressorts de sa providence. Quelques jours après vous avoir envoyé ma dernière lettre, je tombai dans une dangereuse maladie ; les médecins m'abandonnèrent, et je crus ma mort certaine. Ce fut alors, vous le dirai-je ? que ma passion, que j'avais cru innocente, me parut criminelle : ma mémoire me représenta fidèlement toutes les actions de ma vie ; et je vous avoue que mon amour fit toute ma peine en ces derniers moments. La mort que je n'avais jamais regardée que de loin, s'offrit alors à mon imagination, comme

elle se présente aux pécheurs. Je commençai à craindre la colère de Dieu lorsque j'allais l'éprouver, et je me repentai de n'avoir point profité de ses grâces, quand j'allais cesser de vivre. Les lettres tendres que je vous ai écrites, et les entretiens passionnés que j'ai eus avec vous, me faisaient autant de peine en cet instant, qu'ils m'avaient auparavant fait de plaisir. Ah, malheureuse HÉLOÏSE ! disais-je en moi-même, si c'est un crime de s'abandonner à de si doux transports, et si après la vie un infailible châtiment les fuit, pourquoi ne combattais-tu pas un penchant si dangereux ? Vois les supplices qui te sont destinés ; contemple avec frayeur cet appareil épouvantable de tourments, et rappelle en même temps les plaisirs que ton âme abusée trouvait délicieux. Hé bien, poursuivis-je, n'es-tu pas au désespoir de l'être enivrée de ces fausses douceurs ? Quelle folie de vivre comme j'ai fait jusqu'ici ! Enfin, ABAILARD, imaginez-vous, si vous le pouvez, tous les remords dont j'ai été la proie, et vous ne serez point étonné de mon changement.

La retraite est insupportable pour un cœur qui n'est pas tranquille ; ses ennuis croissent dans le silence ; la solitude les entretient. Depuis que je suis enfermée dans ces murs, je n'ai fait que donner des larmes à nos malheurs. Le Paraclét a retenti de mes regrets ; et comme une esclave condamnée à une éternelle servitude, j'ai poussé des soupirs, et passé mes jours dans la douleur. Au lieu de remplir le dessein que Dieu a sur moi, je l'offensais ; je regardais cet asile sacré comme une prison affreuse

et je portais à regret le joug du Seigneur. Au lieu de me sanctifier par la vie pénitente que je menais, j'assurais ma reprobation. Quel égarement ! C'en est fait, ABAILARD, j'ai déchiré le bandeau qui m'aveuglait ; et si je dois m'en fier aux mouvements nouveaux qui m'agitent, je serai bientôt digne de votre estime. Vous n'êtes plus cet ABAILARD voluptueux, qui, pour se ménager une conversation particulière avec moi la nuit, imaginait tous les jours de nouveaux moyens de tromper la vigilance de ceux qui nous observaient. Le malheur qui vous arriva après tant d'heureux moments, vous donna de l'horreur pour le vice ; vous consacraîtes dès cet instant le reste de vos jours à la vertu, vous parûtes vous soumettre à cette nécessité sans violence. Pour moi, plus tendre que vous, et plus sensible aux molles voluptés, j'ai souffert impatiemment ce malheur. Vous avez entendu les plaintes qui me sont échappées contre nos persecuteurs. Vous avez vu tout le ressentiment que j'en ai conçu par les lettres que je vous ai écrites : c'est sans doute ce qui m'a ôté l'estime d'ABAILARD. Vous avez été alarmé de mes emportements ; et si vous le voulez avouer de bonne foi, vous avez peut-être desespéré de mon salut. Vous n'avez pu prévoir qu'HÉLOÏSE vaincrait une passion si forte ; vous vous trompez, ABAILARD, ma faiblesse soutenue de la grâce, ne saurait empêcher que je remporte une victoire complète. Rendez-moi votre estime, je vous en conjure ; votre pitié vous doit solliciter en secret à me l'accorder. Mais quel trouble secret s'élève dans mon âme !

Quel mouvement inconnu s'oppose à la résolution que j'ai formée de ne soupirer plus pour ABAILARD ! Juste ciel ! n'aurai-je pas encore triomphé de mon amour ! Malheureuse HÉLOÏSE, tant que tu respireras, ton sort est d'aimer ABAILARD ; pleure, tu n'eus jamais un plus juste sujet de t'affliger, c'est maintenant que je dois mourir de douleur. La grâce m'avait prévenue ; j'avais promis d'être fidèle à la grâce. Je me parjure, et je sacrifie la grâce à ABAILARD. Ce sacrilège met le comble à mes iniquités. Après cela puis-je encore espérer que Dieu m'ouvrira ses trésors de miséricorde ? N'ai-je pas lassé sa clémence ? J'ai commencé à l'offenser dès que j'ai vu ABAILARD ; une funeste sympathie nous engagea tous deux dans un commerce criminel ; Dieu nous suscite une main ennemie qui nous sépare. Je m'en afflige ; je déteste le malheur qui nous arrive, et j'en adore la cause. Ah ! je devais plutôt expliquer ce sinistre accident comme un ordre secret du ciel, qui réprouvait notre engagement, et m'appliquer dès lors à détruire ma passion. Ah ! qu'il eût mieux valu oublier pour jamais l'objet dont j'étais préoccupée que d'en conserver un souvenir si fatal au repos de mes jours et à mon salut ! Grand Dieu ! ABAILARD occupera-t-il toujours ma pensée ? ne pourrai-je jamais m'affranchir des liens qui m'attachent à lui. Mais peut-être que je m'alarme mal à propos ; la vertu règle tous mes mouvements, et ils sont tous soumis à la grâce. Ne craignez point, cher ABAILARD ; je n'ai point ces sentiments qui, tracés dans mes lettres, vous ont causé

tant de peine. Je ne tâcherai plus, par le récit des plaisirs que notre amour naissant nous faisait goûter, de recueillir cette tendresse criminelle que vous aviez pour moi, et qui vous était si chère. Je vous dégage de tous vos serments. Oubliez les noms d'amant et d'époux, mais conservez toujours celui de père. Je n'attends plus de vous ces protestations tendres et ces billets si propres à entretenir le commerce de l'amour. Je ne vous demande que de pieuses exhortations et des conseils salutaires. Le chemin du salut, tout épineux qu'il puisse être, me paraîtra agréable quand je marcherai sur vos pas. Vous me trouverez toujours prête à vous suivre. Je lirai avec plus de plaisir les lettres où vous me ferez voir les avantages de la vertu, que celles où, avec tant d'artifice, vous cachiez le poison funeste des passions que vous m'inspiriez. Il ne vous est pas permis de garder le silence désormais sans être coupable. Lorsque toute remplie d'un amour violent je vous pressais avec tant d'ardeur de m'écrire, de combien de lettres fallait-il vous accabler avant que de pouvoir vous en arracher une ? Vous me refusiez dans mon malheur la seule consolation qui me restait. Vous la pensiez pernicieuse. Vous vouliez à force de rigueur me contraindre à vous oublier, et je ne pouvais vous blâmer : mais à présent vous n'avez rien à craindre. Une maladie heureuse, que la Providence semble m'avoir envoyée pour me sanctifier, a fait ce que tous les efforts humains et votre cruauté n'auraient pu faire. Je vois la vanité de ce fragile bonheur dont nous

jouissions comme si nous ne devions jamais le perdre. Combien d'alarmes, combien d'inquiétudes nous fallait-il souffrir? Non, Seigneur, il n'est point de plaisir véritable sur la terre que celui que donne la vertu. Le cœur, au milieu des délices du monde, ressent une certaine amertume : il est inquiet et agité jusqu'à ce qu'il ait trouvé son repos en vous. Que n'ai-je point souffert, ABAILLARD, tandis que j'ai conservé dans ma retraite les feux qui m'avaient brûlée dans le monde! Je ne pouvois sans horreur voir les murailles qui me renferment; les heures me paraissaient de longues années. Je me repentai cent fois le jour, de m'être ainsi ensevelie toute vivante. Depuis que la grâce a dessillé mes yeux, tout est changé. Ma solitude me paraît toute charmante. La tranquillité que j'y vois, entre jusque dans le fond de mon cœur. Contente de remplir mes devoirs, je sens une douceur que les richesses, les grandeurs et les plaisirs du monde n'ont jamais pu donner. Que le repos m'a coûté cher! que j'ai eu de peine à l'acquérir! Il faut l'avouer, je l'ai acheté au prix de mon amour. J'ai fait un sacrifice violent, et qui paraissait au-dessus de mes forces. Je vous ai arraché de mon cœur, n'en soyez pas jaloux; j'y ai placé un Dieu qui devrait l'avoir toujours occupé tout entier. Contentez-vous d'être dans mon esprit, vous n'en sortirez jamais. Je me ferai un plaisir secret de penser à vous, et une gloire de remplir ces règles de piété que votre main me tracera.

On m'apporte dans ce moment une lettre de

votre part. Je vais la lire, et je prétends vous faire réponse sur le champ. Vous connaîtrez du moins, par mon exactitude à vous écrire, que vous m'êtes toujours cher... Vous me faites des reproches obligeants sur le temps que j'ai laissé passer sans vous donner de mes nouvelles. Ma maladie me doit justifier. Je ne laisse point échapper d'occasion de vous donner des marques de mon souvenir. « Je vous remercie des inquiétudes que vous dites » que vous cause mon silence, et de la crainte obligeante que vous me témoignez sur ma santé. La vôtre, dites-vous, est délicate, et vous avez, ces jours passés, pensé mourir. » Avec quelle froideur, cruel, vous m'annoncez une nouvelle si capable de m'affliger ! Je vous marquai dans ma dernière lettre l'état où je serais réduite si vous aviez perdu la vie. Et si je vous suis chère, vous modérerez les rigueurs de votre vie austère. Je vous représentai le besoin que nous avons de vos conseils et de la nécessité indispensable où vous étiez de vous conserver. Je ne veux pas vous répéter les mêmes choses, de peur de vous ennuyer. Vous nous recommandez de ne vous « pas oublier dans nos prières. » Ah, mon cher ABAILARD ! vous devez compter sur le zèle de notre communauté. Elle vous est parfaitement dévouée, et vous ne sauriez, sans injustice, l'accuser de vous avoir mis en oubli. Vous êtes notre père ; nous sommes vos filles. Vous êtes notre guide ; nous nous abandonnons avec confiance à votre piété. Vous nous ordonnez, nous vous obéissons ; attentives à nos devoirs, nous exécutons avec

fidélité ce que vous nous avez prescrit avec prudence. Nous ne nous imposons point de pénitence sans votre consentement, de peur de suivre plus un zèle indiscret qu'une vertu solide : en un mot, rien n'est bien fait, si ABAILARD ne l'a approuvé. Vous me mandez une chose qui m'embarrasse. « On vous » a dit que quelques-unes de nos sœurs donnoient » de mauvais exemples, et qu'il y avoit du relâchement parmi elles ». Cela vous doit-il étonner, vous qui avez de l'expérience, et qui savez comment les monastères se remplissent aujourd'hui ? Les pères consultent-ils présentement les inclinations de leurs enfants pour les établir ? La politique et l'intérêt règlent aujourd'hui la plupart des établissements. Voilà pourquoi il se trouve quelquefois dans les couvents des religieuses qui sont l'opprobre des communautés. Mais je vous conjure de m'apprendre ce qu'on vous a dit du Paraclet, et de m'enseigner le remède que vous jugerez à propos d'y apporter. Le relâchement dont vous parlez, n'a point encore frappé mes yeux, et dès que je m'en apercevrai, j'y donnerai bon ordre. Je fais la ronde toutes les nuits, et je fais brusquement rentrer dans leurs cellules les sœurs que je trouve qui prennent le frais. Je me souviens de toutes les aventures qui sont arrivées dans les monastères voisins de Paris. Vous finissez votre lettre par vos plaintes ordinaires contre la fortune, et vous implorez la mort comme la fin d'une vie ennuyeuse et traversée. Sera-t-il possible qu'un génie aussi beau que le vôtre, ne se consolera jamais de ses malheurs passés ? Que dirait

le monde, s'il lisait comme moi vos lettres? Il s'imaginerait que vous ne vous êtes renfermé que pour pleurer votre impuissance. Il croirait que le seul motif qui vous a engagé à vivre dans la solitude, a été la honte que vous avez eu de vous voir dans l'état affreux où vous a mis la malice de mes parents. Que dirait de vous cette foule de jeunes gens qui courent si loin pour vous entendre, qui prêtèrent vos severs leçons aux douceurs de la vie civile, s'ils vous voyaient en secret esclave de vos passions, et ressentir toutes les faiblesses dont vos préceptes les garantissent? Cet ABAILARD, sans doute, qu'ils admirent, ce rare personnage, qui les conduit, perdrait une si belle réputation, et serait même méprisé de ses disciples. Si ces raisons ne sont pas capables de vous donner de la fermeté dans votre infortune, jetez les yeux sur moi; admirez la résolution que j'ai prise de m'enfermer à votre exemple. J'étais jeune quand on nous a désunis; et si je dois ajouter foi à ce que vous me disiez tous les jours, je n'étais pas indigne de l'attachement d'un honnête homme. Si je n'eusse aimé dans ABAILARD que le plaisir des sens, mille jeunes gens aimables m'auraient consolée de votre perte. Vous savez ce que je fis; dispensez-moi de vous le répéter. Souvenez-vous des assurances que je vous donnai de vous aimer avec la même tendresse. J'essuyais vos pleurs par mes baisers; et comme vous n'étiez plus si redoutable, j'avais beaucoup moins de retenue. Ah! si vous m'eussiez aimée avec délicatesse, les sermens que je vous faisais, les transports dont ils

étaient accompagnés, les caresses innocentes que je vous prodiguais, tout cela ne devait-il pas vous consoler? Si vous m'eussiez vu devenir insensiblement indifférente, vous auriez raison de vous désespérer; mais non, jamais vous ne reçûtes plus de témoignages de ma passion. Que je ne voie plus dans vos lettres, mon cher ABAILARD, ces murmures contre la fortune; vous n'êtes pas le seul qu'elle persécute; vous devez oublier les outrages que vous en avez reçus. Quelle honte pour un philosophe, de ne pouvoir se consoler d'un accident qui peut arriver à tous les hommes! Réglez-vous sur moi; je suis née avec des inclinations violentes; je combats même encore tous les jours des mouvements trop tendres, et il est glorieux pour moi d'en triompher, de les assujettir à l'empire de la raison. Faut-il qu'une âme faible rassure un esprit fort, un jugement solide? Mais où m'emporte une aveugle erreur? Est-ce à vous, cher ABAILARD, que mon discours s'adresse? Je ne songe pas que je parle à un nouveau père des déserts. Vous pratiquez les vertus que vous enseignez; et si vous vous plaignez de la fortune, c'est moins par un ressentiment des coups qu'elle vous a portés, que par le déplaisir de ne pouvoir faire connaître à vos ennemis qu'ils ont tort de songer à vous nuire. Laissez-les, ABAILARD, laissez-les épuiser leurs traits, et continuez de charmer tous ceux qui vous écoutent. Découvrez ces précieux trésors que le ciel semblait avoir réservés pour vous. Vos ennemis, frappés de l'éclat de vos lumières, vous rendront justice. Que j'aurais de

plaisir, si je voyais tout le monde aussi bien instruit de votre probité que je le suis ! Votre mérite est connu par toute la terre, et vos plus grands ennemis conviennent que vous n'ignorez rien de tout ce que l'esprit humain peut savoir. Ah, mon cher époux ! je me sers de cette expression pour la dernière fois, ne vous reverrai-je jamais, n'aurai-je pas, avant ma mort, la satisfaction de vous embrasser ? Que dis-je, malheureuse ! Sais-tu bien, HÉLOÏSE, ce que tu souhaites ? Pourrais-tu voir ces yeux vifs, sans te rappeler tous ces regards lascifs qui t'ont été si funestes ? Pourrais-tu regarder ce port majestueux d'ABAILARD, sans être jalouse de tout ce qui verrait comme toi un homme si charmant ? Cette bouche qu'on ne peut regarder sans désirs, ces mains si propres à piller les trésors de l'amour, enfin la personne d'ABAILARD ne peut être envisagée par une femme sans péril. Ne souhaite donc plus, HÉLOÏSE, ne souhaite plus de voir ABAILARD : puisque son image, le souvenir qui t'en reste, te troublent, que ne serait point sa présence ? quels désirs n'exciterait-elle pas dans ton âme ? Comment pourrais-tu demeurer maîtresse de tes sens à la vue d'un homme si aimable ? Il faut que je vous avoue, ABAILARD, ce qui fait mon plus sensible plaisir dans ma retraite ; après avoir passé tout le jour à songer à vous, pleine d'une si chère idée, je me livre la nuit au sommeil qui vient me surprendre. C'est alors qu'HÉLOÏSE, qui n'ose qu'en tremblant penser le jour à vous, s'abandonne au plaisir de vous parler et de vous entendre. Je vous vois, ABAILARD, et je repais

mes yeux d'une si belle vue. Quelquefois vous m'entretenez de vos chagrins secrets, et vous m'affligez. Quelquefois aussi, oubliant l'éternel obstacle qu'on a mis à nos désirs, vous me pressez de vous rendre heureux, et je cède sans résistance à vos transports. Le sommeil, pour nous servir, vous prête ce que vos barbares ennemis vous ont ôté, et nos âmes, animées de la même ardeur, ressentent le même plaisir. Agréables illusions, douces erreurs, que vous passez vite ! A mon réveil j'ouvre les yeux, et ne trouve plus ABAILARD. J'étends mes bras pour le retenir, il m'échappe. Je l'appelle, il ne m'entend pas. Que je suis folle de vous entretenir de ces songes, vous qui êtes insensible à ces plaisirs ! Me trompai-je, ABAILARD ? Voyez-vous quelquefois HÉLOÏSE en songe ? En quel état se présente-t-elle à vous ? Lui tenez-vous un langage aussi tendre que celui que vous lui teniez quand Fulbert la confia à vos soins ? A votre réveil en avez-vous de la joie ou de la douleur ? Excusez, ABAILARD, excusez une amante qui s'égare. Je ne dois plus attendre de vous cette vivacité qui animait vos soins. Ce n'est plus le temps d'exiger de vous une parfaite correspondance de désirs. Nous nous sommes asservis à des règles austères, nous devons les suivre, quoi qu'il nous en puisse coûter. Contemplons nos devoirs dans toutes leurs rigueurs, et faisons, s'il se peut, un bon usage de cette nécessité qui nous retient éloignés l'un de l'autre. Pour vous, ABAILARD, vous achèverez heureusement votre carrière : vos désirs et vos mouvements ne mettent point d'obstacle à

votre salut. HÉLOÏSE seule est à plaindre. Toujours la triste HÉLOÏSE versera des torrens de larmes, sans être assurée qu'elles serviront à l'ouvrage de son salut.

J'allais finir cette lettre sans vous rendre compte de ce qui s'est passé ici depuis peu de jours. Une jeune religieuse, qui était du nombre de celles à qui on fait épouser un couvent, sans examiner si ce séjour leur est propre, par une adresse qui m'est inconnue, a trouvé le moyen de se sauver ; et l'on dit qu'avec un jeune homme dont elle était aimée, elle est allée en Angleterre. J'ai ordonné à toute la communauté en particulier de garder le secret sur cette aventure. Hé bien, ABAILARD, s'il vous était permis de vivre avec nous, vous préviendriez ces désordres. Toutes nos sœurs, charmées de vous voir et de vous entendre, ne songeraient qu'à profiter de vos exemples et de vos leçons. La jeune religieuse qui vient de violer ses vœux, n'aurait pas formé un dessein si coupable. Que n'êtes-vous à notre tête à nous exhorter à vivre saintement ? Si nous avons vos yeux pour témoins de nos actions, elles seraient innocentes. Quand nous tomberions, vous nous releveriez, et soutenues de vos conseils, nous marcherions d'un pas ferme dans le sentier de l'austère vertu. Je commence à m'apercevoir, ô ABAILARD ! que j'ai pris trop de plaisir à vous écrire. Je devrais brûler ma lettre. Elle vous apprend que je suis toujours prévenue pour vous de la plus malheureuse passion du monde, et j'avais dessein, quand je l'ai commencée, de vous persuader

le contraire. Je suis incessamment agitée des mouvements de la grâce et de ceux de ma passion : je leur cède tour-à-tour. Ayez pitié, ABAILARD, de l'état où vous me réduisez, et faites en sorte que les derniers jours de ma vie soient aussi tranquilles, que les premiers ont été agités.

HÉLOÏSE.

TABLE DES MATIÈRES

PORTRAITS D'HÉLOÏSE ET D'ABAILARD. (Comment Abailard se fit aimer.)	1
LA RUE DU CHANTRE. (L'amour sans le mariage.)	15
LA VENGEANCE D'UN HOMME D'ÉGLISE. (Le monastère d'Argenteuil.)	25
HÉLOÏSE AU PARACLET.	49
ABAILARD ET L'ABBÉ DE RANCÉ.	77
LA VALLÉE DE L'ARDUSSON. (Les Impénitents de l'amour.)	91
LETTRE D'ABAILARD ADRESSÉE A SON AMI. (Contenant le récit de ses malheurs.)	123
LETTRE D'HÉLOÏSE A ABAILARD.	193
LETTRE D'ABAILARD A HÉLOÏSE	205
LETTRE D'HÉLOÏSE A ABAILARD.	212
LETTRE D'ABAILARD A HÉLOÏSE. (Pour servir de réponse à la lettre précédente.)	227
LETTRE D'HÉLOÏSE A ABAILARD.	234